ARTS ET SPECTACLES
RAYMOND FILION
QUITTE TQS B 2

WEEK-END
LES SURVIVANTS
AU COLISÉE B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 18 AOÛT 2000 www.lesoleil.com

Un appui inconditionnel

PC

Le chef des Premières Nations Matthew Coon Come, a donné hier, un appui inconditionnel aux autochtones de Burnt Church dans leur affrontement avec le gouvernement fédéral dans la guerre du homard. Détails en page A 7.

SÉCURITÉ DES CHEFS D'ÉTAT AU SOMMET DES AMÉRIQUES

Pas de garantie absolue

La GRC promet un niveau élevé de protection, mais...

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

■ OTTAWA — La GRC ne peut garantir de façon absolue la sécurité des chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril 2001.

Mais la police fédérale promet un niveau très élevé de protection aux visiteurs, à la limite du maximum possible dans les circonstances, pour éviter que se produise un attentat nettement plus grave qu'un entartage comme celui dont a été victime le premier ministre Jean Chrétien avant-hier, à Charlottetown.

Comme à chaque occasion où se rassemblent des grands leaders politiques internationaux, un périmètre de sécurité encadrera le déroulement de la rencontre, dans la haute-ville.

4000 policiers étaient en devoir à Windsor

Si l'exemple de la réunion ministérielle de l'Organisation des États américains de juin dernier, à Windsor, peut servir de barème, ce que le porte-parole de la GRC refuse de confirmer ou de nier, des barricades de quatre mètres de haut encercleront complètement le secteur du Centre des congrès et des hôtels voisins. Seules les personnes accréditées après enquête policière pourront franchir ces murs.

Selon les estimations officieuses mais jamais niées, plus de 4000 policiers de la GRC, de la police provinciale de l'Ontario, de celle de Windsor ainsi que d'autres municipalités ou régions de la province, veillaient au grain pour contrer les manifestations annoncées plusieurs semaines auparavant. Les Forces armées canadiennes étaient également prêtes à répondre à toute alerte.

« Nous planifions pour le pire », a confié au SOLEIL le sergent d'état-major André Guertin de la police fédérale. Déjà la Sûreté du Québec et les corps

Voir SOMMET en A 2 ➤

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

Vers l'étiquetage volontaire

ISABELLE PORTER
Le Soleil

QUÉBEC — Alors qu'un récent sondage Léger & Léger révèle que 96 % des Québécois sont en faveur de l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM), Québec et Ottawa pourraient plutôt opter pour l'étiquetage volontaire.

Cela relève de « la stupidité la plus grossière », a indiqué au SOLEIL la députée bloquiste Hélène Alarie. Mme Alarie commentait les travaux d'un comité fédéral créé l'automne dernier pour élaborer une norme sur l'étiquetage volontaire.

L'étiquetage volontaire laisserait aux producteurs agricoles la décision de mentionner ou non si leurs produits contiennent des OGM. « C'est une manière de gagner du temps. Voyons ! Qui parmi les producteurs d'aliments composés d'OGM prendra le risque d'étiqueter en premier ? », a-t-elle lancé.

Agronome de formation, madame Alarie a présenté cette année un projet de loi sur l'étiquetage obligatoire des aliments transgéniques. Malgré l'appui d'une pétition de 50 000 noms, le projet pourrait cependant rester lettre morte. « C'est clair que ça va être battu », déplore la députée de Louis-Hébert. À part le Bloc québécois, seule la poignée de députés du Nouveau Parti démocratique (NPD) soutiennent le projet de loi C-309. Mme Alarie s'interroge: « Je me demande tout simplement à qui ça profite. Qu'on ne me fasse pas croire que les OGM permettront de régler le problème de la faim dans un monde surpeuplé. L'Afrique est loin d'avoir les moyens de se procurer ce type de semences », fait-elle valoir.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement Chrétien est pris à partie par certains groupes de consommateurs. Ceux-ci l'accusent de faire passer la santé financière de certains producteurs agricoles avant celle de tous les Canadiens.

QUÉBEC DERRIÈRE OTTAWA ?

Étant donné son rôle d'information auprès du consommateur, Québec a

Voir VOLONTAIRE en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Impuissance** Page A 7

Dix jours de survie en forêt

Pierre Joubert et François Perron ont vécu toute une aventure

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Passeriez-vous 10 jours en forêt sans équipement, simplement pour tester vos connaissances en survie, sans manger pendant des jours dans un abri de fortune ? C'est pourtant l'exploit qu'ont réalisé Pierre Joubert et François Perron, de Baie-Comeau, qui ont vécu des émotions qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Dans leur expérience, Joubert et Perron simulaient un écrasement d'avion en forêt où ils étaient les seuls survivants. Tout ce qu'ils ont pu récupérer selon leur scénario ce sont deux haches, deux couteaux de chasse, des allumettes, du fil à collet, du fil à pêche et quelques mouches à pêche sur un chapeau, rien d'autre. Ils avaient toutefois un téléphone satellite pour communiquer avec des secours en cas d'urgence. Partis le 7 août, les deux aventuriers ne sont re-

Voir SURVIE en A 2 ➤

COLLABORATION SPÉCIALE, STEEVE PARADIS

Pierre Joubert subit quelques examens à son retour de forêt.

KOURSK

Une mort lente

MOSCOU (d'après AP et AFP) — Il fait noir, la température est glaciale, l'air manque et il n'y a rien d'autre à faire que d'attendre d'hypothétiques secours. C'est le cauchemar que sont probablement en train de vivre les 118 hommes de l'équipage du *Koursk*, du moins ceux qui ont survécu au naufrage.

Après cinq jours passés par 108 mètres de fond en mer de Barents, le sous-marin se transforme lentement en cercueil d'acier pour son équipage. S'ils ne sont pas déjà morts.

« Cela doit être terrifiant : humide, sombre et froid », souligne Steve Collier, un ancien officier américain qui a servi sur trois submersibles différents entre 1973 et 1993.

Car l'obscurité dans le sous-marin est quasi totale. Les réacteurs nucléaires ont été coupés après l'accident. Les batteries de secours se sont épuisées en deux ou trois jours. Même chose pour les lampes électriques.

Mais c'est probablement le froid qui est le plus insupportable. C'est d'ailleurs lui qui pourrait tuer les marins en premier. La température est bien en dessous de zéro.

Des survivants américains d'un accident de plongée à bord d'un sous-marin en 1939 racontaient hier dans

Voir MORT en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Pouvoir russe** Page A 10

LA MÉTÉO

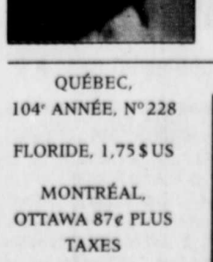

Maximum 20, minimum 11

Passages nuageux. Demain: averses. Détails **page C 7.**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 228
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
VENDREDI
6 27657 00075 9

Journaliste honoré

LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Le monde agroalimentaire québécois a rendu, hier, un bel hommage au journaliste Réjean Lacombe du SOLEIL pour l'enthousiasme et la compétence qu'il a manifestés dans la couverture des activités de ce secteur au cours des 10 dernières années. Durant la tournée Légumes 2000 qui regroupait, dans l'île d'Orléans, de nombreux producteurs de la terre, l'agronome Jacques Rioux a souligné le talent de vulgarisateur de ce journaliste d'expérience « qui, dit-il, a toujours bien réussi à expliquer tout en respectant les gens ». Réjean Lacombe a confessé son admiration pour les producteurs agricoles, les remerciant « pour nous faire bien manger ». Il a rappelé également que LE SOLEIL était le seul quotidien québécois à affecter l'un de ses journalistes au secteur agroalimentaire. J.D.

SOMMET
Mesures

Suite de la Une

municipaux de Québec et de Sainte-Foy prennent part aux préparatifs.

« Le niveau de protection dépend des menaces prévisibles pour chacun des 35 dirigeants qui seront présents à Québec lors du Sommet », dit M. Guertin. Les mesures de sécurité peuvent être chambardées d'une journée à l'autre en fonction du contexte politique de chacun des pays concernés, ajoute-t-il.

Les atteintes à la sécurité des leaders politiques peuvent provenir de deux sources: les conflits internes de chacun des participants, et les manifestations contre le phénomène de la mondialisation et ses effets pervers.

Ironiquement, comme le note le représentant de la GRC, les corps policiers profitent eux aussi de la mondialisation pour échanger leurs informations avec leurs collègues des autres pays. La GRC ne travaille pas en vase clos, elle « échange » les informations qu'elle recueille au sein de plusieurs services.

Rappelons que plusieurs groupes anarchistes ou opposés à la mondialisation de l'économie s'acharnent à bouleverser des événements politiques officiels depuis le célèbre sommet de l'OMC à Seattle, en décembre 1999.

Présents à Windsor, puis aux congrès des partis démocrate et républicain, aux États-Unis, ces manifestants ont déjà promis publiquement de se faire entendre de façon active à Québec, le printemps prochain. Le Sommet des Amériques est maintenant inscrit au calendrier du site Internet Protest.Net qui sert de lien entre toutes ces organisations.

Si une innocente tarte à la crème a pu se rendre jusqu'au visage de Jean Chrétien, la question de la sécurité prend cependant une tout autre importance lorsque les visiteurs sont présidents de pays comme les États-Unis, le Mexique ou le Brésil.

Le sergent Guertin soutient d'ailleurs qu'il y a très peu de pays au monde où les États-Unis reconnaissent la souveraineté des hôtes, au plan de la sécurité, et que le Canada fait partie de cette courte liste. Notons toutefois que lors de la visite du président Bill Clinton au Mont-Tremblant, l'an dernier, les mesures de sécurité étaient de plusieurs crans plus élevées que s'il s'était agi d'une visite de M. Chrétien seul.

Hormis les trois grands de l'américanité dont la sécurité importe avant tout, les corps policiers devront surveiller entre autres le président du Pérou, Alberto Fujimori, fort contesté dans son pays pour sa manière peu élégante de gagner ses élections. M. Fujimori n'est d'ailleurs toujours pas assuré d'une invitation à Québec, les Affaires étrangères canadiennes et l'OEA surveillant de très près le niveau de démocratie de sa gestion.

D'autres pays comme Haïti, le Venezuela, la Colombie, le Paraguay et la Bolivie présentent en ce moment des risques personnels pour leurs dirigeants à cause d'une certaine instabilité politique ou de débats sur leur légitimité démocratique.

VOLONTAIRE
Comme Ottawa

Suite de la Une

lui aussi le pouvoir de légiférer sur les OGM et d'introduire un étiquetage obligatoire

Mais, selon des informations gouvernementales, la province songe à suivre Ottawa sur la voie de l'étiquetage facultatif. Le responsable du dossier des biotechnologies au MAPAQ, Daniel Chez, confirme que le gouvernement québécois hésite entre l'étiquetage obligatoire ou volontaire des aliments comprenant des OGM. En janvier dernier, les représentants du milieu de l'alimentation et de la production agricole, qui sont membres de la Filière agroalimentaire, s'étaient déclarés en faveur de l'étiquetage. Le gouvernement avait alors pris des engagements en ce sens, sans toutefois préciser si l'étiquetage serait obligatoire ou non. Selon M. Chez, le gouvernement du Québec s'est donné jusqu'au printemps 2001 avant de trancher la question.

La province songe à suivre Ottawa sur l'affichage facultatif

UNE QUESTION INTERNATIONALE

La politique canadienne sur les OGM n'est pas seulement critiquée au pays.

Encore récemment, lors d'une visite en France, le premier ministre Chrétien s'est fait rabrouer par Greenpeace France pour avoir déclaré publiquement que « manger des OGM ne le dérangeait pas ».

Le Canada est le deuxième producteur mondial d'organismes génétiquement modifiés, après les États-Unis. Ce qui n'est pas sans colorer sa position sur la question, estime Danièle Smadja, responsable de la délégation de la Commission européenne à Ottawa. « En Europe, nous avons des dirigeants politiques qui ne sont pas prêts à sacrifier les intérêts des consommateurs. À l'inverse, il y a au Canada, pour l'instant, une sensibilité qui vise à prendre en compte plutôt les intérêts des producteurs d'OGM », dit-elle.

Depuis dix ans, l'Europe légifère sur la question. Au dire de M^me^ Smadja toutefois, la réglementation actuelle est devenue trop lourde ce qui fait qu'elle n'est pas nécessairement bien respectée. La Commission européenne a donc décidé de procéder à des changements pour rendre la procédure plus efficace et permettre à l'étiquetage des OGM de devenir une réalité à la grandeur de l'Union européenne.

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Europe et Canada divergent pour le moment sur les principes de relations internationales qui doivent s'appliquer pour les OGM.

Jusqu'à présent, a prévalu la règle selon laquelle il faut prouver scientifiquement qu'un produit est dangereux avant de l'interdire. Défendu par le Canada et par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ce principe s'oppose toutefois à celui dit de précaution plaidé par l'Europe. Sommairement, le principe de précaution stipule qu'on ne peut autoriser la commercialisation d'un produit avant d'avoir acquis la certitude qu'il n'y pas de risque pour la santé. « C'est un principe qui est tout à fait intégré dans certaines politiques canadiennes (notamment dans le domaine environnemental) mais pas dans d'autres parce que justement il y a cette volonté de défendre les intérêts des producteurs », explique M^me^ Smadja. « Les autorités canadiennes disent qu'il n'y a pas de preuve qu'il y a un risque. Nous, nous disons qu'il n'y a pas de preuves qu'il n'y a pas de risques. »

SURVIE
Défi

Suite de la Une

venus qu'hier matin en hélicoptère, attendus par la famille, les amis et les commanditaires de ce Défi-Survie. Ils semblaient quand même en bonne forme dans les circonstances, mais la fatigue se lisait évidemment sur leurs traits.

« La première impression, c'est celle du défi accompli dans des conditions difficiles, a lancé François Perron à sa descente de l'hélico. On a réussi à passer au travers, malgré toutes les difficultés qu'on a rencontrées ». Dans ce genre d'expérience, les désagréments peuvent devenir des obsessions, mais les hommes n'ont pas relevé de problème plus important qu'un autre. Tout devenait essentiel, autant l'aspect physique que psychologique.

« On a réussi à passer à travers malgré toutes les difficultés »

« Tout en travaillant constamment pour se trouver de la nourriture, conserver un abri relativement sec et marcher beaucoup dans les environs, il faut savoir doser ses énergies et garder le moral, a expliqué Pierre Joubert. Mais on savait dans quoi on s'embarquait et on a bien géré les difficultés ». Heureusement, les mouches ne les ont importunés que le premier jour. « Après, on puait assez qu'on en n'avait plus », a-t-il enchaîné en rigolant.

L'humour fut d'ailleurs le principal moyen employé par les aventuriers pour surmonter les embûches. Malgré la promiscuité, ils ont conservé une entente parfaite. « Toute situation difficile tournait à la rigolade, a confié Pierre, qui a d'excellentes connaissances sur la survie en forêt. On a ri beaucoup et on avait un moral d'acier malgré tout ».

On s'en doute bien, les deux hommes n'ont pas mangé à leur faim à tous les jours. « Au total, nous n'avons pas mangé pendant quatre jours et présentement (jeudi matin), nous n'avons pas mangé depuis mardi après-midi, a expliqué François qui se contentait pourtant d'un petit bouillon pendant que Pierre enfilait les sandwiches l'un après l'autre. Mais j'ai découvert que l'être humain est assez fort pour parer à ça ». Le menu des deux « survivants » s'est surtout composé de fruits sauvages, de plantes, de poisson et de petit gibier à l'occasion et de couleuvre!

« J'ai découvert que l'être humain est assez fort pour parer à ça »

François Perron a avoué avoir songé à abandonner cette expérience extrême après cinq jours. « Mais le moral a repris le dessus et on a progressé jour par jour, heure par heure ». Ils ont reçu également des visites d'ours la nuit, qui s'approchaient à quelques dizaines de pieds de leur abri et qui s'enfuyaient à la vue du feu. « La quatrième fois, il s'est approché encore plus près. On n'a jamais fait un feu vite comme ça », a rappelé Pierre.

« 10 jours de survie, ce fut un beau mandat qu'on s'est donné mais c'est suffisant pour une première fois, a continué Joubert, très heureux de son expérience. Je ne sais pas combien de temps on aurait pu rester là encore, mais ça ne donne rien de mettre notre santé en danger. On ne fait pas ça pour battre des records, mais plutôt pour mettre en pratique nos connaissances en survie ».

Perron et Joubert ont déjà comme projet de répéter ce Défi-Survie en hiver, mais ils n'en sont pas encore rendus là pour l'instant. Parions qu'ils auront toutefois plus de difficultés à dénicher des couleuvres sous la neige.

RÉFLEXION

C'est plus facile d'être un amant qu'un mari, simplement parce qu'il est plus difficile de dire des choses intelligentes tout le temps que de faire des bons mots de temps en temps.

Honoré de Balzac

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 6
Le Québec et le Canada ..... 7 à 9
Le Monde 10
Opinions 11
Questions d'argent ..... 12 à 16
Bourses ..... 4 et 5

CAHIER B

Week-end Magazine ..... 1 et 2
Arts et spectacles ..... 2 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées ..... 7 à 9
Décès 10

CAHIER C SPORTS

André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 9

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

MORT
Froid

Suite de la Une

la presse la peur, le froid et l'obscurité qu'ils ont dû affronter avant leur délivrance.

Ces sous-mariniers à la retraite, émus par le drame du *Koursk*, ont survécu à 36 heures de captivité dans leur bâtiment immobilisé au fond.

« Je me suis installé dans ma couchette, me suis couvert et ai tenté de dormir » se souvient dans les colonnes du *New York Times* Gerald McLees, 85 ans, de Portsmouth (New Hampshire).

Son sous-marin, le *Squalus*, a coulé en 1939 et son équipage a attendu quelque 36 heures au fond avant d'être secouru. M. McLees se rappelle surtout du froid, de l'air vicié et de la peur qu'il fallait tenter en permanence de parvenir à contrôler.

« On nous avait donné ordre de rester couchés et d'économiser l'oxygène » poursuit-il, cette fois dans une interview au *New York Post*. « Moins vous parliez et bougiez, moins vous en brûliez ».

Les survivants ont été évacués en utilisant la Chambre de secours McCan, une cloche remontée par un câble, ancêtre de celle que les Russes ont tenté, en vain pour l'instant, de faire descendre sur le flanc du Koursk.

Des secours britanniques et norvégiens se sont entre-temps mis en route hier pour porter assistance au *Koursk*.

La situation est « proche de la catastrophe », a affirmé le premier ministre russe Mikhaïl Kassianov. Aucun sous-marin de secours russe n'a réussi en 48 heures à s'arrimer à une écoutille de sortie du *Koursk* pour tenter d'évacuer l'équipage, en raison du courant et du manque de visibilité.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

EXPO QUÉBEC 2000

Des fermières pas trop fermières

ISABELLE PORTER
Le Soleil

■ QUÉBEC— Saviez-vous que seulement 2 % des 40 000 membres du Cercle des fermières travaillent sur des fermes ? Lassées de ne se voir associées qu'à la broderie, les « nouvelles fermières » du Cercle souhaitent montrer qu'elles sont moins ringardes que nous le croyons. À Expo Québec, elles ont voulu célébrer le 85e anniversaire de leur association sous le signe de la modernité.

Pour que ce soit bien clair, on a mis le paquet. Revue d'information dynamique, site web et, en septembre prochain, une émission de télévision au Canal Vox. Animée par Marie-Claire Blais, elle sera entièrement consacrée aux fermières.

Comprenons-nous bien ici: même si, au sens strict, l'expression « Cercle des fermières » n'a plus de sens aujourd'hui, les membres se présentent toujours comme des « fermières » qu'elles soient avocates ou conductrices de « zambonis ». D'ailleurs, l'appellation « fermières » est teintée de paradoxe depuis le début.

En effet, comme l'explique la présidente actuelle du groupe, Yolande Labrie, les deux premières présidentes de l'association étaient des femmes de médecins.

CUISINE ET BRODERIE

Il ne faudrait pas croire tout de même que le Cercle a abandonné la cuisine et la broderie !

Pendant la durée de l'Expo, au Carrefour agroalimentaire, Soeur Angèle cuisine tous les soirs l'une des recettes de la cinquième édition de *Qu'est ce qu'on mange*. Pour ce qui est des activités organisées au pavillon des arts, on présente quand même beaucoup de broderie.

« C'est pas vrai qu'il n'y a pas de place pour les jeunes»

Dans un décor au design plutôt moderne, on nous montre, quelques-unes des plus belles oeuvres de ces dames. Certaines pièces datent d'ailleurs des premiers jours de l'association.

DES FERMIÈRES POLITISÉES

« Nous n'avons pas changé le nom de notre association parce que nous pensons que c'est le contenu qui doit d'abord changer. Le contenant viendra peut-être après », affirme Yolande Labrie.

La présidente estime que l'association doit s'ouvrir de plus en plus, notamment aux jeunes et aux communautés culturelles. À titre d'exemple, de concert avec le Conseil du statut de la femme et le ministère des Relations avec le citoyen, le Cercle des fermières section de Sherbrooke a élaboré cette année un projet d'intégration des immigrantes.

« Nous nous sommes découvert beaucoup d'affinités pour la broderie », lance fièrement Mme Labrie. Du côté des jeunes, on ne ménage pas non plus les efforts pour les attirer et, le cas échéant, bien les accueillir. « C'est pas vrai qu'il n'y a pas de place pour les jeunes dans nos associations. C'est un défi pour les fermières actuelles de rejoindre les préoccupations de jeunes ».

Enfin, forte de ses quelque 40 000 membres et de ses 745 sections à travers la province, le Cercle des fermières commence à s'impliquer sérieusement dans certains dossiers politiques touchant particulièrement les femmes.

À la dernière assemblée générale provinciale, elles ont discuté équité salariale, OGM, médecines alternatives, etc. Après deux années où les discussions et conférences ont été essentiellement consacrées à la pauvreté, le groupe se penchera dans les mois à venir sur le thème de la famille d'aujourd'hui. Quant à savoir jusqu'où s'étend ici la compréhension de la modernité, le Cercle reste quand même limité par les préoccupations... de ses membres.

Traitera-t-on alors des familles aux parents homosexuels, par exemple, durant la prochaine année ? « On n'est pas rendues là », répond Yolande Labrie avant d'ajouter que « si la position des membres venait à changer et que certains groupes régionaux faisaient des propositions, on ne sait jamais, ça pourrait bouger ».

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Même si les cercles de fermières se sont modernisés, la broderie et les arts ménagers ont conservé leur place, affirme la présidente Yolande Labrie.

EXPO QUÉBEC

VENDREDI 18 AOÛT

- **Scène Molson Dry**
  15h: Marc Tardif, illusionniste
  19h et 21h: Mario Grenier, Mathieu Gratton et leurs invités.
- **Carrefour agroalimentaire**
  Journée apicole; démonstrations culinaires et dégustations de produits du miel.
- **Place de la Famille**
  Animation continue sur la scène, avec Caillou et Annie Brocoli (2 fois par jour)
- **International de sculpture sur sable**
  Compétition en solo
- **Pavillon des sciences**
  Expositions interactives sur la nature et les sciences.
- **De tout pour tous:** Jeux extrêmes; spectacles de cascadeurs; bingos, pavillon des Arts textiles, manèges, 2500 animaux, Maison familiale.
- *Stationnement et service de navette gratuits à la Pointe-aux-Lièvres.*

Soirée blues

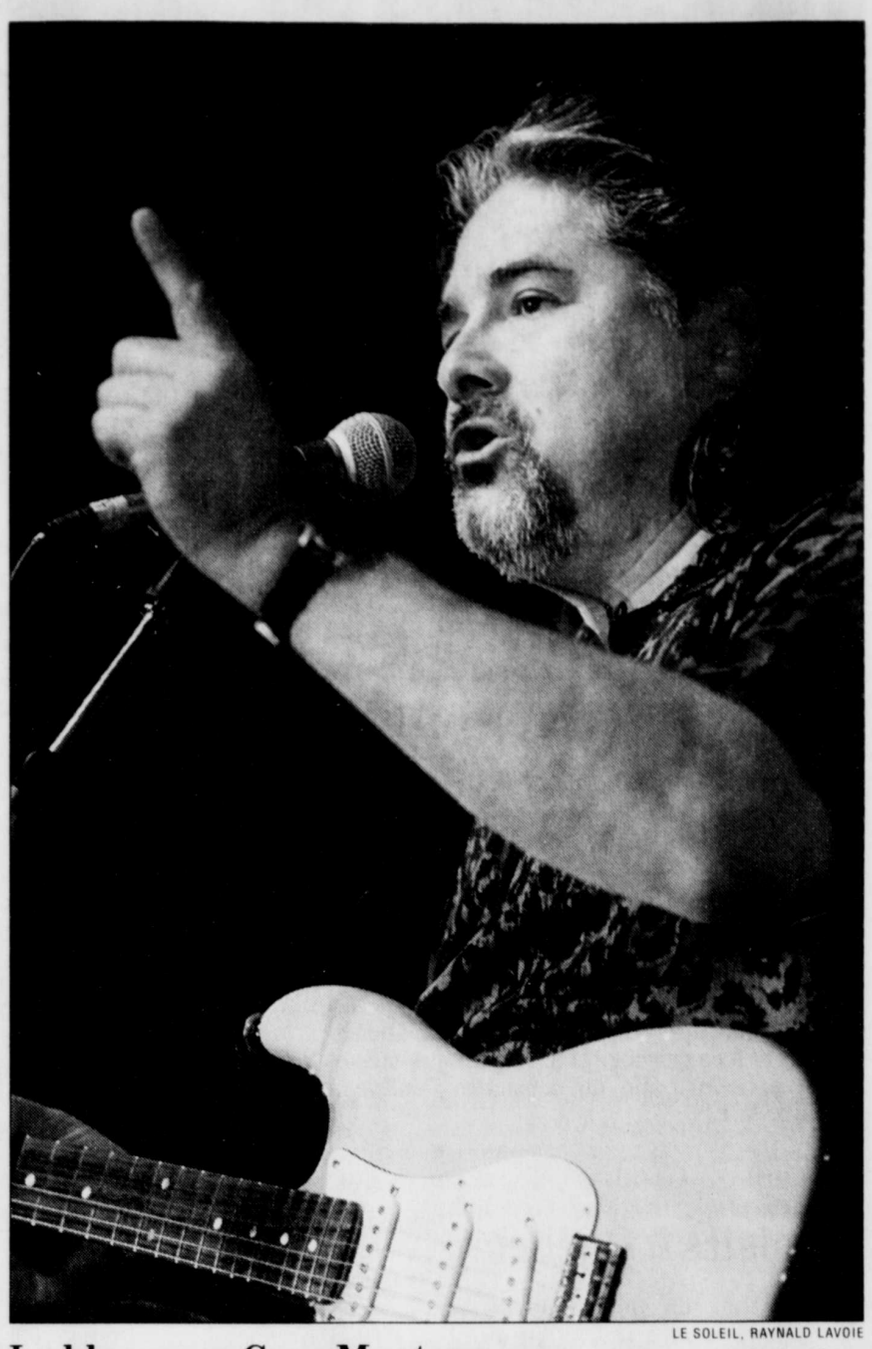

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le bluesman Coco Montoya effectuait un retour à Québec hier, sur la scène d'Expo Québec. La série de spectacles de la foire se poursuit ce soir sous la signe de l'humour avec deux spectacles de l'animateur Mario Grenier et ses invités, parmi lesquels Mathieu Gratton du duo Crampe en Masse, Pascal Babin et Roger Bernard. Demain soir, place au country avec le vétéran Bobby Hachey et l'étoile montante Julian Austin.

Des travaux perturbent la circulation sur l'autoroute 20

LÉVIS—Des travaux préliminaires à la reconstruction d'un pont perturberont la circulation sur l'autoroute 20, à la hauteur de Lévis, pendant quelques heures, aujourd'hui et demain.

C'est qu'a indiqué une porte-parole de la Direction régionale du ministère des Transports, Francine Bilodeau, hier.

« Des travaux de reconstruction seront effectués sur le pont enjambant la rivière des Couture, sur l'autoroute 20, en direction est. Aujourd'hui et demain, le ministère des Transports va effectuer des travaux préparatoires aux approches du pont afin de limiter au minimum les dangers de congestion de la circulation. Ces opérations entraîneront la fermeture d'une voie en direction est aujourd'hui, de 19 à 23h. En direction ouest, la fermeture d'une voie sera effectuée demain, de 5h à midi », a précisé Mme Bilodeau.

« À toutes fins utiles, il y aura peu de congestion », a ajouté la porte-parole.

Des indications de la porte-parole du ministère des Transports, il est également ressorti qu'une panoplie de panneaux indicateurs, à messages variables notamment et des flèches lumineuses, ainsi qu'un véhicule d'escorte seront déployés.

Par la suite, c'est-à-dire à compter du dimanche 20 août, il est prévu que la circulation s'effectue sur des voies réduites pour ce qui est de la direction est.

Ces mêmes voies réduites seront mises en place en début de semaine pour la direction ouest, celles-ci redonnant quatre voies à l'autoroute pour toute la durée des travaux de reconstruction. Les véhicules lourds et les autobus devront obligatoirement circuler sur les voies de droite, ceci dans les deux directions.

Les autobus devront circuler sur les voies de droite dans les deux directions

« Ces voies réduites reproduisent le scénario élaboré à l'occasion de la reconstruction du pont de la rivière Etchemin », a souligné Mme Bilodeau en faisant allusion aux travaux effectués quelques kilomètres plus à l'ouest, en 1999.

Confiés à Constructions Bécon pour 1,7 million $, les travaux de reconstruction du pont de la rivière des Couture devraient avoir été complétés le 19 novembre.

NEUFCHÂTEL

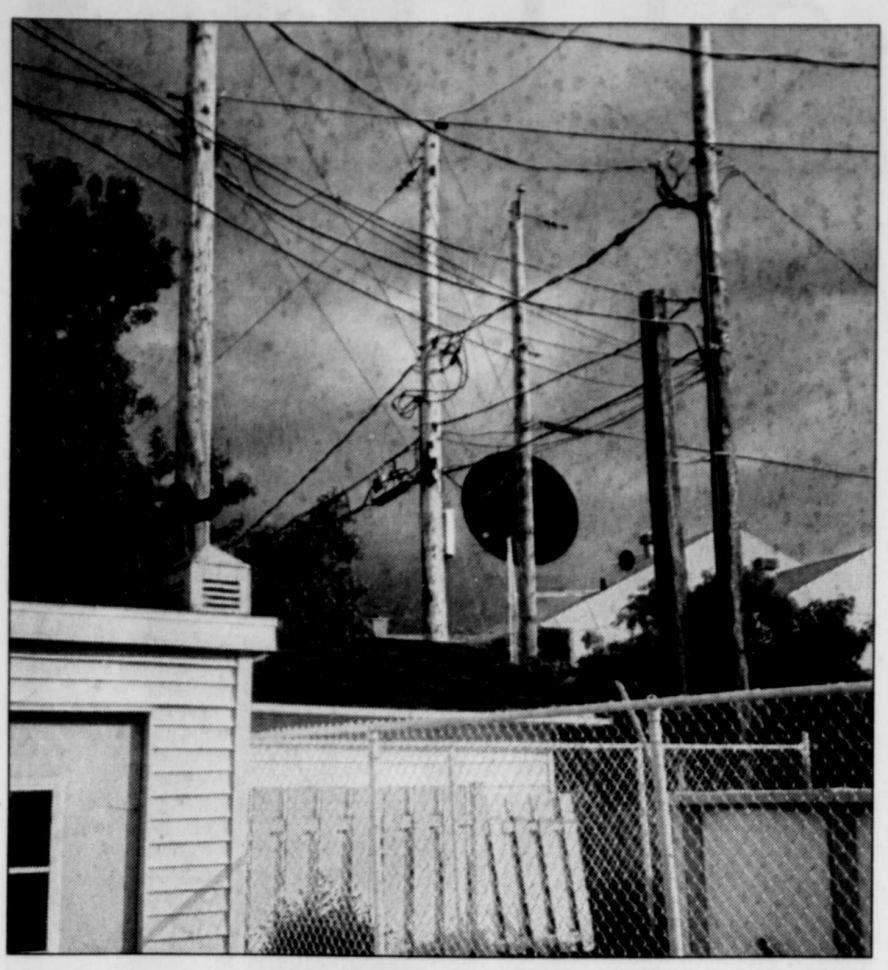

Forêt « urbaine »

Les citoyens de la rue de la Griotte, à Québec, qui se plaignent de l'apparition surprise de 18 poteaux d'Hydro-Québec et de Bell à proximité de leurs condos, ne sont pas les seuls aux prises avec ce problème. Dans le secteur Neufchâtel, les contribuables des rues Place Vanier et de Limoges (photo ci-dessus) ont été impuissants à faire réduire le nombre des poteaux installés dans leur fond de cour, lors de la construction de 80 nouvelles maisons sur le terrain voisin, il y a quelques années. Dans ce dossier également, le promoteur avait refusé de payer environ 75 000$ de plus pour que les nouvelles installations soient enfouies sous terre. À l'époque, Hydro-Québec exigeait que des propriétaires qui bénéficient d'installations souterraines renoncent à ce privilège et assument eux-mêmes le coût d'une nouvelle installation aérienne, afin de permettre l'enlèvement de quelques-uns de ces poteaux. **M.L.**

Loisirs à Québec

La Ville de Québec invite la population à utiliser jusqu'au 25 août, le service d'inscription postale pour les activités de loisir d'automne, ceci afin d'éviter la cohue des séances d'inscriptions traditionnelles. Des formulaires d'inscriptions sont disponibles dans le guide des loisirs ou encore il est possible de ramasser des copies du formulaire aux centres communautaires Ferland (1600, 8e Avenue), Lucien-Borne (100, chemin Sainte-Foy), Michel-Labadie (3705, avenue Chauveau), au Centre récréatif Mgr-Bouffard (680, rue Sainte-Thérèse) et à la piscine J.-A.-Lachance (2910, rue Claisse). De même, vous pouvez déposer vos demandes d'inscriptions dûment remplies à ces divers endroits du lundi au vendredi de 12h à 21h et ce jusqu'au 25 août. Si un atelier devient complet, un préposé aux loisirs communique avec les personnes afin de leur offrir d'autres possibilités. Notez que le Guide des loisirs est l'unique répertoire regroupant les activités que proposent 150 organismes de loisirs sportifs, culturels ou communautaires. **L.F.**

PORTNEUF

De chapelles en églises

Les Portneuviens accueillent la visite le dimanche 20 août de 13h à 17h dans les chapelles et les églises du comté. À chacune des 36 stations, des guides donnent de l'information sur l'histoire et le patrimoine de tel ou tel bâtiment religieux. En plusieurs endroits, on propose aussi une exposition, un concert ou des activités pour les enfants. À noter, un livre sur les chapelles et les églises de Portneuf vient tout juste d'être publié et est vendu sur place. Pour informations : joindre Denis Robitaille au (418) 285-0425. **L.F.**

Retour au travail chez Métro GP

Les employés en grève de quatre supermarchés Métro GP de Charlesbourg, Neufchâtel, Ancienne-Lorette et Saint-Romuald ont accepté la dernière offre faite par l'employeur mettant ainsi fin à une grève de deux semaines. Depuis lundi les syndiqués ont repris le travail. Au Québec, la bannière Metro GP compte 13 supermarchés et plus de 1100 employés.

Travaux sur le boulevard Ste-Anne

Des travaux de reconstruction du passage à niveau de la rue Dufournel dans la municipalité de l'Ange-Gardien seront réalisés du 18 au 23 août 2000. Ces travaux se dérouleront 24 heures par jour et entraîneront la fermeture complète de la rue Dufournel. Pour emprunter le boulevard Sainte-Anne ou l'avenue Royale, les usagers devront effectuer un détour par la rue Petit Pré à Château-Richer en direction est et par la rue Casgrain à Château-Richer en direction ouest. Pour plus de renseignements sur les travaux routiers : (418) 684-2363 ou le 1-877-393-2363 sans frais, de n'importe quel endroit au Québec.

SAINTE-FOY

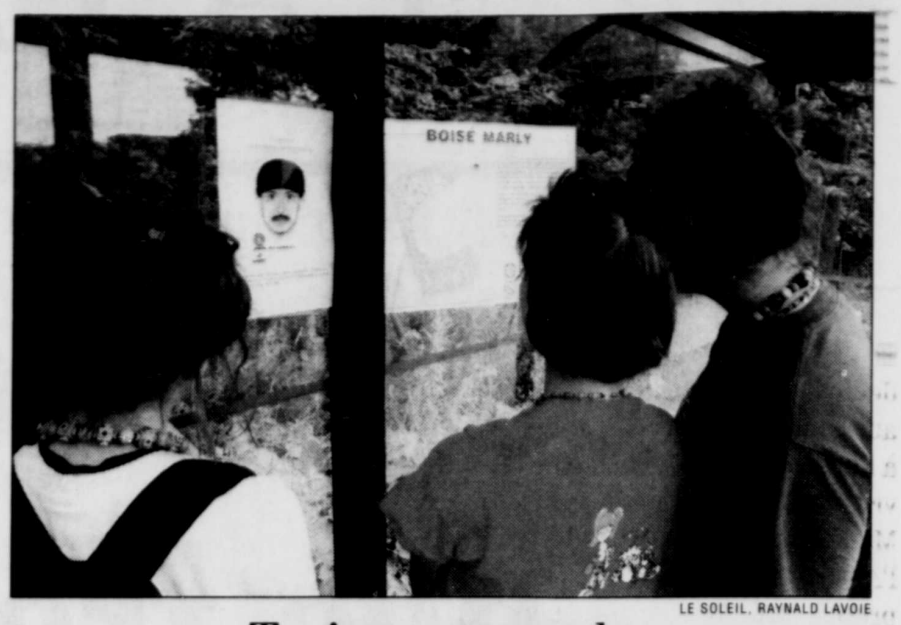

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Toujours en cavale

Les policiers de Sainte-Foy sont toujours à la recherche de l'agresseur du boisé Marly, responsable du viol d'une jeune fille de 15 ans le 8 août dernier. S'ils certifient avoir vérifié beaucoup d'informations et progressé dans le dossier, aucun suspect n'a encore été arrêté. La situation est la même dans la municipalité de Scott, en Beauce, où la Sûreté du Québec n'a toujours pas réussi à retrouver le coupable de la violente agression sexuelle du 29 juillet. Toute personne possédant des informations sur ces crimes peuvent les transmettre à la police via la ligne Info Crime, 650-7999. **S.B.**

Un accident mortel

Une adolescente de 15 ans, Louise Thibodeau, a perdu la vie mercredi dans un accident de la route. L'impact, impliquant deux voitures et un camion-remorque, s'est produit vers 17h00 à Saint-Samuel, entre Drummondville et Victoriaville. Le conducteur du véhicule dans lequel la victime prenait place, un jeune homme de 17 ans, aurait omis de céder le passage au camion, le percutant sur le côté. L'automobile aurait alors dévié de sa trajectoire pour heurter une autre voiture circulant en sens inverse. Le camionneur s'en tire indemne, alors que les conducteurs des deux automobiles ont subi des blessures mineures. **S.B.**

Décès du jeune cycliste

Pascal Desjardins, 12 ans, le jeune cycliste heurté mardi matin par une camionnette à Saint-Nicolas, a succombé mercredi à ses blessures à la tête. La gravité de son état avait forcé son transfert de l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'Enfant-Jésus. Selon les policiers et les témoins de l'accident, le conducteur du véhicule aurait tout tenté pour éviter le garçon à vélo. C'est la négligence de ce dernier, qui aurait traversé la rue sans regarder, qui serait la cause de l'accident. **S.B.**

LA CROIX-ROUGE ET LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

« Embarquez » les plaisanciers dans la formation

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—Bientôt finis les beaux jours des plaisanciers insouciants responsables des accidents de navigation qui comptent pour plus de 40% des noyades au pays. À compter de 2009, les conducteurs de tout ce qui existe comme embarcation au Canada devront posséder une carte de compétence.

« Jusqu'à maintenant, on n'exigeait aucune formation, aucune connaissance ni de l'eau, ni de la météo, ni des bouées, ni de l'équipement à bord. Les gens s'aventuraient sur le fleuve sans même savoir où était le chenal », constate Martin Audet, représentant des services et produits éducatifs de la Croix-Rouge canadienne qui tient jusqu'à samedi, au magasin Latulippe, une clinique d'information sur le nouveau programme de l'organisme baptisé « Embarquez ».

Martin Audet n'hésite pas à faire le parallèle entre l'eau et la route. « Le plaisancier doit respecter une limite de vitesse, céder le passage à certains types d'embarcation, attacher sa veste de flottaison et naviguer entre les bouées comme l'automobiliste à l'intérieur de sa voie », explique-t-il en substance.

Deux mille neuf est le délai ultime accordé aux plaisanciers pour se conformer à la nouvelle réglementation sur la sécurité nautique. Mais depuis un an déjà les mordus de l'eau nés après le 1er avril 1983 doivent détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CEP) pour tenir le gouvernail.

La prochaine étape sera franchie le 15 septembre 2002 quand tous les plaisanciers à la barre d'un bateau à moteur de moins de quatre mètres (13 pieds) de longueur devront se procurer leur carte. Martin Audet précise que les embarcations de 13 pieds et moins, ce sont les chaloupes, les canots, les motomarines dont la popularité ne cesse d'augmenter.

En 2009, ce sont enfin tous les conducteurs de toutes les embarcations qui seront assujettis à la nouvelle réglementation.

ALCOOL ET FORMATION

Comme pour la route, la vitesse et l'alcool sont en cause dans la très grande majorité des accidents sur l'eau. Chez au moins 30% des victimes de noyades liées à la navigation en 1997, on a constaté un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale de 80 mg. « Les accidents sont souvent causés par des gens en boisson, note Martin Audet. Il y a presque toujours de l'alcool à bord. C'est important de surveiller sa consommation. »

Autre constatation, dans 80% des accidents de navigation, les gens ne portaient pas leur veste de flottaison. Autant d'imprudences qui convainquent la Croix-Rouge de la nécessité d'encourager les plaisanciers à prendre une formation en participant à son programme « Embarquez ».

TROIS OPTIONS

« Les gens ont le choix entre trois options, explique le représentant de la Croix-Rouge accréditée par la Garde côtière pour faire passer les examens menant à l'obtention de la carte de compétence. Ils peuvent soit aller directement à l'examen, soit acheter le volume ou le CD-ROM « Embarquez » (24,95$) et passer l'examen après, soit s'inscrire à la formation de 8 heures qui inclut le CD et le volume. »

Interrogé sur les questions pièges responsables du plus grand nombre d'échecs à l'examen, Martin Audet a spontanément répondu « les bouées ». « C'est méconnu. Les gens ne connaissent rien des bouées. »

Au fait, si en naviguant vers l'amont, vous voyez une bouée tout en rouge, saurez-vous où se situent les eaux les plus sûres ? Au nord de la bouée, au sud, à gauche ou à droite ? Je vous le donne en mille ? À gauche, voyons !

Avec une bonne réponse à cette question, vous obtiendrez votre carte de compétence pour 25$, taxes incluses.

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Martin Audet et Nancy Delisle, de la Croix-Rouge, expliquent le programme « Embarquez » à Claude Duquette de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

PROBLÈMES AUX URGENCES

Les «omnis» en ont déjà plein les bras

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

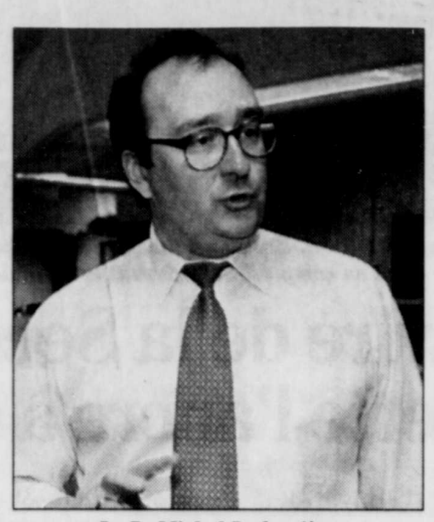

Le Dr Michel Lafrenière

■ QUÉBEC — «Que tous les médecins fassent leur part, et il n'y aura plus de pénurie de personnel à l'urgence. On pourra même ouvrir d'autres hôpitaux!», martèle Michel Lafrenière, président de l'Association des médecins omnipraticiens de la région de Québec.

La proposition de l'Association des hôpitaux du Québec de réduire de 30% les honoraires des omnipraticiens pratiquant principalement en clinique privée a provoqué l'ire des médecins qui, comme Michel Lafrenière, partagent leur temps entre le cabinet et le centre hospitalier.

Voilà presque deux mois déjà que l'AHQ a déposé auprès de la communauté médicale sa proposition pour remédier au problème de pénurie de personnel dans les urgences.

Dans le système actuel, tous les médecins de moins de 10 ans d'expérience doivent consacrer 12 heures par semaine à des activités médicales particulières (AMP) dans un établissement hospitalier. Le plan de réforme prévoit étendre ce «service médical» à vie. Cette obligation entraînerait des répercussions importantes sur le métier des omnipraticiens, qui investissent temps, argent et confiance à se bâtir une clientèle en clinique privée. Les contrevenants épongeraient de lourdes amendes.

27 cliniques privées répondent aux urgences mineures

L'initiative est bien malheureuse, dit Michel Lafrenière. «À chaque fois que le système hospitalier éprouve des problèmes, ce sont les omnipraticiens en clinique qui sont pointés du doigt. Mais nous ne sommes pas les seuls médecins au Québec.»

Les quelque 193 généralistes des CLSC de la région de Québec et la vingtaine qui pratiquent en santé publique pourraient apporter leur aide. «Certains ont des horaires bien plus confortables que leurs collègues des cliniques privées», soutient Lafrenière.

Mais tous ceux qui travaillent dans des établissements hospitaliers (CLSC, centres de longue durée) sont exemptés de collaboration aux services de base (AMP). Le système actuel juge qu'ils y participent déjà dans le cadre de leur travail, même s'ils changent des pansements de 8h à 4h ou font du «counseling» pour les fumeurs.

«Le concept des AMP est trop large. Il doit être circonscrit aux activités essentielles: soins de longue durée, soins de courte durée, urgence. Partout où on établit une garde, croit Lafrenière. En ciblant les tâches primordiales, et en y faisant participer tous les médecins, pas seulement ceux des cliniques privées, on arriverait à les couvrir. Nous sommes en nombre suffisant».

OMNIPRATICIENS SURCHARGÉS

La tâche des omnipraticiens est de plus en plus lourde, rappelle Lafrenière. À la clinique Pierre-Bertrand, à Vanier, le médecin recevait hier quatre diabétiques, trois patients atteints d'anxiété, un cas de CSST. Depuis le virage ambulatoire, les généralistes assument une part plus importante du suivi médical. «Les omnipraticiens assurent les soins pré-hôpital et post-hôpital. Que les gens disent qu'on a une pratique légère, je ne l'accepte pas», tonne Michel Lafrenière.

Malgré l'alourdissement de leurs responsabilités, 85% des médecins généralistes qui pratiquent en clinique travaillent aussi dans des centres hospitaliers.

Le gouvernement doit reconnaître et préciser le rôle que jouent les cliniques privées dans le réseau de la santé, maintient Lafrenière. «Il y a six ans, on nous disait: les médecins de famille dans les hôpitaux, c'est fini. Et maintenant, on veut nous ramener? Que le gouvernement se branche!»

Entre-temps, 27 cliniques regroupant 225 médecins généralistes dans la région de Québec se sont réunies en réseau afin de répondre aux urgences mineures des patients. «Quatre ans plus tard, 99% des gens ne savent pas qu'ils peuvent venir se faire soigner chez nous, faute de publicité du gouvernement. Alors les malades engorgent les urgences, pendant que nous poireautons».

Il y a là un manque de cohérence dans le plan de réforme de la santé, affirme Lafrenière. «Utilisons les ressources de manière cohérente, mettons à profit les cabinets privés, améliorons la communication entre eux et l'hôpital, et nous aurons réglé un gros morceau du problème».

Si le plan proposé par l'AHQ est appliqué, Michel Lafrenière craint un crise majeure. Le temps manquera aux omnis pour suivre leurs patients, le recrutement de praticiens pour les cabinets privés et en médecine familale, déjà difficile, deviendra impossible. Le nombre d'omnipraticiens est en baisse dans la région de Québec. En 1992, ils étaient 549 à exercer leur profession. Aujourd'hui, il ne sont plus que 521.

RÉFORME MUNICIPALE

Les 12 maires offrent de dédommager la Ville de Québec

Le coût des équipements régionaux serait partagé entre la Ville, la banlieue et l'État

MARC LESTAGE
Le Soleil

QUÉBEC — Les maires de banlieue de la CUQ ont offert hier de partager les dépenses de 16 millions$ dont la Ville de Québec écope à titre de ville-centre et même de constituer un fonds spécial de 2 millions$ pour soutenir le développement économique régional.

La banlieue accepterait de payer un tiers de cette facture à condition que Québec et le gouvernement provincial en fassent autant. «Personne ne pourra plus jamais dire que les maires de banlieue de la CUQ refusent de collaborer au projet de réforme municipale», titrait le communiqué des 12 maires à la suite de cette ouverture.

La proposition des maires n'a toutefois pas convaincu la ministre Louise Harel de renoncer à son projet. En contrepartie de leur offre, les maires souhaitent qu'il ne soit plus question de fusion et que l'exécutif de la nouvelle CUQ soit formé de trois maires de banlieue, du maire de Québec et de deux autres représentants des MRC dont un de la Rive-Sud.

L'ouverture n'a pas permis non plus de calmer les esprits. Quelqu'un autour de la table a prononcé le mot «fusion», ce qui a incité la mairesse de Sainte-Foy Andrée Boucher à dénoncer vertement une fois de plus «la loi inique sur les fusions présentée par le gouvernement». Un peu choquée, même si elle s'y attendait, la ministre Harel a refusé d'utiliser le droit de réplique que lui proposait le président de la commission immédiatement après cette salve.

À titre de président de la CUQ, le maire Jacques Langlois a proposé que la CUQ devienne une espèce de MRC et qu'elle continue de s'occuper des affaires en cours, tandis que la nouvelle commission aurait des pouvoirs plus larges dans les dossiers suprarégionaux, comme le transport en commun et le développement industriel.

LES PETITES MUNICIPALITÉS

En avant-midi, le maire Michel Giroux de Lac-Beauport a rappelé que les neuf villes de la MRC de «l'arrière-pays» entre le lac Saint-Joseph et Sainte-Brigitte de Laval n'ont rien à voir avec le territoire concerné par la Communauté métropolitaine de Québec. La ministre Harel a vite fait de rappeler à M. Giroux qu'il est «pourtant un des signataires du rapport Lapointe».

Le maire Gilles Morin de Saint-Pierre, île d'Orléans, est venu expliquer le plus calmement du monde avec sa belle grosse voix que le gouvernement serait bien avisé «de ne pas inclure l'île dans son projet de ville de 700 000 habitants».

Selon ce cultivateur, les gens de l'île d'Orléans ne verraient pas bien non plus «qu'on ne permette même pas à l'un des leurs d'aller parler en leur nom», lors des réunions du nouvel organisme. Selon lui, impensable également l'idée de «fusionner une ou l'autre des six municipalités de ce territoire».

L'ÉTAT DANS L'ÉTAT

En ouverture, le Mouvement réforme municipale a soumis que les dirigeants de la nouvelle communauté régionale devraient être élus au scrutin. «Ce serait ajouter un niveau de gouvernement à ceux qui existent déjà», de faire remarquer le ministre responsable de la région Paul Bégin.

La ministre Louise Harel a bien aimé que ce groupe utilise l'image d'un condominium pour illustrer de quelle façon devrait être géré le nouvel organisme supra régional.

Lévis refuse d'être englobée

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — La Ville de Lévis a la certitude qu'inclure la rive sud dans la communauté métropolitaine proposée par Louise Harel est une erreur.

C'est ce point de vue sans surprise que développe le mémoire de la première ville de la rive sud qui sera déposé ce matin devant la Commission parlementaire sur le projet de loi 137.

Le maire Jean Garon n'était pas le porte-parole de Lévis, les conseillers municipaux Jean-Claude Bouchard et Pierre Hébert lui ayant ravi sa place.

«Il faut comprendre que M. Garon s'est placé dans une drôle de situation. On ne l'a jamais entendu s'exprimer en quoi que ce soit contre le Comité Lapointe où il avait d'ailleurs accepté de siéger. S'il ne s'exprimait pas contre, il était donc pour. Ce qui allait à l'encontre de la position de la Ville de Lévis», a observé Jean-Claude Bouchard.

«Nous ne pouvions confier à M. Garon le mandat d'être le porte-parole des Lévisiens pour qu'il se rende en commission parlementaire dire le contraire de ce que le conseil municipal a décidé», a ajouté M. Bouchard, se refusant toutefois à commenter le fond du mémoire lévisien avant que celui-ci n'ait été entendu aux auditions publiques d'aujourd'hui.

De la copie que LE SOLEIL a obtenue, il se dégage que, tout comme la Coalition municipale, «la ville de Lévis est convaincue que le rattachement des municipalités des deux MRC (Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière) à la nouvelle communauté métropolitaine, tel que proposé dans le projet de loi 137, constitue une erreur d'appréciation, à la fois sur le territoire, sur la population et sur le développement économique de la Rive-Sud».

Lévis en faveur des fusions sur la rive sud

«À cet effet, elle propose le regroupement des deux MRC en une seule entité, qui assumerait les compétences dévolues à une MRC dont le territoire se situerait à l'extérieur de celui d'une communauté métropolitaine», ajoutent ses auteurs. Percent aussi dans le document les craintes que la communauté métropolitaine ne soit le commencement de la fin des spécificités de la rive sud, y compris de la région Chaudière-Appalaches. Il ressort toutefois que Lévis est favorable aux fusions sur la rive sud. Le mémoire de Lévis renvoie également la balle au gouvernement en notant «qu'il semble que la raison première de la création de cette communauté est de répondre non pas aux problèmes de la Ville de Québec comme ville-centre, mais plutôt comme capitale. Dès lors la tâche d'assurer la pérennité, le développement et l'aménagement de la Vieille Capitale revient davantage à l'ensemble de la province plutôt qu'aux seules municipalités de la région métropolitaine de recensement de Québec».

Lundi, ce sera au tour de la Coalition municipale de la Rive-Sud de faire valoir son droit à la différence devant la commission. Elle déposera quelques milliers de cartes postales signées par des gens de la rive sud à l'intention de Mme Harel.

FUTURE SHOP
L'ordinateur Compaq 5BW127 annoncé en page 2 du circulaire du 16 au 22 août ne comprend pas une caméra Internet comme illustré.
Veuillez nous excuser de l'inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.
1486210

Portugal et Espagne
De la Galice antique à l'Andalousie médiévale
2 repas/j, hôtel 1re cl., 2 sem. (14 sept.)
Accompagné par un prof d'histoire!
Italie et Sicile
Le circuit idéal, du lac de Côme jusqu'en Sicile
Accompagné, départ: 18 sept., 3 sem.
Merveilles de Turquie
Accompagné, 3 sem., 27 sept.
Australie et Tasmanie
Un voyage fabuleux, 3 sem., 11 nov. et 3 mars
Brésil, Argentine, Chili, Pérou
Accompagné, 3 sem., dép. 8 nov. et 7 mars
Thaïlande 3 sem., 6 nov. et 4 févr.
Autres départs de groupe: Costa Brava, Tunisie, Maroc, Malte et Chypre (Egypte/Israël)
VOYAGES le Tassili 514 842-9666 1800 453-4295
Permis du Québec
1484725

LA VENTE MÉDAILLE D'OR
0%
jusqu'à 60 mois à l'achat
Neon 2000
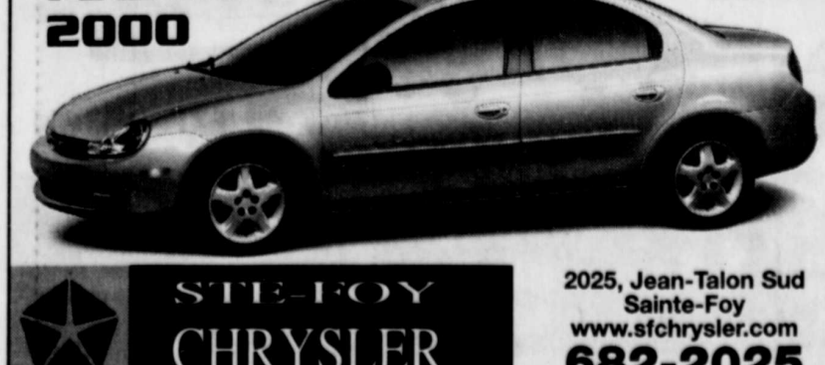
STE-FOY CHRYSLER
2025, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
www.sfchrysler.com
682-2025
1485669

LE TRENTE ET UN®
LES ESSENTIELS exclusifs
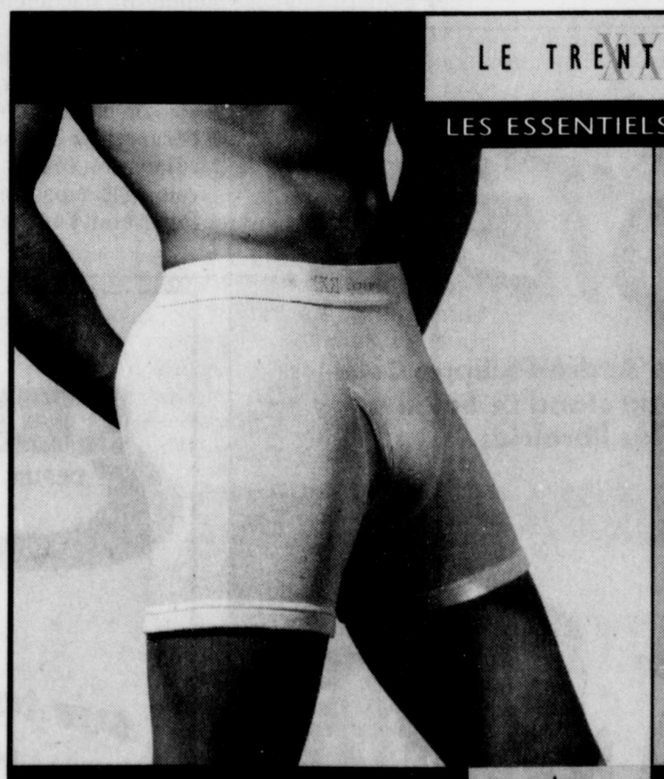
CALEÇON boxeur 10,99 Rég.15.00*
Allure actuelle, confort moderne. Pur coton peigné, solides coutures surfilées et amincies, élastique logo ton sur ton intérieur ratiné de haute qualité pour un confort supérieur. Noir, blanc, gris chiné. P.m.g.tg.
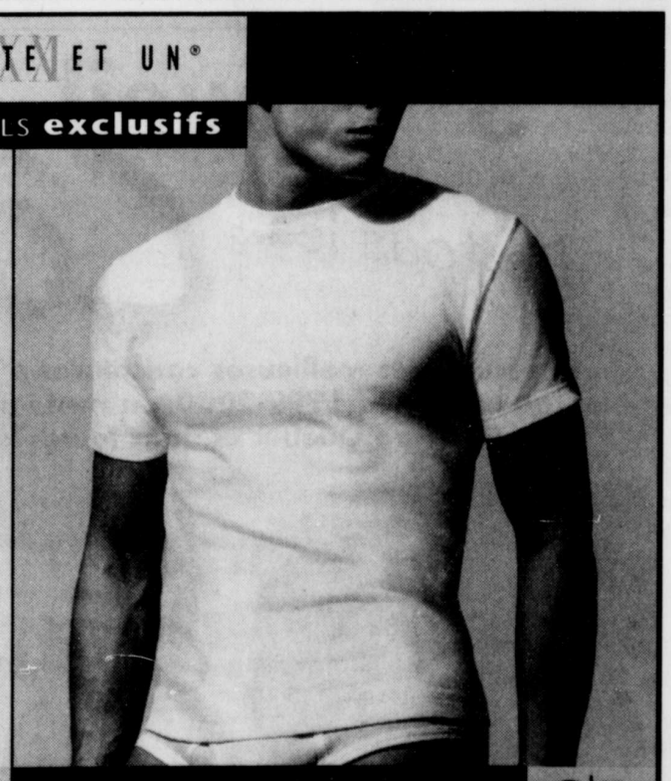
MAILLOT encolure ronde 9,99
Un rapport qualité-prix imbattable! Pur coton peigné, coutures amincies pour un confort incomparable. C'est l'élément numéro un dans le jeu des superpositions. Blanc ou gris chiné P.m.g.tg.

CALEÇON essentiel 5,99 Rég. 8.00*
Pur coton peigné, coutures renforcées, surfilées et amincies, élastique logo ton sur ton, tissage ratiné souple de haute qualité pour un confort supérieur. Noir, blanc, gris chiné. P.m.g.tg.

TRIO CALEÇONS classiques 9,99
Une valeur Simons vraiment exceptionnelle. Un emballage de 3 dessous pur coton, taille haute à coutures surpiquées, élastique logo intérieur ratine pour un confort quotidien incomparable. Blanc pur. P.m.g.tg.
la maison simons
QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Le lieutenant-colonel Taschereau meurt à 85 ans

Le militaire avait participé au débarquement de Normandie en juin 1944

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Héros de la Deuxième Guerre mondiale, le lieutenant-colonel Louis Taschereau est décédé, de façon naturelle, à l'âge de 85 ans, mardi, à l'hôpital Enfant-Jésus du CHA.

Le service aura lieu à 11 h, demain, à l'église Saint-Yves, au 2470 Triquet, à Sainte-Foy. Il sera ensuite reconduit à sa dernière demeure au cimetière de Sainte-Marie de Beauceville.

Commandant adjoint du Régiment de la Chaudière, de juin à août 1944, et commandant adjoint du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, d'octobre 1946 à juillet 1948, il a servi en qualité d'officier dans la milice active non permanente, dans l'armée active et dans l'armée régulière de 1935 à 1964.

En juin 1944, 105 soldats du régiment de la Chaudière furent tués

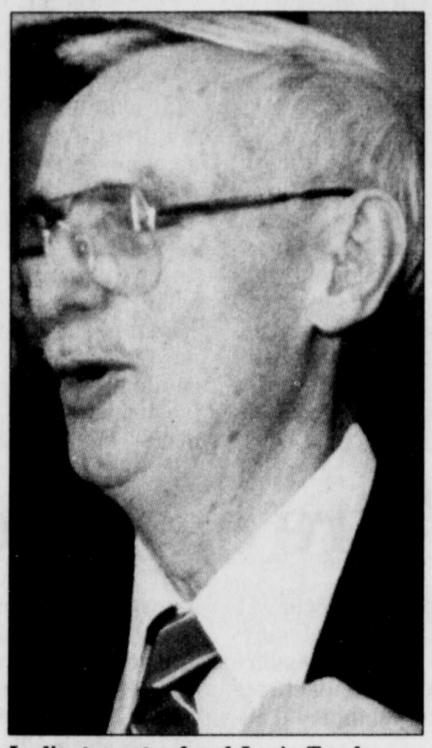

Le lieutenant-colonel Louis Taschereau avait été décoré de l'Ordre de l'Empire britannique.

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, en juin 1994, dans le cadre des fêtes soulignant le 50e anniversaire du débarquement, le lieutenant-colonel Taschereau avouait que les militaires s'attendaient à de grosses pertes. « Le général nous avait prévenus qu'on pouvait perdre le tiers de nos troupes », disait-il.

À l'heure H du jour J, ce militaire de carrière avait alors le grade de major et secondait le commandant Paul Mathieu à la tête du Régiment de la Chaudière. Il avait l'ordre de faire traverser la Manche à ses troupes et de les débarquer sur la plage normande de Juno. Le but était de neutraliser les batteries ennemies pour libérer Benysur-Mer, Basly, La-Mare et rejoindre les Queen's Own Riffles à Colombysur-Taon.

« Ce jour-là, notre régiment a atteint tous ses objectifs. On dit qu'il fut le seul à réussir ce tour de force », se rappelait M. Taschereau.

Au cours de l'opération Overload, du 5 au 6 juin 1944, 105 membres du Régiment de la Chaudière, presque tous originaires de la Beauce, furent tués, blessés ou fait prisonniers.

Au départ, le major avait pris la précaution de faire monter ses hommes sur onze bateaux différents, quatre cargos de 8000 à 10 000 tonnes et sept péniches d'assaut. « Je ne voulais pas perdre l'unité au complet », plaidait-il.

Il avait été blessé en trois occasions au cours du débarquement et avait gardé des séquelles psychologiques de l'événement.

Le Liberty Ship N.V. John W. Brown est un des deux seuls exemplaires restants sur une flotte qui en comptait 2700 durant la Seconde Guerre mondiale.

Un navire de la Seconde Guerre jette l'ancre à Québec

LISE FOURNIER
Le Soleil

QUÉBEC — Le *Liberty Ship N.V. John W. Brown*, un vétéran de la Deuxième guerre mondiale, sera ancré dans le Vieux-Port de Québec à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'à dimanche. Les visiteurs auront le privilège de monter à bord pour le visiter à partir de demain.

Ce cargo — construit en 40 jours — faisait partie d'une armada de 2700 navires identifiques lors de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux exemplaires dont le *Jeremiah O'Brien* exhibé à San Francisco.

L'histoire des Liberty Ship a commencé en 1941 avec l'annonce par le président américain Franklin D. Roosevelt d'un programme de 350 millions $ pour la construction d'une soixantaine de « tramps » d'une capacité de 10 000 tonnes. Lorsque le premier d'entre eux, le *NV Patrick Henry*, a été lancé en 1941, le président des États-Unis affirmait que ces navires allaient apporter la liberté à l'Europe — c'est à compter de ce jour qu'on les a surnommés les Liberty Ships.

Après la guerre, le navire servira au transport des marchandises sur l'Atlantique et participera de ce fait à la reconstruction des pays d'Europe.

À partir de 1946, la Commission maritime américaine le prête à la ville de New York qui en fait un bateau-école. Ce bateau vestige du passé a été rénové il y a quelques années pour être vus et visités dans divers ports d'Amérique.

Garon vante le travail de l'ex-conseiller Denis Roy

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Le message laissé en partant par le conseiller Denis Roy a été très clair, a observé le maire de Lévis, Jean Garon, dans un propos feutré, hier.

Presque réservé, M. Garon s'en est tenu à souligner que le conseiller du quartier Notre-Dame a abattu beaucoup de travail à l'occasion de son passage à l'hôtel de ville et qu'il a fait avancer beaucoup de dossiers, si ce n'est que parfois, il a entretenu des divergences de vue sur les moyens bien qu'il ait été d'accord avec les objectifs. Et qu'il posait beaucoup de questions.

« Quand quelqu'un pose des questions, il faut prendre les choses positivement. Il faut comprendre qu'il tient à savoir si l'argent des contribuables est bien dépensé et si les moyens mis en œuvre sont les bons. Ce n'est pas en mettant la poussière sous le tapis que les choses sont réglées », a noté M. Garon.

« C'est pour ça un conseil municipal. Ce n'est pas comme une armée où tout le monde marche au pas. Un conseil municipal est constitué de gens de diverses origines, de divers milieux. Après l'élection, c'est comme un conseil d'administration qui gère », a-t-il ajouté, déplorant que l'avènement des partis sur la scène municipale a souvent amené un contexte de politisation à outrance.

Pour le maire, il est clair que M. Roy avait droit aux opinions qu'il a défendues, ne serait-ce que c'est là l'essence de la démocratie et de la vie municipale.

Lundi, en remettant sa démission, le conseiller Roy a notamment indiqué qu'il lui était devenu impossible de réaliser son mandat d'élu à cause du contexte de confrontation permanente à l'hôtel de ville lévisien.

Dans son commentaire portant sur le départ, le porte-parole du groupe des neuf, Gilles Lehouillier, a affirmé que M. Roy s'était l'artisan de ses propres malheurs.

EN BREF

Du covoiturage organisé

Conduire une voiture, c'est amusant, mais la partager présente des avantages écologiques et économiques. C'est dans cet esprit que Covoiturage Univert propose le jumelage gratuit de passagers et de conducteurs qui ont comme point régulier de départ ou d'arrivée l'Université Laval. Il s'agit d'un service de covoiturage offert aux étudiants et membres de la communauté universitaire mais qui est aussi ouvert aux gens de l'extérieur. Cette activité a pour but de diminuer l'usage de l'automobile et ainsi de réduire la pollution atmosphérique. De plus, Covoiturage Univert permet de pallier à l'absence de la STCUQ hors des axes majeurs et de rapprocher du centre-ville les résidents des zones extérieures. L'inscription à Covoiturage Univert doit se faire en personne au bureau d'Univert Laval (2235 pavillon Pollack). L'organisme soutenu par le Fonds d'action pour les changements climatiques et par la CADEUl, n'exige rien pour l'inscription, ni pour les jumelages mais suggère toutefois aux passagers de verser au conducteur un dédommagement de 1$ par tranche de 15 kilomètres parcourus lors de chaque déplacement. Des informations sont aussi disponibles sur le Net à l'adresse www.ulaval.ca/univert. L.F.

Recherche sur l'arthrose
CHUL DU CHUQ

- Nouveau produit dans le traitement de l'arthrose du genou
- Objectif de l'étude: évaluer la sécurité et l'efficacité du nouveau produit
- Candidats recherchés:
  - **Patients avec arthrose à un seul genou**
  - Acceptent de recevoir une injection dans leur genou
- Durée de l'étude: 6 mois
- Pour plus d'informations, communiquez au **(418) 656-4141 poste 7624**

N.B. Ce projet a été accepté par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (26.05.04).

1485828

3e recueil
De tous les... CÔTÉ 2000
Le recueil des meilleures caricatures d'André-Philippe Côté pour l'année 1999-2000, en vente au stand Le Soleil à Expo Québec et dans toutes les librairies.

Abonnez-vous au Soleil pendant Expo Québec et profitez d'un rabais de
50%
à l'achat du recueil

Séances de signatures du 16 au 27 août, au stand Le Soleil à Expo Québec
Mercredi au vendredi de 18h à 20h30 • Samedi de 11h à 15h

LE SOLEIL

MOTORISÉS LEBLANC DEPUIS 1968
RABAIS D'AOÛT
sur tous nos VÉHICULES NEUFS
(derniers modèles 2000 en inventaire)
et grande liquidation de VR d'occasion
MOTORISÉS CLASSES A B C
ainsi que roulottes à sellettes (5e roue) et roulottes de voyage
Ne manquez pas votre occasion

Québec Rive-Nord
Sortie 281 Nord, autoroute 40
À 15 minutes de Québec
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél.: (418) 876-3316
1 800 854-3316

Pour un meilleur service...
2 endroits pour mieux vous servir
Lundi au vendredi de 9 h à 21h. Samedi 9 h à 16 h. Dimanche fermé.
E-mail:admin@leblanc-caravan.com Internet: www.leblanc-caravan.com

Québec Rive-Sud
Sortie 305 de l'autoroute 20 direction Saint-Étienne
1250, ch. de la Coopérative
Saint-Nicolas (Québec) G7A 1A1
Tél.: (418) 836-9899
1 877 836-9899

LE QUÉBEC LE CANADA

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

Des consommateurs impuissants

L'opinion publique marque tout de même quelques points

ISABELLE PORTER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Devant le caractère peu probable d'un étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM), Nathalie Saint-Pierre, d'Action réseau consommateur, est désabusée: «Les consommateurs finissent par se sentir impuissants, ça fait des années qu'on fait des pressions, qu'on signe des pétitions pour l'étiquetage obligatoire et ça fait pas bouger personne au gouvernement. On vit dans une démocratie, il me semble qu'au minimum, on devrait nous garantir une information équilibrée.»

Action réseau consommateur fait partie de la quinzaine de groupes du genre ayant boycotté le comité fédéral sur les normes d'étiquetage volontaire. Cette association québécoise, dont le mandat est de défendre les consommateurs à faible et modeste revenu a produit une cinquantaine de recommandations sur la question du génie génétique. Parmi ces dernières, l'imposition d'un moratoire sur la commercialisation des produits issus des OGM. Du côté de l'Office de protection du consommateur, on n'a pas pris position sur la question, mais, selon Georges-André Levac, «il ne serait pas question de présumer de l'avenir».

LES OGM ET LE MARKETING

Si le gouvernement ne semble pas pressé d'imposer des règles strictes sur la question de l'étiquetage, certaines compagnies, réagissant aux craintes de l'opinion publique, se sont affichées durant les derniers mois comme non-OGM. Parmi ces dernières, McCain et Frito-Lay. Même McDonald aurait recommandé à ses fournisseurs de cesser d'utiliser la patate génétiquement modifiée Newleaf, produite par Monsanto. Chez Coca-Cola, Kellogg's et Quaker Oats, toutefois, des résolutions visant à stopper l'usage d'OGM ont été battues à forte majorité lors des assemblées des actionnaires. Chez Kellogg's par exemple, la proposition était motivée, selon le Life Science Quarterly, par des craintes d'éventuelles actions en justice.

Du côté québécois, les inquiétudes des consommateurs ne sont pas sans en provoquer d'autres chez les producteurs. L'Union des producteurs agricoles, qui privilégie un étiquetage volontaire des produits à base d'OGM, est néanmoins préoccupée «par le manque de crédibilité dont souffrent les organismes étatiques de contrôle de ce type d'aliments», affirme le responsable des communications pour l'UPA, François Morin. Concernant l'étiquetage, M. Morin s'est fait très clair: «Pour nous, l'objectif c'est que ça ne nuise pas à nos producteurs. Nous voulons des garanties que les organismes qui régissent la certification des produits sont dignes de confiance. L'étiquetage ne remplacera jamais un bon processus.»

DES IGNORANTS?

Selon des documents fournis par le Bloc québécois, le ministre de la Santé, Allan Rock, aurait reçu, en septembre dernier, une lettre signée par 200 scientifiques, lesquels déploraient «que l'évaluation des risques liés aux OGM a été et continue d'être compromise par un manque important de chercheurs».

Les erreurs du passé ont rendu les consommateurs moins dupes et plus critiques

L'instance responsable de la certification des produits comprenant des OGM est l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Sur le site web de l'ACIA, on peut lire qu'à la lumière des consultations effectuées, «les coûts et les difficultés liées à l'étiquetage obligatoire peuvent être plus considérables que les avantages pour les consommateurs canadiens».

Plus loin, on ajoute que «les aliments contenant des ingrédients issus du génie génétique sont si nombreux que les étiquettes deviendraient dénuées de sens (...) On s'inquiète aussi que ce type d'information puisse prendre la place d'information critique sur la santé».

Pour Nathalie Saint-Pierre, les erreurs du passé ont rendu les consommateurs moins dupes et plus critiques.

«L'une des choses qui m'horripilent le plus autour de la question des OGM, c'est d'entendre dire que les consommateurs ne savent rien. On soulève des questions justement parce qu'on n'est pas si ignorants que ça.»

CONFLIT DU HOMARD

PC

Sous le regard approbateur du grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come (au centre), et du chef de la réserve de Burnt Church, Wilbur Dedam (à droite), le pêcheur micmac James Ward, dépose un casier à homards dans les eaux de la baie de Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Coon Come fait de Burnt Church un symbole

BURNT CHURCH, N.-B. (PC) — Pour Matthew Coon Come, la première nation de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, et sa lutte pour le droit à l'autodétermination symbolisent tout ce qui n'a pas encore été réglé entre le Canada et les autochtones.

Le nouveau chef de l'Assemblée des premières nations a réaffirmé, hier, son appui inconditionnel à la position adoptée par la réserve micmaque, qui conteste le contrôle fédéral sur la pêche autochtone. «Tant que des gens des Premières Nations tels que ceux de Burnt Church poseront des gestes nécessaires et courageux susceptibles de profiter à tout le monde, je serai là pour les appuyer», a-t-il déclaré.

Burnt Church, une communauté d'environ 1300 habitants affectée par le chômage chronique, la pauvreté et des logements insalubres, réclame le droit de réglementer elle-même sa pêche au homard.

Pêches et Océans Canada insiste pour que la réserve signe une entente provisoire qui prévoirait certains avantages économiques, des équipements et de la formation, mais qui obligerait les autochtones à respecter la réglementation fédérale sur les saisons de pêche et le nombre de casiers à homards autorisé.

Matthew Coon Come estime que le ministre fédéral de Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, devrait rappeler ses agents. «Il tente de diviser les Premières Nations et de monter l'opinion publique contre nous», affirme-t-il.

Le leader national autochtone ne cache pas que les revendications des Micmacs sont en voie de devenir une cause type au pays. Mais personne ne veut que Burnt Church devienne un deuxième Oka, précise-t-il. «Burnt Church est sur la ligne de feu et nous n'allons pas abandonner la partie.»

M. Coon Come a été accueilli en héros sur la réserve mais ses remarques n'ont pas plu aux fonctionnaires de Pêches et Océans qui surveillent la situation au Nouveau-Brunswick.

Selon le porte-parole de Pêches et Océans, André Marc Lanteigne, le ministère n'a aucunement l'intention de revenir sur sa position. «Les représentants fédéraux ont l'obligation de faire respecter les règlements», dit-il.

Depuis environ deux semaines, les agents fédéraux ont saisi et détruit plus de 1000 casiers à homards appartenant à des autochtones, ce qui a donné lieu à divers incidents, entre autres des «collisions» de bateaux et des arrestations.

Il n'y avait aucun bateau de pêche en vue, hier, dans la baie de Miramichi, et les efforts se poursuivaient pour tenter d'amorcer un dialogue entre Burnt Church et les représentants fédéraux.

CONSEIL NATIONAL DU PQ

Les «purs et durs» remettent la langue au menu

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Pratiquement réduits au silence au dernier congrès du Parti québécois, les tenants de la ligne dure en matière linguistique reviennent à la charge pour forcer le parti à s'engager résolument dans la voie du rétablissement intégral de la loi 101.

Ceux que l'on désigne comme les «purs et durs» feront à nouveau entendre leurs voix, les 26 et 27 août, à l'occasion du conseil national du PQ qui se tiendra à Trois-Rivières. Ils l'avaient d'ailleurs promis, en mai dernier, alors que les congressistes, au grand soulagement du gouvernement de Lucien Bouchard, avaient décidé de reporter le litigieux débat entourant le durcissement des lois linguistiques aux États généraux sur la langue qui se tiendront dans les mois à venir.

Dans une proposition présentée par l'exécutif de l'association de comté de Rosemont, ils demandent que la position défendue par le Parti québécois à l'occasion des États généraux préconise l'abolition de la loi 86 et le renforcement des dispositions législatives sur l'utilisation du français dans l'affichage commercial — un retour à l'unilinguisme français —, ainsi que l'extension au niveau collégial des dispositions de la loi 101 concernant la fréquentation des établissements scolaires francophones. On veut que les enfants des immigrants fréquentent obligatoirement les cégeps francophones.

Extension au niveau collégial des dispositions de la loi 101

L'exécutif de Rosemont revendique également que la délivrance de services en langue anglaise par les établissements et les organismes publics soit assurée uniquement lorsque cet établissement ou cet organisme dessert un bassin de population comprenant une majorité d'anglophones au sens de la loi 101.

Par ailleurs, deux autres associations, celles de Mercier et de Laurier-Dorion, réclament que le parti convoque un conseil national spécial — à l'automne, insistent les péquistes de Mercier — afin d'élaborer et d'adopter la position que défendra le PQ à l'occasion des États généraux.

ABOLITION DES RÉGIES RÉGIONALES

Parmi les autres propositions qui seront débattues au conseil national de Trois-Rivières, il y a celle de l'exécutif de Rosemont qui préconise rien de moins que le remplacement des régies régionales de la santé et des services sociaux par des directions régionales relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Au chapitre de l'immigration, l'exécutif de Rosemont propose de «diminuer le volume total d'immigrants au cours des années 2001 à 2003, de façon à ce que ce volume cesse d'excéder la capacité d'accueil de la société».

Par ailleurs, l'exécutif de Marquette propose que le parti revoie «le rôle, le mandat, la structure et la pertinence du Comité national des jeunes du Parti québécois».

CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Pour une charte des droits des patients

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

QUÉBEC — Pour ramener les gestionnaires du réseau de la santé à leurs responsabilités premières, le Parti libéral du Québec propose aux Québécois l'adoption d'une charte des droits des patients qui permettrait de fixer les délais d'attente «médicalement requis» pour des soins, des traitements ou des interventions chirurgicales.

Inspirée de la Charte des droits et libertés, une charte des droits des patients assurerait à tous les Québécois le droit d'obtenir des soins de la meilleure qualité possible «sans égard à leur capacité de payer ou à leur mode de vie», précise un document de réflexion du PLQ, rendu public par le chef libéral, Jean Charest, hier.

Ce document accorderait à tous le droit à des services d'urgence en tout temps, à être hospitalisé dans des endroits propres, à bénéficier de trois repas par jour et à recevoir des services d'hygiène quotidiens dans les établissements du réseau.

La charte proposée par le PLQ «établira, de concert avec les intervenants du réseau de la santé, l'ensemble des délais d'attente raisonnables pour les consultations, les services, les traitements et les interventions chirurgicales dont doit bénéficier un patient pour assurer sa santé et sa qualité de vie». Elle précise que tous les délais seront fixés à l'intérieur d'une limite maximale de 18 mois.

Le délai d'attente dans les urgences devra être «raisonnable», mais sur ce point, les libéraux pourraient le préciser, voire le limiter à 24 heures comme cela a été fait en Europe.

De telles chartes existent dans les pays scandinaves et dans certains pays européens où ils ont une valeur juridique. Une éventuelle charte québécoise des droits des patients viendrait renforcer ceux reconnus aux usagers par la Loi sur la santé et les services sociaux du Québec et permettrait aux gens lésés d'en référer rapidement au Protecteur du citoyen.

«Il faut être prudent pour ne pas rendre le processus plus lourd, en faire un mécanisme encombrant. Il y a moyen d'arriver à des solutions, il s'agit d'être créatif», a plaidé Jean Charest, hier.

À son avis, il faut libérer le réseau de la santé de la «tyrannie» des bureaucrates et replacer le patient au centre de leurs préoccupations.

Le document libéral présenté hier s'intitule *Un Québec pour tout le monde; La liberté de choisir* et sera soumis au congrès des membres du PLQ, en octobre prochain.

En éducation, le PLQ propose aussi des changements majeurs: l'augmentation du temps d'enseignement au primaire, l'établissement de «bulletins» destinés à comparer les performances des écoles, l'évaluation des compétences des enseignants, le rôle des cégeps, etc.

Tout en reportant à 2001 l'adoption de sa position constitutionnelle, le PLQ amorce une révision du modèle québécois axée sur plusieurs thèmes: la famille, la fiscalité, l'économie, l'identité culturelle, le développement régional, les institutions démocratiques, etc.

Clark et Dumont nient toute velléité d'alliance

QUÉBEC (PC) — Prévu il y a plusieurs mois, le tête-à-tête entre le chef conservateur Joe Clark et le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, n'avait rien de partisan, ont assuré les deux hommes, à Québec, hier.

Ils se sont rencontrés durant une heure dans le bureau du chef de l'ADQ à l'Assemblée nationale, pour parler de paix constitutionnelle, de mondialisation et d'économie. Ils ont certifié ne pas avoir discuté d'un éventuel pacte en vue des prochaines élections fédérales.

« L'équipe de l'ADQ est au service de l'ADQ mais l'équipe de l'ADQ travaille d'abord et avant pour les intérêts du Québec. Il est sain et normal que l'on ait des discussions avec des gens qui travaillent dans les meilleurs intérêts de la population dans l'ensemble du Canada », a commenté. M. Dumont, qui se dit prêt à faire le même exercice avec le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

« C'était arrangé depuis plusieurs mois, et nous pouvions être dans la même ville en même temps. Nous avons discuté de questions substantielles, de nos intérêts communs sur la compétitivité, la fiscalité, la réduction de la dette et les questions environnementales.

« Je n'ai pas soulevé la question de l'appui de l'ADQ dans le domaine fédéral car je comprends très bien que c'est un parti provincial », a expliqué M. Clark.

Le chef conservateur affirme ne pas se préoccuper des apparentes hésitations de deux de ses députés québécois, Diane Saint-Jacques et David Price. Ce dernier ne participera pas au caucus conservateur qui aura lieu à Longueuil, demain. Il aurait prévu « cinq événements majeurs dans son comté » ce jour-là, a précisé Joe Clark, qui accepte la décision de son député. Quant à M^me^ Saint-Jacques, M. Clark affirme vouloir tout faire pour la garder au sein du caucus conservateur québécois.

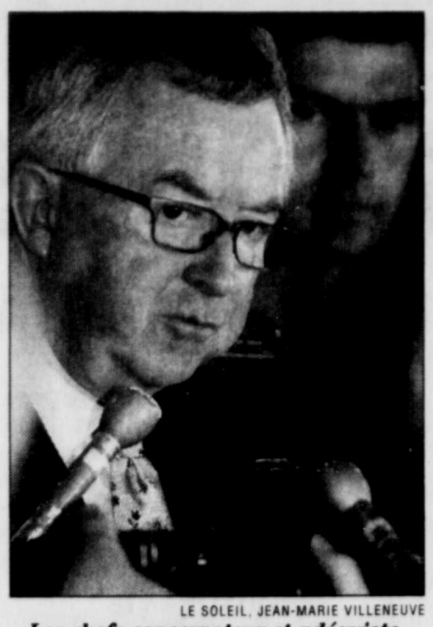

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les chefs conservateur et adéquiste, Joe Clark et Mario Dumont.

La défection de Brian Pallister, un espoir conservateur dans l'Ouest et candidat défait au leadership du PC, n'émeut pas davantage M. Clark, qui s'y attendait. Brian Pallister, figure dominante du PC sur la scène politique manitobaine, est passé hier dans le camp de l'Alliance canadienne.

« Je regrette sa décision, bien sûr, mais il n'était pas capable d'accepter la décision démocratique de notre parti », a commenté M. Clark.

La saga est terminée

Ottawa remplace les vieux Sea King par 28 nouveaux hélicos pour 2,9 MM$

OTTAWA (PC) — Après des années de tergiversations, le gouvernement Chrétien a finalement fait son lit : il achètera 28 nouveaux hélicoptères maritimes pour remplacer la flotte des Sea King, devenus complètement vétustes.

Le gouvernement a défini un ensemble de critères à respecter, informant du même coup les fabricants d'hélicoptères qu'il dispose de 2,9 milliards $ à dépenser pour acquérir un hélicoptère multifonctionnel. Ottawa devrait lancer les appels d'offres au cours des prochains mois.

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, et le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, en ont fait l'annonce, hier. Cette annonce était attendue depuis fort longtemps dans les rangs de l'armée, les Sea King ayant déjà une quarantaine d'années de services derrière eux.

Le gouvernement espère voir voler ses nouveaux hélicoptères d'ici 2005. « Le gouvernement démontre ainsi son engagement en vue d'équiper ses forces armées pour l'avenir », a dit le ministre Eggleton.

Selon ses calculs, le contrat prévu devrait coûter 1,5 milliard $ de moins que ce que devaient coûter les hélicoptères commandés par le gouvernement conservateur, juste avant de perdre le pouvoir en 1993.

Le dossier du remplacement des vieux Sea King est une patate chaude pour le gouvernement Chrétien depuis 1993, alors qu'il avait annulé le contrat de 5,7 milliards $ signé par le gouvernement précédent pour l'achat d'hélicoptères EH-101.

« Le contrat devrait atteindre 2,9 milliards $ environ, montant auquel il faut ajouter le coût d'achat d'hélicoptères pour la recherche et le sauvetage, ce qui fait grimper la facture à 3,7 milliards $. C'est une différence de 2 milliards $ », a dit le ministre.

À l'époque, on prévoyait acheter 50 hélicoptères militaires, dont une quinzaine devaient servir aux opérations de recherche et de sauvetage.

Mais durant la campagne électorale de 1993, le chef libéral, Jean Chrétien, avait alors fait de ce dossier un enjeu majeur, symbole selon lui du gaspillage de fonds publics qui avait caractérisé le règne du régime conservateur de Brian Mulroney.

Le contrat ayant déjà été signé, le gouvernement Chrétien avait alors dû acquitter des frais énormes de dédommagement — 500 millions $ — aux compagnies visées.

Mais même en tenant compte des sommes affectées au dédommagement, Ottawa épargnera 1,5 milliard $, selon les calculs du ministre Eggleton.

« Il n'y a aucune espèce d'épargne. Je ne veux pas voir le ministre dire à la population que le gouvernement a épargné des milliards de dollars », a dit la critique conservatrice en matière de défense, Elsie Wayne.

À la fin des années 90, le gouvernement Chrétien avait acquis pour 800 millions $ 15 hélicoptères Cormorant, une version moins haut de gamme des EH-101, pour les opérations de recherche et de sauvetage. Ils devraient être livrés l'an prochain.

LES « CORMORANT » DANS LA COURSE

L'achat de 28 hélicoptères pour les Forces armées canadiennes pourrait se traduire par la création de 250 à 350 emplois au Québec, et peut-être plus.

Si Ottawa choisit le Cormorant, c'est en effet l'usine de Bell Hélicoptère de Mirabel qui en fera l'assemblage, en vertu d'une entente conclue en mars dernier avec le consortium anglo-italien Westland-Augusta.

Bell Hélicoptère se dit confiante de voir Ottawa choisir le Cormorant, comme il l'a déjà fait pour une première commande de 15 hélicoptères de recherche et de sauvetage. Cette dernière décision a également mené à l'achat d'outils spécialisés, de pièces de rechange, de manuels d'instruction et à la formation du personnel rattaché.

Ce ne sont là que quelques-unes des dépenses périphériques importantes qui devraient être répétées avec le choix d'un autre modèle.

Par ailleurs, d'autres entreprises québécoises pourraient obtenir des contrats. Ainsi, par exemple, CRL Technologies, de Montréal, a obtenu le mandat de fabriquer les systèmes d'éclairage d'urgence pour les 15 premiers Cormorants.

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers

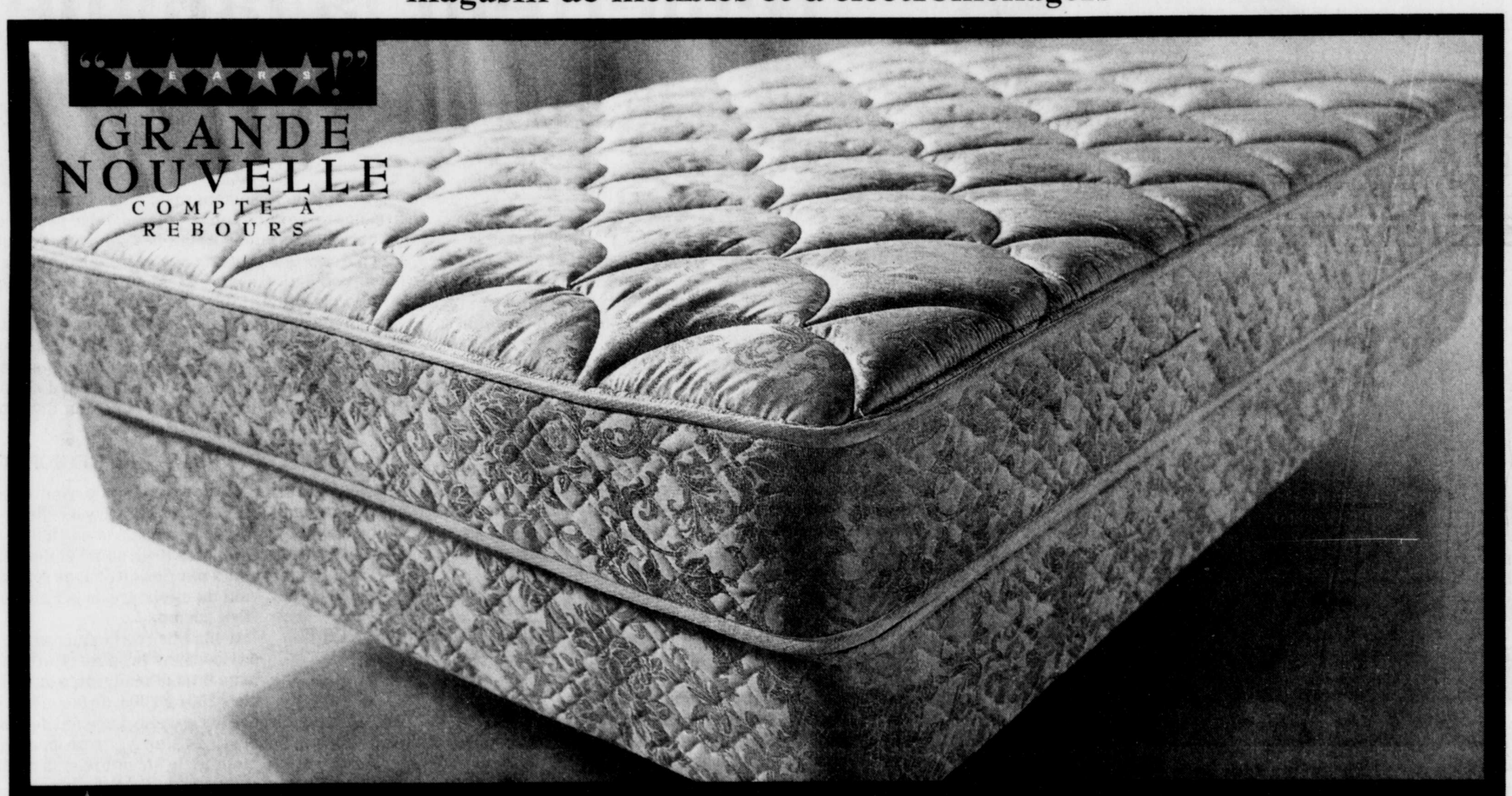

5 bonnes raisons
UNE EXCLUSIVITÉ SEARS
À RESSORTS INTEGRÉS
PLUS BAS PRIX DE LA SAISON
GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS; DÉTAILS EN MAGASIN
ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER DE SEARS:
RECORD DE VENTES AU CANADA***
***D'après des sondages indépendants dans tout le pays en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Moitié prix
Ensemble 'Confort' Sears-O-Pedic^MD de la série 1521SS.
1 place-TG 2 places. Série n° 70470. Rég. Sears 1099,98-2399,99.
Ens. 538-1188 $
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 20 août 2000

Jusqu'a dimanche!
De plus, avec la carte Sears,
pas de paiement avant un an* ou
pas d'intérêt avant février 2002**
pour tous les meubles† et ensembles matelas-sommier et GAGNEZ LE DOUBLE DE POINTS DU CLUB SEARS
pour tous les meubles, ensembles matelas-sommier et électroménagers.

Québec
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears

1700 RUE BOUVIER, QUÉBEC, QUÉBEC.
N° DE TÉLÉPHONE: (418) 260-9084

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers
tout pour la maison. meubles coordonnés
Centre Multimarques Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

*Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en août 2001. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 20 août 2000. **Offre 'Pas d'intérêt': payez en 18 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en février 2002. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 27 août 2000. Les deux offres: sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Elles s'appliquent aux meubles et ensembles matelas-sommier des magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Renseignez-vous.
†R/01 Meubles; sauf les meubles pour bébés et de jardin des magasins Sears situés dans les centres commerciaux

NP0838100
Copyright 2000. Sears Canada Inc.

JEAN CHRÉTIEN

Entarteur optimiste

Le jeune homme qui a écrasé une tarte à la crème dans le visage de Jean Chrétien, mercredi, ourrait plaider non coupable parce ue, croit son avocat, le premier minis-re ne voudra pas venir témoigner de-ant le tribunal. L'entartiste Evan rown, âgé de 23 ans, de Lower Sack-ille, en Nouvelle-Écosse, a été accusé e voies de fait à la suite de l'incident urvenu à Charlottetown. «À moins ue le premier ministre ne se présente n Cour provinciale pour témoigner, je ie demande s'ils ont (la Couronne) raiment quelque chose de solide en-re les mains», a déclaré l'avocat du eune homme, Jim Hornby. (PC)

BÉBÉ ABANDONNÉ

La mère reconnue

Une propriétaire de restaurant de Victoria a déclaré que le garçon abandonné il y a neuf ours dans un marché d'alimentation le Calgary et sa mère étaient des lients de son établissement, jusqu'à out récemment. Thuy Nguyen sou-ient que lorsqu'elle a vu sa photo à la élévision, elle a immédiatement econnu le petit Abraham, âgé de qua-tre ans. Mme Nguyen a été interrogée par la police de Victoria. Elle affirme avoir vu la mère sans son enfant dans son restaurant vietnamien, «Saigon Night», la semaine dernière. «Je lui ai demandé des nouvelles de son fils, dit-elle. Elle semblait très triste. Elle a dit qu'il était resté à la maison et elle m'a remerciée de m'en être informée.» Mme Nguyen décrit la mère comme une femme âgée d'environ 45 ans, qui venait ordinairement au restaurant en compagnie de son fils et d'une adolescente qui semblait avoir environ 14 ans. L'enfant a été abandonné dans un charriot d'épicerie. Dans son sac à dos, on a retrouvé un message de sa mère, qui demandait de trouver un bon foyer à son fils dont elle disait ne plus pouvoir prendre soin. (PC)

MARINS RUSSES

Demande d'asile

Huit marins russes ont demandé hier à bénéficier du statut de réfugié au Canada, a indiqué une porte-parole du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les marins avaient quitté mercredi un bateau de pêche russe, le *Bizon*, qui mouillait depuis la veille dans le port d'Halifax à la suite d'une demande d'inspection des autorités canadiennes de transport. (AFP)

Protéine anti-inflammatoire brevetée

Un pas dans la lutte au cancer

HELEN BRANSWELL
Presse canadienne

TORONTO — Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert une protéine qui peut agir comme substance anti-inflammatoire dans le corps humain, et qui pourrait également contribuer à la lutte contre le cancer.

Par ailleurs, selon les chercheurs, une enzyme qui contribue à la fabrication de la protéine a déjà été identifiée comme étant un facteur important dans la propagation du cancer chez l'humain. On croit même possible que le processus qui mène à une réduction de l'inflammation agisse contre l'organisme en ce qui concerne le cancer, en «paralysant» le système immunitaire.

La protéine agit un peu comme un feu de circulation

Les conclusions de la recherche, qui a également impliqué une équipe de l'Université de Toronto, sont publiées dans l'édition d'aujourd'hui de la revue *Science*.

Les scientifiques de l'Université de la Colombie-Britannique, dont les recherches sont financées par l'Institut national du cancer du Canada et la Société canadienne du cancer, ont obtenu un brevet sur la protéine en question, appelée en court MCP-3(5-76).

Selon le directeur de la recherche, Chris Overall, la protéine MCP3 agit comme un phare en attirant les leucocytes, ou les globules blancs du sang, sur le site d'une infection. L'inflammation survient quand les leucocytes nettoient le site de l'infection et enlèvent les tissus endommagés, un processus qu'on appelle autrement guérison.

C'est ensuite qu'apparaît MCP-3(5-76), une version modifiée de MCP-3 qui empêche les leucocytes d'approcher de la blessure. Sans globule blanc, la réaction inflammatoire cesse.

«C'est un peu comme un feu de circulation, explique M. Overall. On peut comparer MCP-3 au feu vert et MCP-3(5-76) au feu rouge.»

Chez une personne en bonne santé, le système fonctionne sans problème. Mais si la personne souffre d'une inflammation chronique, comme la gingivite ou l'arthrite, «les signaux deviennent confus. Plus rien n'empêche l'arrivée des macrophages (un autre nom pour les globules blancs) et autres agents du système immunitaire. Alors l'inflammation devient un cercle vicieux.»

Des tests sur des souris de laboratoire ont permis de déterminer que l'utilisation de la version modifiée de la protéine MCP-3 permettait de réduire de 40% l'inflammation.

Un traitement à partir de cette découverte n'est toutefois pas pour bientôt, indique M. Overall. MCP-3(5-76) est rapidement détruite par le corps et l'enzyme utilisée pour produire la protéine, la gélatinase, s'attaque aussi aux tissus connecteurs comme les tendons.

M. Overall croit possible cependant la mise au point à court terme d'un onguent ou d'une pommade pour traiter les plaies de lit.

Malgré tout, MCP-3(5-76) pourrait aider dans la lutte contre le cancer, estime M. Overall. Le cancer a besoin de l'enzyme gélatinase pour se propager dans l'organisme, puisque c'est elle qui lui permet de franchir les membranes cellulaires. Or, en modifiant MCP-3, la gélatinase permet au cancer d'échapper aux cellules macrophages.

loto-québec résultats

649 Tirage du 2000-08-16

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 000 000,00 $
5/6+	7	101 575,50 $
5/6	271	2 098,90 $
4/6	13 549	80,40 $
3/6	263 701	10,00 $

10 15 16 32 33 41
Numéro complémentaire: 09
Ventes totales: 16 393 778 $
Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 $

Québec 49 Tirage du 2000-08-16

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	23	500,00 $
4/6	1 191	50,00 $
3/6	21 270	5,00 $

04 13 24 29 30 49
Numéro complémentaire: 31
Ventes totales: 573 447,00 $

Banco Tirage du 2000-08-17
02 05 10 11 12
17 18 22 29 31
33 36 40 46 51
58 61 64 66 67

La Quotidienne Tirage du 2000-08-17
3 4
845 0404

Extra Tirage du 2000-08-16
NUMÉRO: 995334

Extra Tirage du 2000-08-17
NUMÉRO: 024064

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le certificat en gestion des organisations

Programme de formation pour gestionnaires

- Ce programme s'adresse aux personnes en situation de gestion désireuses de développer ou d'améliorer leurs habiletés de gestion.
- L'approche pédagogique favorise les échanges, le travail en équipe et le transfert des nouveaux savoirs dans l'organisation.
- La formation sera offerte à temps partiel, sous forme de sessions intensives de deux jours consécutifs de présence en classe (vendredi et samedi), suivis et/ou précédés de lectures et de travaux.

AU-DELÀ DE LA STRUCTURE IL Y A LES PERSONNES...

Date limite d'inscription pour le prochain groupe: 22 août 2000

FSA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

Pour information, composer le (418) 656.5039 ou sans frais 1 877.785.2825 poste 5039

Téléc. : (418) 656.2624
www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL
Direction générale de la formation continue

la Baie

Les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 août

Aubaines mystère

50 %
40 %
30 %
25 %

Économisez à l'achat d'une foule d'articles à prix ordinaire ou de liquidation

OFFRES SPÉCIALES

Sur nos prix ordinaires. *Ces offres sont exlues des rabais des Aubaines mystère.

50 % DE RABAIS
Ces articles à prix ordinaire : • bijoux en or à 10 ct et 14 ct (sauf les bijoux Principles et « Aubaine la Baie ») • oreillers et serviettes unies (sauf les serviettes Royal Velvet, Ralph Lauren et celles comportant des imperfections) • batteries de cuisine à plus de 300 $ et articles assortis (sauf les ustensiles de cuisson Henckels et KitchenAid) • couverts Royal Albert et Johnson Bros. de 5 pièces • duos-sommeil

40 % DE RABAIS
Ces articles à prix ordinaire : • bijoux fins sertis de pierres précieuses, de diamants et de zircons cubiques ou en perles cultivées • serviettes de plage • serviettes unies signées Royal Velvet et Ralph Lauren • couvre-matelas et couettes • articles suivis, moules et articles de cuisson Royal Albert • verres à pied et articles-cadeaux en cristal (sauf Waterford) • articles-cadeaux et articles de service en verre • articles creux en inox ou en argent plaqué • articles Corningware • meubles de jardin en bois

20 % DE RABAIS
Ces articles à prix ordinaire : • ustensiles de cuisine Henckels et KitchenAid • meubles

10 % DE RABAIS
Ces articles à prix ordinaire : • choix de bijoux mode • accessoires et choix de sacs à main et portefeuilles pour elle • mode Windsmoor, Planet, Precis Petite et Cloud Nine • vêtements de grossesse • chaussettes et sous-vêtements pour lui (sauf les chaussettes Weekender et Hunt Club du programme « 3 paires pour... ») • choix de chaussures renommées • produits d'entretien des chaussures • appareils électriques d'hygiène personnelle et de cuisine, fers à repasser, purificateurs d'air, humidificateurs et accessoires connexes • articles Brita • vaisselle Royal Doulton, Noritake, Mikasa, Villeroy & Boch, Wedgwood, Portmeirion, Pfaltzgraff et Denby • jeux d'ustensiles de table Oneida, Mikasa, Waterford et Splendide de 5 pièces • tous les articles de nursery signés Fisher-Price, Graco, Peg-Perego, Evenflo, Cosco, Century, Storkcraft, Safety 1st, 1st Years et tous les ensembles de literie pour bébé • jouets (sauf les articles Nintendo et Sony PlayStation) • papeterie • friandises • tous les appareils électroniques • tous les gros électros et micro-ondes et les aspirateurs, barbecues et accessoires connexes • Premier Salon (produits seulement)

*Procurez-vous une carte Aubaines mystère en magasin pour connaître les exceptions, le détail et le règlement. Tous les articles « Aubaine la Baie » et « Nouvellement réduit » sont exclus des Aubaines mystère. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les articles des Aubaines mystère et des offres spéciales de 50 %, 40 %, 20 % et 10 %.

Les week-ends n'ont rien de banal à la Baie!

milles de récompense
Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des **AIR MILES**md.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Holding N.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES signifie milles de récompense AIR MILES à moins que le contexte n'implique autre chose.

ça se passe **ici...** c'est un **rendez-vous** à la Baie

Place Fleur de Lys
Jusqu'au samedi 19 août

Roue chanceuse
Tout achat de 35 $ ou plus vous permet de tourner la roue chanceuse... Bonne chance!

Expo-Québec
Avec tout achat de 35 $ ou plus de mode pour enfant, courez la chance de gagner des laissez-passer pour Expo-Québec.

Minigolf
Obtenez une chance de jouer au minigolf avec tout achat de 50 $ ou plus. Paniers-surprises à gagner.

Vos achats remboursés
Avec tout achat de mode, courez la chance de voir votre achat remboursé. Précisions en magasin.

Place Laurier
Soirée Les mille et une nuits
Soirée beauté, le mardi 22 août, de 18 h 30 à 21 h
Au programme : • découvrez les nouvelles tendances et les nouveaux trucs beauté de l'automne 2000 en matière de soins du visage et maquillages; • surprises; • tirage d'une garde-robe féminine d'une valeur de 500 $ (à prix ordinaire) en fin de soirée. Soyez des nôtres!
Billets en vente au rayon des produits de beauté.

LE MONDE

LE DRAME DU KOURSK

Le pouvoir russe a aussi fait naufrage

L'étonnant silence du président Poutine

LUC PERROT
Agence France-Presse

MOSCOU — Le président russe Vladimir Poutine n'a pas interrompu ses vacances et s'est gardé d'intervenir dans l'épopée tragique du sous-marin *Koursk* échoué en mer de Barents, révélant, selon les observateurs, l'embarras des autorités civiles et militaires.

Autorités civiles et militaires dans l'embarras

« En même temps que le sous-marin K-141, c'est le pouvoir qui a fait naufrage », commentait hier le très sérieux quotidien *Izvestia*.

« Pourquoi (le président) estime-t-il possible de se taire cinq jours durant alors que le pays tout entier est suspendu à une question : sauvera-t-on les marins ? » s'interrogeait de son côté *Komsomolskaïa Pravda*.

L'avarie du *Koursk*, survenue hier avant-midi, selon les dernières informations, a été annoncée lundi par la marine. Mais les observateurs soulignent que le président en était forcément informé avant même son départ samedi soir pour la cité balnéaire de Sotchi, sur les bords de la mer Noire.

Ce n'est que mercredi qu'il est intervenu devant les caméras de télévision, se contentant d'une brève déclaration.

« La situation est grave, je dirais même critique, mais les marins font le maximum » pour sauver l'équipage du *Koursk*, a dit le président.

Plus tard, c'est un porte-parole de la marine, et pas même le service de presse du Kremlin, qui a annoncé que M. Poutine avait donné l'ordre d'accepter une aide « d'où qu'elle vienne » pour le sauvetage du *Koursk*.

Le président n'avait fait aucune autre déclaration, ni n'avait interrompu ses vacances hier à la mi-journée.

Un silence « assourdissant » et presque aussi significatif que celui, tragique, des 118 marins du *Koursk*, commentaient les observateurs.

D'autant que Vladimir Poutine doit une bonne partie de sa popularité au sentiment des Russes qu'il assume pleinement la responsabilité de l'État, après des années de quasi-vacance du pouvoir lors du second mandat de Boris Eltsine.

73% des auditeurs de la radio Écho de Moscou estimaient hier que M. Poutine devait interrompre des vacances.

« Dès la première minute, la catastrophe aurait dû devenir l'obsession non seulement des sauveteurs, mais de l'État tout entier, à commencer par le président », renchérissait *Izvestia*.

Selon le quotidien *Kommersant*, le président « s'est gardé » de prendre sur lui la responsabilité d'une opération de sauvetage quasi-désespérée, et dans laquelle la Russie a dû accepter l'humiliation d'une aide de pays de l'OTAN.

DIVIDENDES POLITIQUES

Contrairement à la lutte contre le « terrorisme islamiste », leitmotiv de M. Poutine, la catastrophe du *Koursk* « n'apportera de dividendes politiques à personne », expliquait *Kommersant*.

Reste que, selon *Komsomolskaïa Pravda*, le silence du président a entretenu les atermoiements des militaires.

« Il faut connaître le poids, en Russie, d'un seul mot du président, d'autant plus du président Poutine qui a réussi en 100 jours d'exercice du pouvoir à faire en sorte que tous ses subordonnés, qu'ils soient généraux, gouverneurs ou députés, le considèrent presque comme le Messie », écrivait le quotidien.

Izvestia était plus indulgent envers le président, estimant que les militaires avaient pu, les premiers jours au moins, dissimuler la gravité réelle de la situation au commandant suprême.

Selon le quotidien, les militaires russes se sont refusé à tour de rôle à prendre la responsabilité des événements, dans un mélange de peur panique au vu de la gravité de la catastrophe, et de crainte d'avoir à en subir les conséquences en perdant leurs galons.

« Les têtes vont voler », estimait l'expert militaire Pavel Felgenhauer. Quant à M. Poutine, selon lui, « il s'agenouillera après la catastrophe devant un monument aux héros du *Koursk* » et ne tirera pas grand dommage de la catastrophe.

AFFAIRE LEWINSKY

Clinton encore dans l'eau chaude

La mise en place d'un nouveau jury pour accuser le président, perturbe le couronnement d'Al Gore à L.A.

■ LOS ANGELES (d'après AFP et AP) — Un nouveau rebondissement dans l'affaire Lewinsky est venu troubler hier le couronnement du vice-président Al Gore au congrès démocrate de Los Angeles, alors qu'il s'apprêtait à accepter l'investiture du parti dans un discours capital pour son avenir présidentiel.

Le procureur indépendant Robert Ray, successeur du très contesté Kenneth Starr, a formé un nouveau jury populaire, chargé de déterminer si M. Clinton doit faire l'objet d'une inculpation dans le cadre de l'affaire Lewinsky, après son départ de la Maison-Blanche le 20 janvier, ont rapporté les télévisions américaines.

Cette chambre de mise en accusation populaire a été formée le 11 juillet, ont précisé les télévisions.

Ces fuites, au moment du congrès démocrate, sont le « comble du coup tordu », a immédiatement estimé la Maison-Blanche.

UN TRIPLE DÉFI

Al Gore devait hier soir relever à Los Angeles un triple défi, pour son premier discours de candidat officiel des démocrates à la Maison-Blanche.

Il lui fallait sortir de l'ombre de Bill Clinton, montrer sa vraie personnalité et prouver son étoffe de chef d'État.

Il devait se dire déterminé à construire « une Amérique meilleure, plus juste et plus prospère », selon des extraits de son discours rendus publics à l'avance.

M. Gore, a formellement accepté hier soir l'investiture de son parti à l'élection présidentielle de novembre, devant le congrès de son parti à Los Angeles.

Le vice-président américain avait auparavant plaidé pour « une Amérique meilleure, plus juste et plus prospère », après avoir fait une entrée dans le Staples Center, où se déroule le congrès, en traversant les rangs des délégations des États.

M. Gore avait été formellement désigné mercredi soir par les 4368 délégués démocrates pour porter les couleurs du parti en novembre, contre le républicain George W. Bush. À en croire les sondages, ni le président Clinton, qui s'était adressé lundi soir au congrès, ni aucun autre orateur n'a pour l'instant réussi à donner au vice-président le coup de pouce qu'il attend de Los Angeles.

L'écart persiste entre le candidat démocrate et Bush

Les enquêtes d'opinion montrent toujours un Al Gore à la traîne de son rival républicain George W. Bush, même si les experts estiment que cet écart pourrait se réduire sensiblement dans les prochaines semaines.

IMAGE DÉFAVORABLE

Avant toute chose, Al Gore, souvent perçu comme un technocrate un peu rigide, se devait hier soir de se présenter aux Américains. En bref, se raconter, montrer qu'il a une vie en dehors de Washington.

Outre le recours à des vidéos montrant Al Gore en famille, les organisateurs avaient fait appel à des amis du vice-président, qui devaient s'attacher à raconter l'homme.

C'est à son épouse Tipper, qu'est revenue la tâche de le présenter aux Américains, avant le discours très attendu du candidat.

« J'ai écrit seul (mon) discours et je serai seul à assumer le crédit ou le blâme », avait déclaré mercredi Al Gore.

Son principal stratège, Carter Eskew, avait laissé entendre que ni son rival George W. Bush ni son mentor Bill Clinton ne seraient mentionnés.

« C'est vraiment important pour lui d'être seul en lice (..) et de présenter ses propres valeurs, sa vision » de l'avenir, avait-il expliqué.

M. Gore a en effet à peine évoqué les deux hommes dans son discours. Conscients de l'enjeu, des délégués démocrates comptaient visiblement sur Al Gore pour enflammer le Staples Center, où se déroule le congrès.

« J'ai pu fréquenter Al Gore à de nombreuses reprises », a indiqué un délégué, Ron Maxwell, de l'Arkansas. « Et je peux vous dire que je ne vois pas en lui cette rigidité dont parlent les médias. », a-t-il assuré.

STUPÉFACTION

Hier, ces délégués ont accueilli avec stupéfaction ce rebondissement dans l'affaire Lewinsky, mais se sont dits déterminés à ne pas laisser le scandale gâcher la fête.

« Pourquoi ressortir cette affaire maintenant ? Cela sent l'influence des républicains », a affirmé une déléguée noire américaine de Pennsylvanie (est), Genevieve Smith.

Il y a un an et demi, la procédure de destitution lancée contre M. Clinton avait échoué, les sénateurs acquittant le président, accusé de parjure et d'obstruction à la justice et lui permettant d'aller au terme de son mandat.

Il s'agit de savoir si M.Clinton s'est rendu coupable de parjure ou d'obstruction à la justice quand il a nié avoir eu des rapports sexuels avec Monica Lewinsky, lors de sa déposition en janvier 1998 dans le cadre de la plainte déposée par Paula Jones, employée de l'Arkansas, pour harcèlement sexuel.

REUTERS

Le président américain Bill Clinton n'a pas été terrassé par les nouveaux rebondissements politiques de l'affaire Lewinsky. Il a tout simplement perdu l'équilibre hier en jouant au golf à Arlington, en Virginie.

Six porcelets créés par clonage

WASHINGTON (AP) — Après les souris, les moutons, les chèvres et les vaches, c'est au tour des porcs. Deux équipes de chercheurs ont annoncé avoir créé par clonage un total de six porcelets, première étape vers l'utilisation de cet animal pour produire des organes pouvant être transplantés sur l'homme.

Des organes pouvant se transplanter sur l'homme bientôt produits

Une équipe américano-japonaise a annoncé dans la revue *Science* avoir cloné un porcelet femelle baptisée Xena. « Les porcs ont un énorme potentiel pour la xénotransplantation chez les humains (la transplantation d'organes d'une espèce à une autre) », souligne Tony Perry, coauteur de l'étude publiée dans la revue *Science*. « C'est une percée dans cette direction ».

Les chercheurs ont procédé à partir de cellules foetales de porc. Ils ont extrait le noyau contenant l'ADN (le code génétique), à partir de cellules de la peau et l'ont injecté dans un ovocyte préalablement débarrassé de son noyau. Stimulé par voie électrique, l'oeuf ainsi obtenu s'est développé en embryon et a été implanté dans une truie porteuse. Sur 110 embryons implantés dans quatre truies, un seul animal a pu être engendré.

Les cinq autres porcs ont été clonés par un groupe de chercheurs travaillant pour la firme écossaise de biotechnologies PPL Therapeutics, à l'origine du clonage de la brebis Dolly, premier mammifère cloné à partir d'une cellule d'un animal adulte.

La réussite de l'opération avait été annoncé en mars dans la presse populaire mais les travaux n'ont été publiés que mercredi par la revue *Nature* dans son édition électronique, la parution dans la version papier ne devant avoir lieu que la semaine prochaine.

Les chercheurs du PPL ont utilisé une technique similaire à celle de l'équipe américano-japonaise mais sont partis de cellules prélevées sur un animal adulte et non sur un foetus.

Le porc est considéré comme la meilleure espèce pouvant fournir des organes de remplacement comme le coeur, le foie ou le rein, pour l'homme. « Les organes du porc ont une taille équivalente à ceux de l'homme adulte et se prêtent bien aux transplantations chirurgicales », souligne M. Perry.

Michael Bishop, président de la société de recherche sur le clonage Infigen, estime que le clonage réalisé par l'équipe de M. Perry est une « réelle percée » car elle montre que les problèmes rencontrés dans le clonage du porc ont été résolus.

Mais avant de pouvoir utiliser le porc pour des xénotransplantations de nombreux obstacles devront être surmontés. « Il faudra modifier les gènes du porc afin que l'organe transplanté ne soit pas rejeté », souligne M. Perry, pour qui il pourrait falloir plusieurs générations de clones pour éliminer les gènes qui suscitent le rejet.

EN BREF

Première loi sur les cigarettes anti-incendies aux États-Unis

La première loi aux États-Unis qui oblige les fabricants de cigarettes à en modifier la composition pour qu'elles s'éteignent d'elles-mêmes quand elles ne sont pas fumées est entrée en vigueur hier, a indiqué le gouverneur de l'État de New York, George Pataki. Dans un communiqué, M. Pataki, un républicain, annonce avoir signé hier une loi, adoptée récemment par le sénat de l'État de New York, « faisant de New York le premier État du pays à exiger que toutes les cigarettes vendues dans l'État soient anti-incendies ». Les fabricants ont jusqu'au 1er janvier 2003 pour modifier la composition de leurs mélanges de façon à ce qu'une cigarette abandonnée, la plupart du temps par un fumeur qui s'endort, s'éteigne automatiquement. Aucune cigarette ne répondant pas à ce critère ne pourra être vendue dans l'État après le 1er juillet 2003. « New York montre l'exemple pour le reste de la nation lorsqu'il s'agit de prévenir les inutiles tragédies pouvant résulter du fait de fumer », assure le gouverneur. Dans le même communiqué, le sénateur (de l'État) Frank Padavan déclare: « Comme près d'un tiers des morts par incendie à New York City sont dus à des cigarettes, cette loi va sauver de nombreuses vies. Elle devrait être un modèle pour tous les autres États et le Congrès. Au moins 1000 vies pourraient être sauvées chaque année ». L'office de prévention et de contrôle du feu sera chargé, à partir de janvier 2003, de vérifier la conformité des cigarettes vendues dans l'État de New York. (AFP)

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Dehors les entarteurs

Il est tentant de sourire aux photos d'un Jean Chrétien entarté au cours d'une fête champêtre à l'Île-du-Prince-Édouard. Tout comme on a pu rire de l'entartage d'un Bill Johnson trop militant, d'un Jacques Parizeau pompeux et suffisant, ou d'un Stéphane Dion intransigeant.

Mais l'affaire a assez duré. Tout comme ils l'ont fait pour les jeunes qui avaient pris l'habitude de faire de la casse dans le Vieux-Québec à l'occasion de la Saint-Jean, les tribunaux doivent sévir et lancer un message clair: la récréation est terminée. Les auteurs de ces agressions doivent être punis avec sévérité.

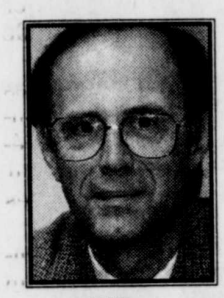

Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Qu'on ne vienne pas nous faire croire que l'entartage est une nouvelle façon de se faire entendre pour les déshérités et les démunis. D'abord, les entarteurs ne sont pas des démunis à la défense d'une cause. Ce sont des gens en mal de publicité qui se font un défi d'entarter des personnalités publiques. D'autre part, nous vivons dans un système politique qui fait l'envie du monde entier. Tous les groupes plus ou moins organisés qui veulent prendre part au débat public ou défendre leurs intérêts, disposent d'une liberté exceptionnelle. Il leur est facile de trouver un créneau ou une oreille attentive chez les médias ou parmi les nombreux lobbies qui se bousculent dans les antichambres des gouvernements.

Il est trop facile, au lendemain de l'entartage du premier ministre, de conclure en blâmant la GRC. Bien sûr que la sécurité a été défaillante mercredi autour de M. Chrétien. Mais il faut savoir que la sécurité entourant le premier ministre varie de jour en jour, selon le niveau de risque estimé par les experts de la police. Or le genre d'événement auquel assistait M. Chrétien est justement une activité à faible risque où les gardes du corps ont généralement l'ordre de se faire un peu moins encombrants.

Il faut avoir suivi de près les déplacements du président des États-Unis et du premier ministre du Canada pour comprendre à quel point il serait facile de bâtir un mur humain autour de nos politiciens.

Traumatisés par les attentats contre John F. Kennedy, Bob Kennedy et Ronald Reagan, les Américains ont bâti une véritable machine de guerre autour de leur président. La seule vue du véhicule noir, bondé d'agents armés jusqu'aux dents, qui accompagne le convoi présidentiel dans ses déplacements, vous fait frémir.

Qu'est-ce qu'on veut au Canada? Que nos premiers ministres, ministres, chanteurs et artistes soient totalement isolés du vrai monde? Qu'ils soient constamment entourés de gorilles menaçants, le doigt sur la gâchette et la main sur la mitraillette? Faudra-t-il un jour se contenter de voir nos leaders dans des véhicules blindés et vitrés, à l'épreuve des balles, comme la «pape-mobile»?

Les entarteurs pourront toujours se réclamer des causes les plus nobles, les conséquences de leurs gestes sont prévisibles. La sécurité sera resserrée et l'accès à nos politiciens en sera d'autant plus difficile.

Le soi-disant entarteur en chef, François Gourd, est celui-là même qui dirigeait le Parti Rhinocéros dans les années 80. Il nous a fait rire, c'est vrai. Mais quelle a été sa contribution tangible au débat politique? Nulle. On peut toujours prétendre que l'humour a sa place en société. Mais l'humour et l'entartage ne doivent pas devenir des entraves au fonctionnement de nos institutions et au travail de nos élus.

Ceux qui prennent prétexte des lacunes du système ou des faiblesses de nos politiciens pour encourager les entarteurs n'ont qu'à militer ailleurs. Quelques mois à l'étranger, sous un régime un peu plus musclé, leur feront peut-être apprécier et utiliser plus intelligemment la liberté dont nous bénéficions ici.

CHRONIQUE POLITIQUE

Du poivre du moulin avec ça?

Quand il est plus facile d'entarter le premier ministre du Canada que de brandir une pancarte devant des dictateurs étrangers, il ne faut pas s'étonner du choix des armes des contestataires. La crème fouettée — même génétiquement modifiée — a tout de même meilleur goût que le poivre de Cayenne. Et elle alimente davantage les débats d'idées...

Le «petit gars de Shawinigan» aura tout vu dans sa longue carrière politique. Il fut un temps où les premiers ministres — Pierre Trudeau en l'occurrence — disaient aux manifestants d'aller «manger de la marde!». Et où les ministres de l'Agriculture se faisaient jeter du lait à la figure. De nos jours, les protestataires se font arroser de poivre de Cayenne et les premiers ministres de crème fouettée.

Les échauffourées entre hommes publics et citoyens mécontents ne sont donc pas nouvelles. On pourrait même dire que le traitement réservé aux politiciens s'est amélioré: la crème est plus noble que le lait.

Par contre, comme on l'a vu à Vancouver et à Windsor lors de conférences internationales, l'accueil réservé aux manifestants est de plus en plus brutal.

Une visite au site des entartistes — www.entartistes.ca — confirme que ces gens-là ne sont pas très subtils, et même plutôt opportunistes. Quant à la subtilité, ils sont assez mal informés pour maintenir sur leur liste des «élus-visés» le pauvre Preston Manning, mais pour avoir oublié d'y ajouter Stockwell Day. Et la comparaison de leurs communiqués en français et en anglais sur l'incident de l'Île-du-Prince-Édouard montre à quel point ils sont prêts à faire flèche de tout bois.

En anglais, ils dénoncent l'attitude du gouvernement canadien face à la multiplication des aliments génétiquement modifiés — l'Île-du-Prince-Édouard est le pays de la patate, ne l'oublions pas! Tandis qu'en français, on s'en prend à la loi C-20 sur la clarté référendaire. Tout cela ne fait pas très sérieux...

Cependant, le jeune Evan Brown a employé un mot important au moment de son arrestation: «accountability», la reddition de comptes. Comme les contestataires de tout poil qui courent les conférences internationales sur le nouvel ordre économique mondial, les entartistes de l'Île-du-Prince-Édouard voulaient se faire entendre d'un régime qui débat de moins en moins en public les grandes décisions qui affecteront la vie de tous les citoyens. Sans la campagne de jeunes internautes contre l'Accord sur le commerce mondial, celui-ci eût été paraphé sans qu'on en ait vraiment entendu parler.

Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Jean Chrétien serait plus difficile à «contrôler» que d'autres? Faux!

La tarte à la crème, comme les bidons de lait autrefois, ne sont que des moyens de se faire entendre. Dérangeants? J'en conviens mais justement, les services de sécurité des personnages publics sont là pour cela, plus souvent pour leur éviter des situations embarrassantes qu'un attentat sur leur personne.

Le pauvre sergent André Guertin, porte-parole de la GRC, a fait ce qu'il a pu pour défendre l'indéfendable. Aucune de ses explications ne tient pour qui a beaucoup voyagé avec des premiers ministres.

Jean Chrétien serait plus difficile à «contrôler» que d'autres? Faux! Tous les premiers ministres, et même des présidents des États-Unis, aiment aller spontanément à la rencontre des foules. Cela rend peut-être la tâche des gardes de sécurité plus compliquée, mais ils sont justement payés pour parer aux imprévus.

La GRC laisse entendre que le premier ministre ne veut pas être encadré de trop près. Faux encore! C'est la GRC qui décide, seule, du plan de sécurité et si le premier ministre ou son directeur de cabinet s'avisent de le rejeter, ils doivent signer un document déchargeant la GRC de toute responsabilité.

La GRC dit qu'elle tire une leçon de tout incident. Faux toujours! D'abord, l'incident de Charlottetown rappelle étrangement celui de février 1996 à Hull, où monsieur Chrétien s'est retrouvé nez à nez avec Bill Clennett. On n'empêchera jamais des fâcheux de se mêler à la foule mais la garde rapprochée du premier ministre, au moins quatre personnes, ne doit jamais être ouverte. Le bras d'Evan Brown aurait au moins dû être détourné à la dernière seconde. Et il y a plus grave encore...

Après l'incident de juin 1996 à la résidence officielle du premier ministre, incontestablement le plus grave et qui ébranla fortement M. Chrétien parce qu'il survenait au lendemain de l'assassinat du premier ministre d'Israël, la protection des résidences du premier ministre aurait été renforcée — «ses deux résidences officielles et sa résidence secondaire», de préciser le sergent Guertin à Radio-Canada. Faux! Le printemps dernier, mon collègue Jean-René Dufort, de l'émission *La fin du monde* du réseau Quatre-Saisons, s'est rendu à la résidence du lac des Piles, en pleine guerre du Kosovo.

Il n'y avait aucune protection des lieux et le journaliste a pu tranquillement poser de petites bombes de plastique autour du chalet. Si un vrai groupe terroriste avait fait sauter la résidence d'un des chefs des gouvernements «agresseurs de la Serbie», pense-t-on que la nouvelle n'aurait pas fait le tour du monde? Et que Slobodan Milosevic n'en aurait pas tiré profit?

En dépit du caractère choquant de l'incident de Charlottetown, c'est la GRC qui s'est une fois de plus ridiculisée. J'aimerais donc faire une suggestion, qui me causera sans doute des problèmes à la prochaine sortie publique du premier ministre: ce sont les gardes du corps qu'il faut entarter. Ils sont faciles à reconnaître: ils parlent généralement dans leur manche de chemise et une queue de cochon en plastique rose leur sort des oreilles! Si cela arrivait, Jean Chrétien rirait un bon coup...

PAIX AU MOYEN-ORIENT

Israéliens et Palestiniens doivent faire des compromis

André Delage
Sainte-Foy

Quinze jours d'intenses négociations à Camp David aux États-Unis, en juillet, n'auront pas réussi à mettre un terme au conflit israélo-palestinien qui dure depuis plus de 50 ans. Le président américain Bill Clinton, instigateur des pourparlers de Camp David et médiateur dans ce long processus de paix, a confirmé l'échec des négociations entre le premier ministre israélien, Ehud Barak, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Des discussions sérieuses au cœur du problème comme le tracé des frontières, l'avenir des réfugiés palestiniens et le sort des colons juifs ont été entreprises et des progrès ont été enregistrés sur ces questions. Toutefois, c'est le statut de Jérusalem, la capitale actuelle d'Israël, qui a fait achopper les négociations, le chef de l'Autorité palestinienne exigeant la souveraineté sur Jérusalem et le premier ministre israélien concédant plus d'autonomie, mais pas nécessairement la souveraineté totale.

Le statut de Jérusalem fait achopper les négos

Jérusalem, la nouvelle capitale choisie par Israël il y a quelques années (l'ancienne capitale était Tel-Aviv), est un état de fait contesté au plan international, notamment en raison du symbolisme important de la ville pour trois des plus importantes religions du monde, soit le judaïsme, le christianisme et l'islamisme. Le statut de la ville de Jérusalem est d'autant plus contesté qu'une de ces parties, Jérusalem-Est a été annexée par l'État d'Israël en 1967 au cours de la troisième guerre israélo-arabe (la guerre des Six-jours).

Les Palestiniens voudraient, tout comme les Israéliens actuellement, faire de Jérusalem leur capitale. Pour résoudre cet épineux problème de juridiction, une solution de compromis a été proposée en janvier 1997 par Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne. M. Arafat propose une double souveraineté pour la ville sur le modèle de Rome, à la fois capitale de l'Italie et du Vatican: Jérusalem-Est deviendrait la capitale des Palestiniens et Jérusalem-Ouest, celle des Israéliens.

Une autre solution de compromis avait été proposée antérieurement par une Commission d'enquête spéciale de l'Organisation des Nations unies (soit en 1947): faire de Jérusalem, une capitale sous tutelle internationale. Cette solution mise de l'avant par les représentants de 11 États «non directement concernés», dont le Canada, n'avait pas été acceptée à l'époque par l'une des parties belligérantes. Or, cette proposition a le mérite d'être encore d'actualité et pourrait être une avenue intéressante pouvant amener la signature d'un traité pour assurer la paix entre Israël et le futur État palestinien dont les frontières restent à définir. Une chose est sûre : la solution passe par une reconnaissance claire par les parties du droit à l'existence tant de l'État israélien que du futur État palestinien.

Des éléments de la solution préconisée, le 29 novembre 1947, par l'ONU pourraient faire partie des modalités du futur statut de Jérusalem, notamment la garantie du respect des droits des minorités et des droits religieux, y compris le libre accès aux Lieux saints et leur préservation.

C'est pourquoi les discussions entreprises sous l'égide des États-Unis doivent se poursuivre. Elles aboutiront au moment où Israéliens et Palestiniens comprendront la nécessité de faire des compromis. Sinon, le Moyen-Orient risque de nouveau d'être le théâtre de nouvelles guerres encore plus sanglantes.

DOLLAR
67,87 ¢ US
+0,20

OR
277,70 $ US
+0,40

ARGENT
7,493 $
-0,050

QUESTIONS D'ARGENT

TORONTO
11 098,15
+67,17

NEW YORK
11 055,64
+47,25

NASDAQ
3940,87
+79,67

ARCHIVES LE SOLEIL

Micheline Charest et Ronald Weinberg photographiés à une époque où les choses allaient beaucoup mieux pour Cinar.

Les cofondateurs de Cinar sont mis à la porte

MARIO SIMARD
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Micheline Charest et Ronald Weinberg, cofondateurs de la maison de production Cinar qui étaient en « congé administratif » depuis le 14 mars en raison des scandales qui secouent l'entreprise, ont été mis à la porte par un comité spécial du conseil d'administration.

La nouvelle a été annoncée dans un bref communiqué en fin d'après-midi, hier. Cinar indique que les emplois de Mme Charest et de M. Weinberg, qui agissaient conjointement comme chefs de la direction jusqu'en mars, « ont été résiliés ». De plus, les membres du comité indépendant demandent la démission immédiate de Mme Charest et de M. Weinberg du conseil d'administration.

Le couple fondateur, qui détient toujours 62 % des actions avec droit de vote de Cinar, pourrait toutefois refuser de quitter le conseil d'administration. La situation est d'autant plus singulière que Mme Charest et M. Weinberg, même s'ils le voulaient, ne pourraient disposer de leurs actions pour rompre les liens avec Cinar, en raison du gel des transactions sur les actions de la société décrété par les autorités réglementaires.

Le couple possède encore 62 % des actions de Cinar

« Ils pourraient demeurer actionnaires à 62 % sans siéger au conseil d'administration », a dit en entrevue la vice-présidente aux relations avec les investisseurs et affaires publiques de Cinar, Louise Sansregret.

« Ça peut paraître étrange mais dans les faits, la décision d'aujourd'hui change peu de choses, puisque de toute façon, ils ne sont plus impliqués dans la compagnie depuis le mois de mars. Ce qu'il faut retenir de cette annonce, c'est que Mme Charest et M. Weinberg ne sont plus des employés de Cinar. »

Mme Sansregret a dit ignorer les raisons qui ont incité les membres du comité spécial à prendre cette décision.

Ce comité indépendant, dont la mise sur pied avait été décidée par le conseil d'administration, est composé de Lawrence Yelin, président du conseil, de Ray McManus, président du comité de vérification, et de Pierre Lessard, membre du conseil d'administration. Ces membres sont indépendants en ce sens qu'ils ne sont pas impliqués dans la gestion quotidienne de Cinar.

Le 6 mars, Cinar annonçait qu'une somme de 122 millions $ US avait été utilisée sans l'autorisation du conseil d'administration. Cette irrégularité avait entraîné le retrait des activités de la compagnie de Mme Charest et de M. Weinberg, ainsi que le congédiement du vice-président exécutif, Hasanain Panju.

Les transactions sur les actions de Cinar ont été suspendues en mars par la bourse de Toronto ainsi que le Nasdaq parce que ses résultats financiers pour les exercices 1997 et 1998 étaient inexacts, à la suite de révélations quant à l'utilisation présumée de prête-noms pour l'obtention de subventions gouvernementales. Ces allégations, qui font l'objet d'enquêtes, pourraient affecter les résultats de la société pour les exercices précédents.

Le coût de l'énergie attise l'inflation

■ OTTAWA (PC) — À nouveau attisé par les coûts de l'énergie, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru, en juillet, à un rythme annuel de 3,0 % contre 2,9 % en juin.

La hausse d'un mois à l'autre a été par ailleurs de 0,4 %, rapportait, hier, Statistique Canada. Depuis l'automne dernier, l'énergie a apporté à l'IPC environ la moitié de son augmentation globale.

Le prix de l'essence à la pompe, entre juillet 1999 et juillet 2000, a grimpé de 24,9 % ; durant le même laps de temps, le gaz naturel à coûté 27,8 % plus cher à ses usagers et le mazout, 35,5 %. D'un mois à l'autre, le gaz naturel a crû de 8,0 %, sa plus forte hausse depuis octobre 1996.

Mais l'agence fédérale note que cet élément n'a pas beaucoup pesé sur l'évolution totale de l'IPC ; car en excluant l'énergie et l'alimentation, plus volatiles, l'indice n'a grossi que de 1,5 % en juillet, à taux annuel.

Il reste alors le taux de base de l'inflation qui, à 1,5 %, reste engoncé en plein dans la fourchette de 1,0 à 3,0 %. Quand il se tient dans cette cible, la Banque du Canada estime qu'il n'y a pas lieu d'augmenter le taux directeur pour prévenir une surchauffe inflationniste.

Par ailleurs, les frais hypothécaires et ceux liés à la scolarité ont été d'autres facteurs de montée de l'IPC. Inversement, le secteur de l'automobile l'a fait diminuer, comme ceux des matériels et services informatiques et du vêtement.

STABILITÉ AU QUÉBEC

Par province, au Québec, il n'y a pas eu de variation (0,0 %) d'un mois à l'autre ; entre juillet 1999 et le mois dernier, l'IPC a augmenté de 2,6 %. En Ontario, pour les deux mêmes périodes, les hausses ont été respectivement de 0,2 et 3,1 %.

Durant la même période, l'Alberta a connu des hausses de 0,9 et 4,0 %, la Colombie-Britannique de 0,9 et 2,0 %.

Dans un autre secteur, de juin à juillet, l'hébergement a coûté 7,3 % plus cher, après des bonds de 10,5 % en juin et de 10,0 % en mai. Les variations répètent celles observées durant les mêmes mois ces quatre dernières années, marquant ainsi la haute saison touristique.

Dans le transport aérien, les voyageurs ont payé 6,4 % plus cher, face à la plus forte hausse mensuelle depuis mars 1999, attribuée à l'arrivée des tarifs de haute saison, surtout pour les vols intérieurs.

Selon Craig Alexander, analyste à la Banque CIBC, la hausse globale de l'IPC « n'a rien pour inquiéter les marchés » ; quant au taux de base, hors énergie et alimentation, il prédit qu'il ne dépassera pas le rythme annuel de 2,0 % avant 2001.

TAUX D'INFLATION

L'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation

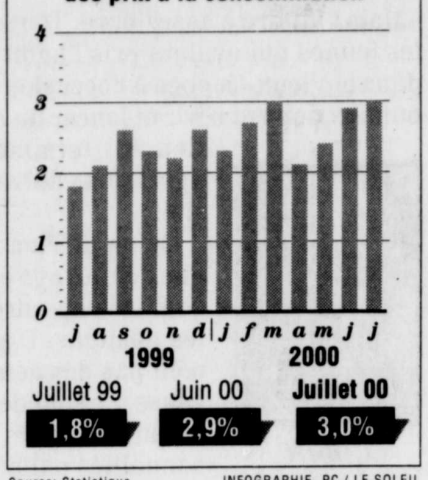

Source: Statistique — INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

L'acquisition du Canada Trust fait croître les profits de la TD

LUKE MCCANN
Reuters

■ TORONTO — La Banque Toronto-Dominion, deuxième plus grande banque canadienne en termes d'actif, a rapporté, hier, de meilleurs profits à son troisième trimestre, imputés à l'acquisition de la plus grande fiducie au pays, le Canada Trust.

La TD a rapporté un bénéfice de 511 millions $, ou 80 ¢ l'action, comparativement à 402 millions $, ou 66 ¢ l'action à la même période l'an dernier. Ces résultats ne comprennent pas un gain extraordinaire provenant de la vente l'an dernier de 11,5 % de la filiale de courtage à escompte TD Waterhouse.

Un bénéfice supérieur à celui que prévoyaient les analystes

Le chiffre d'affaires de la TD a progressé de 41 % pour atteindre 2,59 milliards $, tandis que la valeur des éléments de l'actif ont grimpé de 23 % pour totaliser 273 milliards $.

Les analystes financiers avaient prévu en moyenne un bénéfice par action de 72 ¢, selon la firme de recherche First Call/Thomson Financial.

Les profits de la TD ont été gonflés par la forte activité observée chez TD Waterhouse, dont les profits ont crû de 31 %.

« TD Waterhouse a inscrit des gains exceptionnels d'un exercice à l'autre tout en raffermissant sa position à titre de l'une des plus grandes sociétés mondiales de courtage réduit par l'application réussie de ses stratégies d'expansion dynamiques au sein de marchés clés, comme le Royaume-Uni, le Japon et l'Inde », a déclaré par voie de communiqué le président du conseil et chef de la direction, Charles Baillie.

Le rendement sur l'avoir des actionnaires, indicateur clé de la rentabilité d'une banque, a glissé de 18,2 % à 18,1 %.

Les provisions pour pertes sur mauvaises créances ont atteint 125 millions $, comparativement à 25 millions $ un an plus tôt.

La TD a indiqué que l'intégration du Canada Trust, acquis l'an dernier pour 7,8 milliards $, était sur la bonne voie, tout comme la vente de certaines succursales et de ses activités d'émissions de carte de crédit MasterCard Canada Trust, requise par le Bureau fédéral de la concurrence.

« À l'heure actuelle, nous avons intégré avec succès la plupart des fonctions du siège social ainsi que les activités de courtage. De plus, nous réussirons à fusionner les activités de fonds mutuels avant la fin de l'exercice », a précisé le président et chef de l'exploitation de la TD, Edmund Clark.

Le titre de la TD a gagné 90 ¢ à 39,40 $ à la bourse de Toronto, hier, et figurait parmi les trois plus actifs du parquet, avec un volume de plus de cinq millions d'actions.

Ottawa accroît considérablement son surplus budgétaire

■ OTTAWA (Reuters) — Même si le gouvernement du Canada a vu son excédent budgétaire bondir de 75 % au cours des trois premiers mois de l'année, le ministère des Finances a prévenu, hier, qu'il était trop tôt pour dégager des conclusions pour l'ensemble de l'année financière 2000-2001.

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'excédent budgétaire a grimpé à 8,19 milliards $, comparativement à 4,72 milliards $ à pareille date l'an dernier, a rapporté le ministère des Finances dans sa revue financière mensuelle.

Pour le seul mois de juin, Ottawa a dégagé un surplus de 2,12 milliards $, par rapport à 1,28 milliard $ un an plus tôt.

L'ensemble des recettes budgétaires a crû de 9,7 % entre juin 1999 et juin 2000, totalisant 14,6 milliards $ durant le mois.

Les dépenses de programmes ont progressé de 5,5 % pour atteindre 9,1 milliards $, tandis que les frais de la dette publique ont fait du surplace, à 3,46 milliards $.

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 13,1 %, reflétant l'accroissement du nombre de gens occupant un emploi, a noté le ministère fédéral.

Le trimestre ne reflète pas l'impact des dernières baisses d'impôts

Les recettes tirées des impôts des sociétés ont progressé de 27,1 %, grâce en bonne partie à la hausse des profits des entreprises canadiennes. Les recettes provenant de la taxe de vente sur les produits et services ont grimpé de 24,1 %.

Malgré ces statistiques prometteuses, Ottawa a prévenu que les résultats des trois premiers mois de l'année ne reflétaient pas l'impact des réductions d'impôts annoncées dans le dernier budget fédéral dans le cadre d'un programme d'allégement fiscal de cinq ans.

« Comme on peut le lire dans le plan budgétaire de 2000, l'effet budgétaire net de toutes les mesures de réduction ayant une incidence sur l'exercice 2000-2001 se chiffre à 4,6 milliards $. Par conséquent, les résultats budgétaires des premiers mois de 2000-2001 ne reflètent pas fidèlement l'évolution de la situation pour l'ensemble de l'année », a souligné le ministère.

ENTREPRISE$

❑ **Watson Wyatt**, une entreprise internationale de consultation en gestion du capital humain, acquiert les services de consultation en stratégie de rémunération de KPMG au Canada. Les détails de la transaction, annoncée hier, n'ont pas été révélés. Le 30 juin, Watson Wyatt annonçait l'acquisition des services en actuariat et avantages sociaux de KPMG à Toronto. Ces acquisitions viennent compléter les services en gestion du capital humain de Watson Wyatt Canada. Elles se traduisent par l'ajout d'un certain nombre de conseillers offrant des services professionnels à travers le pays, et qui travailleront pour la plupart aux bureaux de Vancouver, Calgary et Toronto. Peter Chiddy, président des services de consultation de KPMG, a dit que « cette transaction va de pair avec notre stratégie de concentrer nos services sur l'intégration d'entreprises du commerce électronique au Canada et ailleurs dans le monde ».

❑ **Netgraphe** a décidé de regrouper ses services de vente de publicité des portails La Toile du Québec, InfiniT.com, jobboom.com, webfin.com, Multimédium et Mégagiciel. L'entreprise veut ainsi offrir aux annonceurs désirant rejoindre les internautes québécois et les francophones du monde entier les avantages d'un positionnement unique. Netgraphe affirme que ses portails attirent chaque mois plus de 15 millions de visiteurs, dont plus de deux millions de visiteurs uniques. Netgraphe est un éditeur Internet qui crée, acquiert et gère des sites.

❑ **Airbus Industrie** a annoncé, hier, que la compagnie américaine United Airlines avait passé une commande ferme sur six A319 et six A320 aircraft, donnant suite à une option d'achat signée en 1998. La compagnie américaine avait déjà passé commande pour 19 avions de la famille A320. Les livraisons des 31 avions commandés cette année par United Airlines sont prévues pour 2002, ajoute Airbus. À ce jour, United a donc commandé un total de 164 appareils de la famille A320, et exploite déjà une flotte de plus de 90 A319 et A320.

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Toronto

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 11 098,15 en hausse de 67,17. Volume des transactions: 161,5 millions d'actions. Titres en hausse: 567. En baisse: 503. Inchangés: 288.

TSE 35 : 589,30 +3,21
TSE 60 : 684,55 +3,97
TSE 100: 698,14 +4,53

Tendances des 10 derniers jours

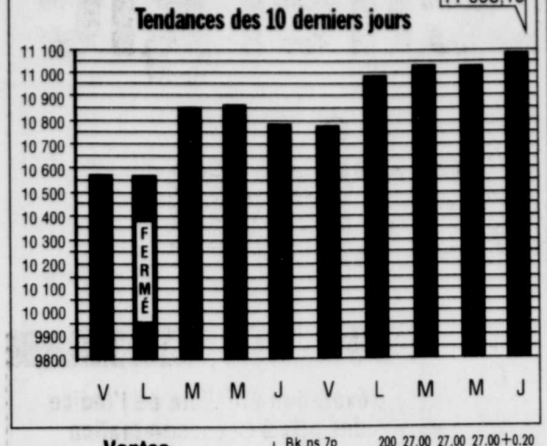

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
1	1	1	1	1	1

A et B

Abl cdn o	12000	0.58	0.52	0.56	-0.03
Ad opt	15350	3.89	3.65	3.75	0.00
Adf gr f	3400	11.50	10.75	11.50	+0.50
Ads inc a	4000	1.75	1.75	1.75	+0.15
Agf b f	15247	44.20	42.75	44.20	-0.05
Aic diver	3030	29.50	29.40	29.45	-0.10
Aic dive p	2900	25.80	25.70	25.70	-0.10
Ait adv	26010	1.24	1.15	1.24	+0.06
Ali tech	7600	5.60	5.30	5.30	-0.30
Amr tech	6200	1.89	1.80	1.89	+0.09
Amt intl o	6166	0.35	0.28	0.28	0.00
Aqm aut o	23500	0.15	0.14	0.15	-0.02
Art adv o	21000	7.35	7.05	7.35	+0.35
At plastics	13100	2.42	2.36	2.36	-0.09
At t can	3058	47.95	47.50	47.95	0.00
Ati tech	537863	14.10	13.85	14.00	-0.20
Ats auto	2448534	37.20	34.50	36.90	+2.90
Aastra t	3930	9.20	9.20	9.20	+0.10
Aber res	125242	11.10	10.75	11.05	+0.10
Abitibi c	752372	14.70	14.15	14.45	+0.15
Acanthus	55993	9.35	9.30	9.30	-0.05
Acetex	1000	8.25	8.25	8.25	-0.05
Acktion	17800	13.00	12.60	12.65	+0.05
Adrian o	12000	0.17	0.17	0.17	-0.01
Advantx o	132530	1.75	1.56	1.60	+0.01
Aeterna f	25725	14.25	13.60	14.05	0.00
Afton o	1000	1.31	1.31	1.31	-0.04
Agnico e	110837	8.55	8.40	8.55	0.00
Agrium	250439	14.50	13.30	13.95	-0.65
Aimglobl	1391921	15.95	12.65	12.70	-2.55
Air canada	385304	18.70	18.50	18.60	-0.15
Air can a f	28802	16.15	15.70	16.00	0.00
Airboss o	2100	2.10	2.10	2.10	-0.05
Akita a f	1100	10.45	10.45	10.45	-0.05
Alarmf o	6470	1.60	1.55	1.57	+0.01
Alt energy	519457	59.35	57.85	58.00	-1.35
Alt ener p	4575	26.10	26.00	26.10	+0.10
Alcan	479658	49.50	48.20	48.55	-0.75
Alcan c p	3100	25.55	25.10	25.10	-0.05
Alcan e p	2200	20.00	20.00	20.00	0.00
Alcatel	51545	117.5	114.0	117.5	+3.00
Algo gr a f	208500	0.40	0.26	0.38	+0.13
Algo cent	1000	26.00	26.00	26.00	+1.00
Alg steel	27700	1.50	1.40	1.40	-0.10
Aliant	174037	39.60	38.60	39.60	+1.05
Alimenta a	1000	26.00	26.00	26.00	+1.50
Alimenta b f	169	18.75	18.75	18.75	+0.50
Allbanc sp	13118	38.15	37.55	38.15	+0.65
Allbanc sp p	4276	25.65	25.40	25.65	+0.10
All atl a	300	21.25	21.00	21.25	+1.25
All atl bf	34690	20.75	20.00	20.00	-0.10
Alli forest	93894	19.00	18.75	19.00	0.00
Alpine oil	38495	2.75	2.68	2.71	+0.01
Altagas	2100	6.25	6.20	6.25	0.00
Altai res o	3300	0.30	0.30	0.30	+0.00
Altarex o	100203	0.88	0.85	0.86	0.00
America o	2000	0.51	0.51	0.51	-0.99
A bullion o	11500	0.10	0.10	0.10	0.00
Am eco	6000	0.09	0.07	0.07	-0.01
Am leduc	27045	0.35	0.33	0.33	-0.03
Amisk a	50	2.20	2.20	2.20	0.00
Amisk ser p	9000	2.65	2.57	2.57	0.00
Amves	195031	28.05	27.50	27.75	-0.65
Anadime o	7500	0.40	0.40	0.40	0.00
Anderson	1127714	28.95	28.30	28.95	+0.85
Andrs wa f	2800	11.85	11.75	11.75	0.00
Angiotec o	20805	67.50	63.25	65.30	+0.35
Anormed o	6200	14.25	14.00	14.00	-0.30
Anthem p	2700	4.80	4.65	4.80	+0.15
Anthony o	400	8.95	8.95	8.95	0.00
Apex a	13900	1.75	1.72	1.72	0.00
Arbor a	100	8.00	8.00	8.00	0.00
Arcis o	4950	2.20	2.10	2.20	+0.10
Ariel o	300	0.17	0.17	0.17	0.00
Armbro en	30500	3.00	2.99	3.00	0.00
Ashton	11030	0.75	0.70	0.70	-0.05
Asia o	45400	1.34	1.28	1.28	-0.04
Assante c	47350	4.60	4.40	4.40	-0.10
Astral a f	26216	39.25	38.05	38.80	+0.25
Astral b f	145600	42.50	42.50	42.50	+1.50
Atco i f	8680	36.20	35.00	35.00	-1.25
Athabska o	12000	0.06	0.06	0.06	+0.01
Atna o	6000	0.55	0.55	0.55	0.00
Aur res	61733	2.20	2.10	2.15	-0.05
Aurado ex o	382600	0.22	0.18	0.18	-0.01
Aurizon o	8666	0.79	0.73	0.77	-0.03
Avcorp i	13700	1.40	1.23	1.23	+0.03
Avid og ao	10508	2.88	2.80	2.88	+0.08
Avid og bo	100	4.45	4.45	4.45	+0.15
Axcan p	63333	13.25	12.85	13.20	+0.45
Axia net o	18340	8.50	8.15	8.30	0.00
Axxent b o	5675	9.00	8.25	9.00	+0.55
Azcar tec	4500	2.00	1.97	1.99	+0.02
Azco mng o	1300	1.20	1.20	1.20	-0.05
B split	785	191.8	188.0	191.8	+1.80
B split p	1176	27.15	27.05	27.15	+0.05
B split ii	5471	20.00	18.75	20.00	+0.25
B split iip	8700	18.30	18.20	18.30	0.00
Bae sys	15967	21.50	21.00	21.00	+0.20
Bce emer	40834	91.00	88.00	89.50	+0.15
Bce inc	1559177	34.50	33.80	34.25	+0.45
Bce i p	410	26.45	26.00	26.45	+0.55
Bce i q	1500	24.95	24.85	24.85	-0.10
Bce i s	17600	24.90	24.70	24.70	0.00
Bce i y	1300	24.00	24.00	24.00	0.00
Bc gas	24470	28.35	28.00	28.15	+0.05
Bc gas 6.32	53300	25.10	25.00	25.10	0.00
Bmtc a f	500	20.00	20.00	20.00	-0.50
Bw tech o	200	7.00	7.00	7.00	+0.15
Bxl enr	101500	1.70	1.60	1.60	-0.02
Badger	20800	2.45	2.35	2.35	-0.10
Bakbone o	224044	16.50	14.70	16.50	+2.40
Ballard	109384	143.5	139.8	141.5	+2.05
Band ore o	5400	0.72	0.67	0.72	+0.01
Bank mtl	627585	67.90	67.15	67.25	+0.05
Bk mtl b	530	25.65	25.65	25.65	0.00
Bk mtl 3p	7100	25.50	25.35	25.50	+0.15
Bkmtl b4	1425	24.70	24.70	24.70	0.00
Bkmtl b 5	4000	22.95	22.50	22.85	-0.10
Bk mtl b6	8650	24.70	24.40	24.70	+0.20
Bank n s	563959	38.70	38.35	38.45	0.00
Bk ns 6p	12000	26.50	26.35	26.40	+0.20
Bk ns 7p	200	27.00	27.00	27.00	+0.20
Bk ns 8p	300	27.25	27.25	27.25	0.00
Bk ns 9p	1377	27.25	26.75	27.25	+0.25
Bk ns 11p	350	26.75	26.50	26.75	0.00
Bk ns 12 p	3800	22.50	22.25	22.45	+0.10
Barick gld	566245	26.15	24.90	25.20	-0.75
Baringtn	1000	0.82	0.82	0.82	0.00
Basis100 o	82790	2.94	2.84	2.92	+0.03
Battery	962997	0.98	0.90	0.95	-0.08
Battle mtn	24817	2.85	2.75	2.78	-0.02
Baytex	467019	15.35	15.10	15.25	+0.20
Beamscpe	16863	6.90	6.60	6.60	-0.40
Beau can	150260	1.60	1.50	1.59	+0.09
Belair e o	154730	1.85	1.70	1.82	+0.02
Bell c 15p	400	24.40	24.40	24.40	-0.35
Bell c intl	131286	38.75	38.25	38.35	-0.10
Bema gl o	52250	0.65	0.62	0.62	-0.04
Benet e o	17153	4.10	4.00	4.10	-0.15
Benson	9500	1.79	1.73	1.79	-0.06
Bentall	21100	16.90	16.20	16.45	0.00
Benvest c f	200	2.00	2.00	2.00	+0.10
Berkly p	480858	8.75	8.40	8.50	-0.25
Best pac	4000	1.15	1.14	1.15	+0.05
Bestar	14990	2.64	2.45	2.50	0.00
Bidcom i o	221363	2.38	2.13	2.37	+0.15
Big horn o	3017	0.62	0.62	0.62	-0.13
Big rock	500	5.30	5.30	5.30	+0.05
Bioch phar	215974	31.95	31.25	31.50	-0.15
Biomira	104167	14.00	12.75	12.85	-0.65
Bioniche o	15170	3.75	3.55	3.55	+0.05
Biovail c	79967	98.40	95.50	97.35	+1.05
Birim a o	2600	0.23	0.23	0.23	-0.02
Bissett a	2765	20.60	20.50	20.60	+0.10
Bitech	67	1.00	1.00	1.00	0.00
Bl hawk o	260400	0.08	0.07	0.08	+0.00
Blk swan	100	0.19	0.19	0.19	0.00
Blkrock o	1000	0.80	0.80	0.80	-0.05
Boardwl	104620	12.50	11.90	12.05	+0.10
Boliden	63949	1.40	1.32	1.32	0.00
Bolivar o	11550	1.30	1.21	1.23	-0.05
Bombdr a	44292	24.70	24.00	24.25	-0.35
Bombdr b f	12295981	24.40	23.70	23.90	-0.50
Bmbdr 2 p	103490	24.95	24.70	24.70	+0.05
Bonavist	4980	24.40	24.05	24.05	-0.45
Bonus res	5900	3.25	3.10	3.21	+0.01
Boralex a	4280	3.70	3.65	3.65	-0.10
Bovar a	3176	0.14	0.14	0.14	-0.00
Bow val j	51250	0.63	0.58	0.60	+0.02
Bowater c	8120	73.45	75.50	75.50	-3.20
Bowridge	51300	0.68	0.66	0.66	-0.01
Boyd gr ao	9400	2.60	2.40	2.45	-0.05
Bracknel	23200	6.00	5.90	5.90	0.00
Brascad b	64	43.00	43.00	43.00	0.00
Brascan a	146399	19.10	18.75	18.85	-0.10
Brascan 4	3115	16.75	16.25	16.75	+0.75
Brascan 8	1700	24.45	24.00	24.00	+0.30
Breakwtr	26335	2.39	2.33	2.39	0.00
Brik brw o	6400	0.65	0.62	0.62	-0.05
Bridge.c o	9300	3.60	3.40	3.45	+0.30
Brocker o	47485	7.95	7.50	7.90	+0.05
Brookfld p	618425	25.40	24.75	25.15	+0.15
Budd can	200	22.60	22.60	22.60	0.00
Buhler	1066	3.30	3.20	3.20	-0.05
Burlington	25385	58.45	55.50	58.00	+1.70
Burntsan o	72684	6.40	6.10	6.15	-0.10

C

Cae	780311	18.70	18.35	18.50	-0.10
Ccl a	1100	8.35	8.05	8.30	+0.05
Ccl b f	54625	8.40	8.00	8.25	0.00
Ccr tech o	60500	0.65	0.56	0.56	-0.09
Cd plus o	400	0.18	0.18	0.18	0.00
Cdi educ	342100	7.50	7.45	7.50	+0.85
Ce frankl	500	9.40	9.40	9.40	+0.40
Cfm mai	77570	7.80	7.50	7.50	-0.10
Cgi a f	225523	9.00	8.90	8.95	+0.05
Chc h a f	91850	7.70	7.50	7.65	+0.15
Ci fund	69214	29.10	28.05	28.40	-0.60
Cmac ind	1174256	110.0	104.5	105.6	+0.10
Cmi glob	9000	1.20	1.20	1.20	0.00
Cpi plast o	1000	5.85	5.85	5.85	-0.05
Crs prf	26600	24.90	24.45	24.90	+0.45
Crs nt u	4300	22.05	22.00	22.00	0.00
Crs robot	17922	3.80	3.55	3.80	0.00
Csa a f	11400	20.25	20.25	20.25	+0.25
Csi wriss o	82975	3.39	3.05	3.13	-0.05
Cable sv o	22030	6.85	6.50	6.60	-0.25
Cabre	24706	15.45	14.10	15.45	+1.40
Calader o	21000	0.15	0.15	0.15	0.00
Caldwel a f	20512	2.42	2.38	2.38	0.00
Caledonia	16000	0.07	0.06	0.07	+0.01
Calian tech	144500	5.65	5.30	5.65	+0.35
Callnet	24500	3.59	3.41	3.45	-0.10
Callnet b f	275779	2.60	2.48	2.50	-0.10
Cambior	266650	0.60	0.55	0.57	+0.02
Cambridg	9406	12.40	12.40	12.40	0.00
Camco inc	4214	3.80	3.70	3.80	+0.20
Cameco	56469	18.95	18.20	18.75	-0.25
Camp res	28325	1.08	1.00	1.05	-0.13
Camvec	3702	1.85	1.80	1.85	+0.05
Can ban a	2850	38.25	37.00	38.15	-0.10
Can ban p	4534	25.70	25.35	25.35	+0.30
Can 3000	10641	13.75	13.30	13.40	-0.20
Can bread	507300	10.00	9.95	10.00	0.00
Can life f	593591	32.00	30.50	32.00	+1.40
Cs pete	1600	8.95	8.50	8.95	+0.45
C trsco 3	2400	25.40	25.30	25.40	+0.05
Cdn crude	3100	4.70	4.70	4.70	0.00
C 88 eng	194760	3.44	3.28	3.37	-0.06
Cg invest	4084	11.65	11.45	11.45	-0.15
Cg inv 1p	600	25.00	24.55	25.00	+0.50
C hunter	210999	34.70	33.75	34.15	+0.55
C hydro o	22764	1.60	1.53	1.60	0.00
Ci bk com	1323924	45.45	44.25	44.50	-0.65
Cibc 13 p	1000	26.45	26.45	26.45	+0.45
Cibc 14	1500	26.30	26.00	26.00	-0.05
Cibc 15	1700	26.00	25.50	25.50	0.00
Cibc 17	600	25.90	25.90	25.90	+0.40
Cibc 18	2270	23.45	23.30	23.30	-0.10
Cibc 19	1200	24.25	24.10	24.10	-0.15
Cibc 21	3000	26.70	26.70	26.70	0.00
C medical	5860	15.70	15.10	15.40	-0.30
Cn rail	837979	45.00	43.80	44.30	-0.50
Cdn nat res	750628	47.80	46.75	47.35	+0.85
C acdental	309422	40.35	39.50	40.00	+0.70
Cp ltd	670029	41.90	41.00	41.40	+0.40
Cp ltd p	5890	24.65	23.80	23.80	-0.20
Cancom	455898	31.00	29.60	30.65	+0.85
Cdn tire	140	49.00	49.00	49.00	+0.95
Ctire a f	179698	20.90	20.30	20.35	-0.35
Acuson	537	14.75	14.50	14.63	-0.19
Adaex 2.45e	326	38.88	38.31	38.69	+0.19
Amd	57139	68.00	62.75	67.63	+3.38
Advest .24	610	29.00	27.69	28.63	+0.75
Alberto .30	402	30.00	29.31	29.56	-0.44
Alcan .60	4912	33.44	32.69	32.88	-0.31
Alcoa s .50	20064	34.50	33.88	34.38	-0.06
Allegcp	37	178.0	173.8	175.8	+1.75
Allstate .68	17377	29.75	28.75	29.44	+0.63
Amcast .56	188	11.94	11.63	11.75	
Amhes .60	4679	68.81	67.50	68.69	+1.69
Amonine s	85679	55.13	54.00	54.69	-0.31
Amexp s .32	20918	59.00	57.31	58.88	+1.56
Ahomep .92	42159	57.50	54.00	56.63	-1.06
Ametek .24	123	21.56	21.31	21.38	+0.19
Ampco .40	3	11.31	11.25	11.31	

Cutil a f	18175	41.15	40.60	41.00	+0.40
C util b	2100	41.35	40.65	40.80	+0.30
Cutil ser q	800	24.50	24.25	24.25	0.00
Cutil ser r	7000	22.40	21.75	21.75	-0.50
Cdn ws bk	13184	19.90	19.60	19.65	-0.25
Cdn z o	39000	0.46	0.41	0.46	+0.05
Canam a f	38725	8.10	7.95	8.10	+0.05
Canarc o	2500	0.23	0.23	0.23	+0.03
Canbras	2740	8.85	8.40	8.85	-0.10
Cancap p	3400	24.70	24.40	24.40	0.00
Cancor o	20000	0.61	0.60	0.60	+0.01
Canfor	348500	11.55	11.20	11.35	-0.05
Cangene	300	9.90	9.75	9.75	-0.15
Canmine o	40700	0.70	0.68	0.70	0.00
Canutil p	1000	25.25	25.25	25.25	0.00
Canwst n v	2175	18.60	18.20	18.60	+0.35
Canwest g f	37494	18.50	18.25	18.30	-0.15
Cara	3600	4.90	4.70	4.75	-0.10
Cara a f	31780	4.04	3.90	3.90	-0.10
Carma a	27400	6.65	6.25	6.35	-0.20
Carmanah	232566	0.03	0.02	0.02	-0.00
Cars4u	6000	0.75	0.75	0.75	0.00
Cascades i	57765	7.60	7.45	7.50	-0.10
Cassiar o	60	0.50	0.50	0.50	0.00
Cathedrl o	18500	0.45	0.45	0.45	0.00
Causeway o	3636	1.20	1.17	1.17	-0.03
Caussa c o	28500	0.11	0.10	0.11	-0.00
Cavell en	66700	0.40	0.39	0.40	0.00
Cedara sft	41900	4.45	4.25	4.40	+0.15
Celestica	494575	107.5	101.0	106.9	+4.75
Cell loc o	142765	31.95	29.60	31.60	-0.80
Cenalta en	242543	7.65	7.25	7.40	-0.10
Cfund a f	1000	4.85	4.85	4.85	0.00
Centrfund	24600	10.30	8.55	9.95	+0.90
Centrinty o	104160	17.90	15.65	17.75	+1.55
Centurion o	34300	0.70	0.65	0.65	-0.03
Certcm c j	74989	41.35	40.35	40.50	-0.40
Chai na ta	8263	0.74	0.70	0.74	+0.03
Chain e o	43512	0.42	0.40	0.42	0.00
Chapter i	9030	10.00	9.50	9.85	-0.10
Chaptr o o	17250	3.25	3.10	3.24	+0.09
Chase res o	12500	0.10	0.10	0.10	-0.02
Chateau a f	3500	4.50	4.30	4.50	0.00
Chesbar o	16000	0.17	0.16	0.16	-0.00
Chief int i	5375	29.85	28.80	29.05	-0.15
Chromo o	4490	8.50	8.35	8.50	+0.25
Chum b f	7700	52.50	50.10	52.50	+2.05
Churchill	5600	1.82	1.82	1.82	+0.07
Cinram	22850	8.10	8.05	8.05	-0.05
Cintech o	800	3.90	3.90	3.90	+0.15
Circa o	18340	1.49	1.38	1.43	+0.02
Circuit w	11330	2.40	2.10	2.40	+0.08
Clairvest	1600	4.00	4.00	4.00	0.00
Clarica	499567	32.45	31.75	32.40	+0.75
Clarica p	400	26.85	26.85	26.85	-0.15
Clarke i	1038500	10.00	9.20	10.00	+0.60
Claude r	84900	0.60	0.59	0.60	+0.05
Clearly c	1847	1.40	1.25	1.25	-0.20
Clearnet a f	47440	44.90	44.15	44.75	+0.60
Clinichm a	66	16.75	16.75	16.75	0.00
Clublink	12200	5.75	5.60	5.60	-0.10
Co oper a	1000	23.85	23.80	23.80	-0.05
Co steel	19175	11.20	10.90	11.00	0.00
Cogco cble f	16838	42.25	39.25	39.35	-2.75
Cogeco f	7450	38.00	36.50	37.50	-0.70
Cognicase	270724	20.50	19.50	20.00	0.00
Cognos	298478	59.30	56.50	57.50	-1.45
Collicutt	250	9.25	9.00	9.00	0.00
Colony p o	800	0.40	0.40	0.40	+0.02
Com dev	79303	9.45	8.90	9.20	+0.05
Comapix	5000	1.20	1.10	1.20	0.00
Cominco l	108435	19.85	19.40	19.55	+0.10
Command	12000	1.70	1.65	1.65	-0.12
Comand w	1600	0.19	0.19	0.19	-0.03
Comunic o	15600	0.60	0.60	0.60	+0.01
Compton	374496	2.40	2.25	2.27	-0.03
Comstate	15500	1.90	1.90	1.90	0.00
Coniagas o	480	0.26	0.26	0.26	0.00
Conor pac o	72700	0.20	0.15	0.18	-0.02
C hci af	51	0.30	0.30	0.30	0.00
Cons ptty	64634	0.37	0.33	0.37	+0.02
C trillon o	332	0.16	0.16	0.16	0.00
Con pkg	3650	2.95	2.75	2.85	+0.71
Continenti o	6500	0.55	0.51	0.55	+0.05
Contrns a f	1600	16.00	15.75	16.00	+0.25
Corby	2950	47.50	45.00	45.15	-2.35
Corby b f	100	47.25	47.25	47.25	+1.25
Coreco i	1200	7.80	7.25	7.25	-0.25
Corel	507197	5.75	5.20	5.25	-0.50
Crner bay o	15000	2.95	2.82	2.82	-0.07
Corriente o	36500	1.35	1.21	1.25	-0.10
Corus b	39135	46.15	43.50	44.75	-2.10
Cossette f	1150	15.50	15.50	15.50	0.00
Cott	24035	7.65	7.40	7.50	-0.15
Counsel	66988	4.80	4.15	4.75	+0.60
Courage e	18700	2.80	2.70	2.75	+0.05
Covitec gr	33500	0.62	0.55	0.56	+0.01
Creo prod	36082	43.50	42.75	43.05	+0.30
Crestar	356031	23.45	22.60	23.30	+0.55
Crew d o	89683	1.20	1.15	1.18	-0.02
Croskey s	18565	17.70	17.20	17.60	-0.20
Crosof o	9040	1.15	1.15	1.15	0.00
Crwn but o	1900	0.10	0.10	0.10	+0.01
Clife i a	1300	27.00	26.95	27.00	+0.05
Cryptolog	9150	34.35	33.85	33.90	+0.40
Crystalx o	44785	2.29	2.10	2.10	-0.06
Cumberl o	2600	1.17	1.17	1.17	-0.03
Cusac gld o	1500	0.22	0.22	0.22	-0.02
Cyberplx o	4395	15.15	14.90	14.95	-0.15
Cygnal o	12270	5.00	4.80	4.90	-0.05
Cypress a	36079	6.70	6.00	6.40	-0.20

D à F

Dc diagn o	55300	0.63	0.56	0.56	-0.03
Ddj cdn w	4600	0.00	0.00	0.00	-0.00
Dtm inf o	5538	2.90	2.60	2.90	+0.29
Dy 4 syst	5100	11.90	11.50	11.90	+0.40
Daimlerch	100	82.85	82.85	82.85	+6.65
Dalsa	2225	9.00	8.80	9.00	0.00
Danier l f	1500	11.25	11.25	11.25	0.00
Danoil	43062	3.05	3.05	3.05	0.00
Datamiro	2700	18.25	17.90	18.10	+0.50
Datawest o	34100	1.65	1.50	1.65	0.00
Dayton o	8450	0.68	0.65	0.66	+0.01
Decoma a f	2600	10.80	10.75	10.75	+0.25
Dejour o	56250	0.28	0.26	0.27	-0.00
Denbridge	9000	0.09	0.09	0.09	+0.02
Denbury	800	8.55	8.55	8.55	+0.10
Denison	386170	0.09	0.08	0.08	-0.00
Denning	500	3.25	3.25	3.25	0.00
Derlan	5084	2.00	1.96	1.96	+0.02
Descarte o	303893	56.40	51.80	56.00	+3.60
Desirdn a f	14900	23.20	23.20	23.20	0.00
Desirdn a p	2022	25.35	25.20	25.25	0.00
Desjard t p	100	18.95	18.95	18.95	-0.05
Devine e o	4000	0.45	0.45	0.45	0.00
Devio ind o	315	0.52	0.52	0.52	0.00
Dia a o f	83750	15.85	15.80	15.80	-0.05
Dia met b o	25602	17.85	16.95	17.60	+0.70
Diagnocur o	12850	1.70	1.57	1.70	+0.13
Diamwork	25000	0.05	0.05	0.05	-0.01
Digital g o	147200	0.28	0.26	0.27	0.00
Digital p	26685	5.15	4.95	5.10	+0.19
Dimethd o	78925	7.60	7.35	7.60	0.00
Dion ent o	30500	0.62	0.56	0.59	+0.02
Divers

LE MARCHÉ BOURSIER

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds. n : pas de frais de vente, g : frais de rachat, o : frais prélevés à l'achat ou au rachat, y : VANPA différée, z: non disponible pour achat, u : argent US, x : ex-dividende, m : achat minimum de 150 000$. (*) non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Membres de L'IFPC

Argentum C$
oAct can 11.31
oDécouverte 11.05
oPerformCan 15.78
oPt MktNuC$ 9.49
oPrt Revenu 9.65
oPrtAmElite 11.19
oPrtEquiQué 12.97
oPt A/V AC 9.32
oPtintElite 13.10
oPtMrNeu C$ 10.20
oPtRER IE 10.61

Clean Env
oAct int 11.20
oActions 15.44
oEquilibré 12.01

Acuity Pooled
nAct Mond. 20.75
nAct can 20.79
nCourt Term 10.51
nEnvSci&Tec 22.56
nEquil can 15.24
nHigh Inc 12.90
nMond. Bal. 17.67
nRev. Fixe 11.59
nRépActCons 15.22

AGF Groupe C$
oAct Crois 40.33
oAct Mond 8.90
oActimMond 6.34
oAllemagne 44.31
oAm CT H Rd 3.30
oAm Latine 5.41
oAm RER RTA 6.43
oAmér RTA 24.80
oCan RTA 7.29
oCat Canada 7.99
zCdn Agg Eq 7.53
oCdn Agr AC 6.29
oCdn Bal 24.13
oCdn Div 27.50
oCdn Res 15.49
oCr Am RER 6.45
oCr Euro 20.30
oCrEuro RER 6.47
oCrois Act 50.53
oCrois Amér 40.48
oCrois Asia 12.87
oDir Chine 7.32
oEuro RA 9.61
oIndien 2.17
oint RER RA 5.64
ointTitAct 12.35
oJapon 7.55
oJapon RER 5.38
oMd Ress 6.26
oMdSciSnté 6.84
oMdServFin 6.35
oMdTitTech 7.02
oMnd Obl Gv 9.54
oMndObl RER 4.46
oMond équil 14.64
oMulti Gest 6.11
oOblig Can 5.26
oRev Amér 11.19
oRevCT Intl 11.07
oSpéc Amér 20.94
oTit ActJap 5.44
oTitRvéleve 9.53
oTitres Can 36.28
oTitres Int 10.83
oVal Intl 43.67
oValContTrm 3.02
oValMarémer 4.20
oVl Int RER 6.58

AGF Gestion
zAllem C$ M 48.37
zAllem U$ M 32.79

AIC Série Avn
oAv Amér 8.78
oAv Mond 7.18
uoAv Mond U$ 4.87
uoAv UniU$ 4.62
oAv Univers 6.81
uoAvant AmU$ 5.95
oAvantage 73.46
oAvantageII 9.01
oREER Av Am 5.69
oREER Av Md 6.48
oREER Av Un 6.43

AIC Ciblée
oCib Am 5.46
uoCib Am U$ 3.70
oREERCib Am 5.48

AIC (Closed End)
ynAIC DivFra 35.30

AIC serie div
oAct Mond 23.81
uoAct MondU$ 16.14
oCan Divers 36.45
oDiv Uni 5.98
uoDiv Uni U$ 4.05
oREER AcMd 6.18
oREER Dv Un 5.62
oREER Val 4.93
oValeur 46.28
uoValeur U$ 31.37

AIM Funds C$
oCat Cr Am 13.55
oCat démo 10.39
oCatScSntMd 8.15
oCr BC Amér 14.32
oCr actAmér 17.55
oCroi pacif 5.47
oCrois can 13.97
oCrois euro 33.61
oCroisAmLat 7.88
oCroiss int 9.91
Crt Trme A 5.55
gCrt trme B 5.41
oEquil can 23.52
oExcel can 17.40
oInnov mond 9.86
oMndCr& rev 7.76
oOblig can 11.49
oOblig mon 5.04
oRER C&R Mn 10.57
oRER CrEuro 12.81
oRER SS Md 11.64
oRER Tec Md 12.57
oRER Tel Md 11.91
oRER Thm Md 11.30
oRER cr int 9.97
oRER démo 10.36
oRER innov 9.79
oRERCrBC Am 12.81
oRes natMon 6.44
oRevenu can 6.06
oSciStéMond 19.94
oTech mond 62.55
oThém mond 9.97
oTélécm Mnd 20.53
oVal intl 9.46
oValeur can 8.19

AIM Funds U$
uoCat démoU$ 7.04
uoCatCrAm U$ 9.18
uoCr BC AmU$ 9.70
uoCr Pac U$ 3.71
uoCr euro U$ 22.77
uoCrActAm U$ 11.89
uoCrAmérLtU$ 5.34
uoCroisintU$ 6.71
uoInnmondU$ 6.68
uoMonCr&RvU$ 5.26
uoObligCanU$ 7.79
uoObligMonU$ 3.41
uoResNatMnU$ 4.36
u RevCrTmAU$ 3.76
ugRevCrTmBU$ 3.66
uoScStéMndU$ 13.51
uoScStéMonU$ 5.52
uoTechMondU$ 42.39
uoThémMondU$ 6.75
uoTélé MndU$ 13.91
uoVal intlU$ 6.41

Altamira A
nAct euro 24.49
nActions 47.54
nAltaFund 22.46
nAmrSélect 59.21
nAmérGrSoc 28.49
nAsie-pacif 14.43
nCapital 23.99
nCroissance 34.42
nDivers mon 25.40
nDividendes 4.39
nDécouv mon 5.04
néquilibré 21.33
nJaponaises 6.73
nMnd Rev CT 11.03
nMndPet soc 10.19
nObliGouvCT 5.41
nObligHautRen 5.54
nOblig 15.90
nOblig mond 9.76
nRER Japon 9.78
nReprise 12.88
nRev can CT 10.16
nRev&crois 11.50
nRevenu 7.56

ALTAMIRA B
nComm elect 32.51
nLois & div 14.03
nMndServFin 13.26
nMét préc 2.71
nRER Com el 8.95
nRER Sc&Tec 12.96
nRessources 9.09
nSci & tech 47.49
nSci santé 20.20

ALTAMIRA C
nAm moy cap 13.26
nDow 30 10.25
nInd Amer 11.43
nInd euro 11.36
nIndice Can 17.35
nIndiceIntl 11.61
nPacifique 10.11
nRER Euro 12.12

Altamira P RER
nRER Cr&Rev 28.36
nRER croiss 29.15
nRER revenu 22.17
nRER équil 24.77
nRERRevStbl 20.76
nRERcroiMax 32.30
nRERrev&cr 23.22

-A.P.P.Q.
ynÉquilibré 22.46

-Artisan Portfol
oAct Can 6.47
oAct amér 15.19
oAct intl 13.09
oConserv 11.25
oDynamique 11.96
oPI Conserv 5.35
oPI dynam 12.68
oPrudent 11.68
oRER PI Dyn 11.23
oRER dynam 11.26
oRER prud 11.23
oRERConserv 10.90
oRERPlusCon 10.61
oRevFixeCan 4.86

Atlas
oAct Mond 26.31
oAdv Am C$ 21.41
uoAdv Am U$ 14.51
oAmér Latin 13.91
oBassin Pac 15.48
oCan GC Cr 26.39
oCr Can PC 10.73
oCrAmGrCpC$ 37.51
uoCrAmGrCpU$ 25.42
oCro IG Cap 23.45
oCro IM Eme 15.79
oCroEme Can 12.68
oEquil Can 17.65
oFid Rv Can 7.14
oMond Oblig 8.12
oOb Can HR 10.97
oOblig Can 10.47
oRER Ind Am 13.67
oRER Ind In 12.88
oRERInCrFCp 8.16
oRERValMond 9.93
oRend Euro 22.33
oRev&Crois 12.00
oVlCanGrCap 23.16
oVlCanPetCp 13.80

Banque Nationale
nAct Can 11.60
nAct Euro 23.62
nAct Japon 8.16
nAct Mond 10.46
nActMondRER 10.44
nCroiss QC 12.66
nDividendes 14.17
nEco avenir 11.66
nExt-Orient 10.72
nHYpo 10.45
nIn Int RER 9.28
nInIn US + U$ 10.93
nInd Can Pl 17.60
nInd Canada 17.48
nInd US Pl 16.13
nInd US RER 10.08
nIndUSRERU$ 6.83
nOb Mnd RER 8.56
nObl Gov CT 5.26
nOblig 10.45
nPet Cap 32.97
nRess nat 10.54
nRet Equil 8.60
nRot Sect 12.40
nTec Md RER 10.61
nTech mond 16.37
néco AveRER 9.77

Banque Nat Diver
nDiv Cons 10.27
nDiv Intrép 12.31
nDiv Prud 9.73
nDiv énerg 15.76
nDiver Pond 11.53

Banque Nat Prot
nMd RER Prt 10.02
nProt AcCan 15.48
nProt Crég 13.39
nProt ObliCa 9.72
nProt Retég 12.59

-Barreau Quebec
ynÉquilibré 14.75
ynOblig 10.37
ynSect Act 13.97

-Beutel Goodman
Act Amér 8.88
Act Can 15.35
Act Intl 7.28
Equilibré 13.39
Pet Cap 10.82
Revenu 10.58

Bissett
nAct amér 42.54
nAct can 55.03
nAct intl 12.56
nDividende 18.89
nGrande cap 14.08
zMicrocap 19.18
nMultinat 27.27
nOblig 12.49
nPetite cap 35.03
nPorte rev 11.13
nRetraite 21.81

BMO Mutual Funds
nActions 26.27
nAm Sp Act 20.78
nAmér Crois 26.35
nAmér Val 17.75
nAv ALENA 19.43
nDividendes 23.79
nEuropéen 15.64
nExt-Orient 9.24
xnHypo 11.78
unIn Ac $ US 11.05
nInd-act 31.80
nIntl Act 20.96
nJaponais 8.20
nLat-Amér 10.27
nMnd Sci&Tc 34.29
nMrch Devl 8.53
nMét Préc 5.08
nOblig 12.43
xunOblig $ US 9.56
nOblig Intl 8.69
nRER Am I-A 12.38
nRER Euro 10.26
nRER IndInt 11.78
nRER Jap 8.81
nRER Md S&T 10.79
nRessources 9.13
xnRev Mens 9.63
nRépart Act 17.43
nSpéc Act 18.77

-Camaf
nCamaf 9.66

CT - Sér éparg
nAct Intl 34.71
nAct Spéc 26.06
nAct amér 26.76
nAct mondis 10.50
nActions 26.65
nAmérAct 12.11
nAsieAction 8.47
nBond 11.92
nCdn Bd Ind 9.93
nEurActions 9.82
nHypo 58.78
nIn act cdn 17.06
nInd act am 18.41
nInd équili 11.84
nInt Eq Ind 13.69
nMarc naiss 9.38
nMon Rép Ac 10.82
nMonth inc 9.84
nNord Amér 53.69
nOblig Intl 9.78
nOblig crt 9.81
nRetr équil 12.19
nRev div 16.71
nRev haut 9.22
néquilibré 20.67

CT Fnd Prtlio
ynCroiCaniRER 11.31
ynCroiMndRER 10.72
ynCroiRevRER 10.78
ynCrois can 11.51
ynCrois mond 11.19
ynCrois rev 10.51
ynÉquil RER 11.11
ynÉquilibré 11.10
ynRev conser 9.70
ynRevenu 10.06

Fonds Cartier
oAct amér 5.99
oAct can 7.39
oActCnFaiCp 5.82
oCanRépAct 5.94
oObligation 4.80

CI - BPI C$
oAct Amér 14.31
oAct Intl 18.40
oAct Mond 35.14
oAct RER Md 11.80
oAm Act RER 12.39
oRER IV Ri 9.90

CI - BPI U$
uoAct Am U$ 9.71
uoAct Int U$ 12.49
uoAct Mnd U$ 23.85

CI Funds C$
oAmér Iat 10.42
oAméricain 18.56
oCrois can 7.87

CI Funds (CE)
ynDDJ can HR 23.92

CI Funds C$
oEquil can 7.45
oEquil int 19.66
oEuropéen 9.12
oGlo Value 12.50
oIntl 23.38
oIntl Value 11.91
oLdmk Can 10.26
oLdmk RERMd 10.06
oMar Nouv 11.59
oMondial 16.67
oOblig can 5.37
oOblig mnd 4.85
oPacifique 17.06
oRER EQE Md 8.46
oRER Ges Md 10.56
oRER Gst Am 10.00
oRER Intl 10.32
oRER Japon 8.95
oRER Mc Nou 8.05
oRER Pac 7.35
oRER PrCnMd 11.19
oRER actMnd 6.16
oRER amér 14.55
oRER équint 13.87
oRER éne Md 13.87
oRERBiotcMd 9.62
oRERcDémMn 13.09
oRERObiMond 4.59
oRERScSanMd 12.00
oRERSrFinMn 11.86
oRERTechMnd 14.50
oRERTélémnd 15.72
oRevenu can 11.43

C.I. Sector C$
oAc EQE Md 8.49
oAct Gs Md 10.60
oAmér Iat 8.72
oAmérician 16.45
oBPI Act Am 9.57
oBPI Act Md 9.22
oBPI ActInt 8.78
oBiotec mnd 19.68
oCI Gst Am 10.01
oCan Sign 13.97
oCanadien 8.84
oCrt-Terme 8.38
oEcoDémoMnd 18.56
oEnergieMnd 13.29
oEuropéen 8.74
oGlo Value 12.35
oHarbr Sect 11.93
oIntl Value 12.01
oJaponais 14.24
oLdmk Mond 10.06
oMar nouv 9.20
zMnd Pet Sc 8.41
oMondial 20.45
oPacifique 10.72
oProdConsMd 24.32
oSciStéMnd 18.02
oServFinMnd 22.80
oSig Expl 11.52
oSigAcAm PS 8.69
oSigAcMd PS 9.41
oTechno mnd 43.71
oTélé mond 58.64

C.I. Sector U$
uoAcEQE MdU$ 5.76
uoAct GsMdU$ 7.19
uoAmér U$ 11.16
uoAmérLat U$ 5.92
uoBPI AcAmU$ 6.49
uoBPI AcIntU$ 5.96
uoBPI AcMdU$ 6.26
uoBiotecMdU$ 13.36
uoCan U$ 6.00
uoCdn SignU$ 9.48
uoCrt-trm U$ 5.69
uoEcoDémMdU$ 12.60
uoEnerMnd U$ 9.02
uoEuro U$ 5.93
uoGlo Val U$ 8.38
uoGst AmerU$ 6.79
uoHrbrSectU$ 8.10
uoIntlVal U$ 8.15
uoJaponaisU$ 9.66
uoMar Nouv U$ 6.24
uoMd Pt SclU$ 5.71
uoMondial U$ 13.88
uoPacif U$ 7.28
uoPrdConMdU$ 16.50
uoScSanMndU$ 12.23
uoSerFinMdU$ 15.47
uoSig ExplU$ 7.82
uoSigAcAPSU$ 5.90
uoSigAcMPSU$ 6.39
uoTech mndU$ 29.66
uoTélé mndU$ 39.80

CI Harbour C$
oHarbCr&Rev 11.08
oHarbour 11.67

CI Funde C$
yoBPI Am Op 150.98
yzBPI GO III 119.83
yzBPI MO 25.33
zBPI MO II 11.83
ynCI Trident 167.86

CI Signature C$
zBPI ResCn 15.49
oCan val ré 10.87
zMonPetSoc 8.33
oSig ActDiv 14.54
oSig Am Sml 45.77
oSig Can 15.88
oSig CdnBal 15.17
oSig Div 11.79
oSig Expl 11.21
oSig GI SC 41.07
oSig Rev él 10.30
oSig RevDiv 13.56
oSigAmSCRSP 9.78
oSigGlSCRSP 10.09
oSigObligSc 9.16
oSigRessCan 8.47

-CIBC Mellon
nAct amér 60.91
nAct can 115.38
nAct int 15.53
nAct mnd 4.32
nEquilibré 15.51
nOblig 8.97
nPet entrep 55.96

CIBC Placements
nAct euro 17.12
nAct japon 13.43
nAmér lat 13.46
nApp Cap 31.98
nCan oblig 11.70
nCanImpAct 17.43
nCnAcPrmOrd 24.36
nDividendes 17.62
nDémoAmNord 18.94
nEcon émerg 14.36
nEnergie 14.19
nEquilibré 18.30
nExt-Orient 10.18
nHypothé 11.60
nImmob can 9.07
nInt act 20.94
nInt oblig 9.90
nMet Préc 3.30
nMond tech 63.40
nPet soc US 14.53
nPet socInt 23.66
nPetSocCan 23.06
nRes can 8.06
nRev mens 10.97
nSoc financ 16.80
nSocCanEmer 11.26

CIBC Protectec
zIndCanProt 16.69
zIndEquProt 12.05
zIndIntProt 9.46
zIndObiProt 9.75
zIndUSProt 11.72

CIBC: Index
nInObiCanCT 9.81
nInd Euro 11.44
nInd can 21.96
nInd intern 12.79
nIndBoursUS 29.62
nIndObi Can 9.83
nIndObiInt 9.75
nREERInd US 13.77
nREERIndEur 10.21
nREERIndInt 11.00
nREERIndJap 8.47
nREERIndNas 14.25

Clarica Funds
gAc cr Al A 12.66
nAct AmCr 10.89
gAct AmCr A 10.91
nAct Euro 12.38
gAct Euro A 12.45
nActCanCr 13.27
gActCanCr A 13.29
gActCanSo A 13.36
gActBtrSo A 13.53
nAl Act Cr 12.59
nAl Asia 9.56
nAl RessCan 6.36
nAm PetCp 10.51
gAm PetCp A 10.58
Amérifonds 16.00
gAsia Al A 9.64
gCr RevSomA 12.74
gDiv&DivSumA 14.45
Divers 40 15.82
nObl Mond 9.23
gObl Mond A 9.23
nObiCrtTrm 10.01
gObiCrtTrmA 10.02
Oblig 11.25
gResCanAl A 6.37
nRevenu 10.16
gRevenu A 10.17
nSom AcCan 13.24
nSom Acétr 13.13
nSom Cr&Dv 14.39
nSom Cr&Rv 12.56
nSup Amér 25.35
gSup Amér A 25.45
nSup Cr 22.84
gSup Cr A 23.14
nSup Div 17.75
nSup Hypo 10.16
gSup Int A 21.77
nSup Intl 21.70
gSup MarémA 9.67
gSup Mr ém 9.65
nSup Oblig 10.81
gSup Séc 23.13
gSup div A 17.96
gSup hypo A 10.25
nSup obl A 10.94
gSup sécu A 23.24
Varifonds 21.53

Clarington Cdn$
oAct R mond 10.39
oAct amér 16.81
oAct int 18.66
oAct mond 17.33
oAsie Pac 13.78
oCan Mic-cp 13.57
oCan act 18.25
oCan div 10.06
oCan oblig 10.07
oCan revenu 10.48
oCan équil 15.38
oCorn Md RER 8.92
oCorn mond 30.33
oCrPetSc Am 26.45
oMnd pet cp 23.43
oNavellier 9.27
oNavellierR 10.57
oPetSoc Can 10.19
oRER ActMnd 10.19
oRER MdChêq 10.41
oTech RSF 12.64
oTechnology 11.73

-COTE 100
ynAmérique 18.80
ynEXP 18.62
ynExcel 11.12
nInvWorld 29.76

MAXXUM
oJanus AcAm 18.69
oJanus Acit 13.95
oJanusAARER 9.44
oJanusAIRER 9.44
oMAX Act Cn 17.87
oMAX Div 12.48
oMAX Mt Pré 5.02
oMAX Nat Rs 7.39
oMAX Revenu 5.97
oMAX équ Cn 11.12

-MB Pooled
nAmer Equ 145.71
nBal Gr Ren 14.41
nBal Growth 13.45
nBalanced 11.61
nCdn Eq Gr 85.49
nCdn Eq Val 12.27
nCdn Equity 11.84
nFixed Inc 53.70
nGlo Equity 17.49
nIntl Eq Gr 11.75
ynintl Fx In
nOffshore 25.99
nPri Bal 11.42

MD (Gestion)
nAct Am MD 9.14
nActions MD 19.05
nDiv MD 15.26
nEquil MD 20.28
nOb Mond MD 10.78
nObl/Hyp MD 10.00
nObligMD 6.76
nPt Aven MD 13.09
nREER ActAm 11.29
nREER ActMd 10.17
nREER PlAve 11.33
nSélect MD 19.36

-Med Disc LSVCC
gDMC! 12.33

-Merrill Lynch
oCrois Mond 13.71
oGlo Sector 12.86
oGloSectRSP 10.97
oint St RSP 10.26
oint Strat 9.68
oVal Amér 10.62
oValBasecan 12.76
oéquil can 11.41

Montrusco Bolt
nCrois Plus 12.39
oCrois Qué 30.03
nRER Cr Int 10.11
nRev Mond 9.12
nVal Plus 11.09
néquil Plus 11.61

Montrusco BT-A
unAct Amér 22.35
nAct Can 23.39
nAct EAEO 18.91
nAct Mond 21.94
nCan Pet Cap 18.32
nMmt TSE100 28.02
nObiig Intl 8.66
nRev Fixe 11.18
néquilibré 14.50

-Montrusco C$
nAct Can 15.80
nAct Crois 27.26
nAct Japon 10.59
nEurope C 16.22
nMd équ + 10.51
nOb Ind + 10.17
nRevenu 10.04
nT-Max 10.00
néquil + 15.77
néquilibré 12.49

-Montrusco U$
unAct Am Imp 15.66
unAct Am N I 14.78
unE.A.E.O. 14.46

NordOuest
oCroissance 9.37
oDividendes 11.34
ointl 16.23
oRER Intl 5.11
oRevenu 10.27
oéquilibré 14.48

Navigator
oCan cr spé 14.38
oCan tech 34.91
oEuro 10.02
oIMSA 10.51
oJapon 8.16
oRevenu Can 8.44
ocan crois 11.19

-OIQ FéRIQUE
ynActions 56.03
ynAmericain 14.59
ynCroissance 15.76
ynEquilibré 50.67
ynIntl 10.07
ynObiig 35.90
ynRev CT 34.48

O'Donnell
oAm Cap Moy 11.09
uoAmCapMoyU$ 7.52
oAmCapMyRER 5.24
oAmCap Crois 8.03
oCan Nv Cr 6.85
oCroissance 7.45
oMndAct RER 5.13
oMond Act 8.77
oMond Mét P 1.53
oNAmerique 5.45
oOpt Revenu 4.18
oOpt Revenu 4.71
oSect Am Cr 8.29
oéquilibré 4.82

-Optima Strategy
oCrois Intl 9.85
oCrois amér 9.81
oCrois can 11.47
oDiv amér 10.44
oDivers Cdn 10.35
oPet Cap 10.31
oRev court 7.38
oRevfix cdn 8.97
oRevfix int 7.11
oRÉR div am 11.68
oRÉR divint 10.73
oRÉR fixint 9.60
oVal amér 13.68
oValeur Cdn 15.87
oValeur int 9.96
oobivers int 8.86
oimmobilier 8.49

Pacific Funds
Total Ret 7.89

Perigee Funds
nAccufund 11.03
nAct Cdn 9.30
nCdn Sec Eq 15.14
nCdn Val Eq 13.56
nCdnAggGrEq 10.12
nDivers 11.91
nGlo Bond 8.54
nInd Pl Bnd 9.13
nIntl Equ 13.64
nNA Equity 13.63
nSym Bal 11.17
nT-Plus 11.08
nUS Equity 11.50

PHN Group
nBal Pen Tr 17.93
nBalanced 17.48
nBond 9.13
nCdn Equ 61.00
nCdn Equ Pl 32.13
nCdnEqPlPen 89.26
nDiv Inc 49.72
nEuro-Pac 14.05
nGlo Eq RSP 10.03
nGlobal Eq 13.05
nNA Equity 18.04
nObl Rnd Gl 10.14
nObl Rnd él 10.42
nST Bd & Mt 9.76
nUS Equity 61.55
nUS Pool Pn 465.37
zVintage 37.44

Primerica Conc
oConser can 10.62
oCr ac in R 10.11
oCr act can 14.09
oCr act int 14.17
oCr can 13.25
oCr int 13.80
oFortecrcan 13.64
oFortecrint 14.18
oRevenu can 9.84
oéquil can 11.99

-Professionnel Qc
nAct Asie 16.05
nAct Can 27.14
nAct Euro 11.96
nAct Intl 15.26
nAct amér 8.85
nCro & Rev 11.77
nCrt Terme 9.52
nÉquilibré 12.92
nMond Diver 10.74
nObiig 10.89

Groupe Fonds R
oAmér RER 10.11
oAméricain 10.23
oAsie 9.16
oAsie RER 9.92
oEntr Dom 9.56
oEntrDomRER 9.96
oEurope 9.27
oEurope RER 9.82
oMMF 10.00
oTec-MedRER 9.31
oTech-Media 8.59
oVie&Sante 10.72
oVie&SntRER 10.97

-REA Inc
ygIDEM 19.08

Royal: d'Index
nAmér. Plus 14.96
nAméricain 14.28
nCan d'ind 19.75
nCdn Plus 19.93
nIdx RER 11.85
nInd Ob Can 10.12
nRERIntiInd 12.08

Royal Mutual
nAct Can 18.98
nAct ttl 20.78
nAct Japon 18.62
nAct US C$ 38.20
unAct US U$ 25.89
nComm élect 10.92
nCrois Asia 10.83
nCrois Can 23.64
nCrois Euro 27.75
nDividendes 24.78
nEner 18.74
nÉquilibré 11.66
nHypo 10.73
nIntl Obiig 9.50
nLatin Amér 11.73
nMét Préc 4.85
nPt Rev Sél 12.82
nPt éq Sél 16.43
nPtCD ChSel 20.54
nPtCroChSel 10.09
nPtRevChSel 10.12
nPtéquChSel 10.11
nRev Mens 9.79
nSc Bi&Tech 31.15
nValeur Can 11.67
nAct Croiss 13.26
nAct Japon 14.12
nEurope C 19.57
nGl Fai Cap 12.33
nGl Sc San 13.67
nGl Sc&T C$ 134.49
uoGl Sc&T U$ 91.14
oGlo Act 5.70
oMill NvGen 23.56
oMill Revél 8.60
oObl Ht Rnd 9.87
oObligation 11.30
oRER Gl Act 4.93
oRER GlFbCp 5.03
oRER GlRpAc 8.10
oRER GlScSn 5.64
oRER Glo 6.70
oRER Multi 13.25
oRERChinePl 5.37
oRERGlObl 4.90
oRERGlSc&Tc 5.48
oRes Can 4.80
oRevenu 11.05
oValLine C$ 40.85
uoValLine U$ 27.68

TD Ligne Verte
nAct Can 31.43
nAct Intl 17.25
nAct Opt 21.12
nActPCapCan 12.36
nActPtCapAm 12.02
nComm&Diver 25.80
nCr Am M-C 31.83
nCr Lat Am 10.01
nCro Euro 22.81
nCro Japon 9.78
nCro équil 21.55
nCrois Asie 11.23
nDividendes 26.17
nHypo 10.77
nMar émerg 18.65
nMét Préc 10.97
nOb Rnd Rél 11.90
nObl GovGlo 10.45
nObl RER In 10.64
nObiig Can 12.71
nRER Si GIA 9.74
nRER VSAm A 11.18
nRERSc&TecA 10.53
nRes Ener 9.31
nRessources 9.02
nRev CT 9.37
nRev Mens 10.01
nRev équil 17.40
nSci & Tech 52.49
nSci Santé 22.09
nSélect Glb 18.76
nTitresHypo 10.49
nVal Sur Am 23.24
nVal Sûres 21.74

TD Ligne Ver Ind
nAm IndA C$ 39.52
unAmInd A U$ 26.86
nCan Idx A 17.55
nDJIA A C$ 12.35
unDJIA A U$ 8.40
nIdx Eur A 11.43
nIdx Jpn A 14.06
nObiGovCanA 11.34
nRER Amér A 11.30
nRER Intl A 11.18
nRERNsdIdxA 10.66

TEM - Frk SerCS
oCroGrCapC$ 5.68
oMondTéléC$ 5.12
oRERpCap C$ 5.56
oSan/Bio C$ 6.44
oTech 6.33
oUS PtCapC$ 21.37
oUSCrdyn C$ 5.27

TEM - Frk Sr U$
uoCroGrCapU$ 3.85
uoMondTéléU$ 3.47
uoSan/Bio U$ 4.36
uoTech 4.29
uoUSCrdyn U$ 3.57
uoUSPtCap U$ 14.48

Templeton C$
oAct Can 9.59
oCan RépAct 7.38
oCroissance 10.65
oEmergents 8.71
oGlo Mond 7.56
oGrowth 9.25
oIntl Act 19.18
oIntl équil 6.84
oMd Pet Soc 14.18
oMond Obiig 8.60
oObiig Can 4.80
oRER Crois 5.19
oRER IntAct 5.39
oRER MnPtSc 5.51
oRER émerg 4.85
oRERéqumond 5.13

TEMPLTN - Mutual
oMut Bal C$ 6.57
uoMut Bal U$ 4.45
oMutRER bal 5.09

-Triax (IR/NPV)
CaRTS 24.18
Div Hi-Yld 12.75
NM Tech Tr 28.96
Wld St Yld 17.77

-Triax Capital
gTriax Gro 17.36
Trimark
yoAct REER 7.94
yoAmér C$ 9.74
yuoAmér U$ 6.59
yoCan CroSél 9.02
ygCan DSC 20.25
y Can SC 19.20
ygCrRev DSC 7.93
yoCro Sél C$ 14.89
yuoCro Sél U$ 10.08
y CroRev SC 7.90
yoDécouv C$ 12.39
yuoDécouv U$ 8.39
yoEntreprise 6.65
yoEquil Sél 8.29
yoEuropl C$ 6.16
yuoEuropl U$ 4.17
yoIndo-Pa C$ 6.91
yuoIndo-Pa U$ 4.66
yoIntl soc 5.33
yuoIntl socU$ 3.61
yuoMd equilU$ 3.97
yxuoMd obl RE 5.03
yxuoMd oblREU$ 3.40
yoMond equi 5.86
yxoObl Avant 5.74
yxoObiig Can 5.47
yoPet Ent 8.25
yoPetSocCan 5.60
yoRER Amér 6.38
yoRER Découv 6.28
yoRER Euro 5.26
yoRER ind-Pc 5.51
yoRER Int Sc 4.98
yoRER Md équ 5.67
y RER MD Ré 5.21
yoRER Sc Am 6.09
yoRER crosél 5.49
yoRess Can 5.41
yxoRev Gouv 4.73
ySoc amér 6.66
yuoSoc amérU$ 4.51
yqTrmrkC$OSC 28.68
y TrmrkC$SC 27.55
yu TrmrkU$OSC 19.42
yu TrmrkU$SC 18.65

Ave Université
oAm pet cap 12.55
oCan Pet Cp 13.54
oCanadien 11.15
oCrois amér 27.21
oÉquilibré 13.33
oMondial 15.08

Valeur Stratég.
oAct Amér 14.01
oAct Can 13.55
oAp Act Can 9.11
oAsie&MarEm 4.37
oComnwealth 10.81
oDividendes 11.07
oÉq Mnd RER 5.14
oEurope 10.09
oEurope RER 4.96
oIntrnatnal 14.94
oOblig Gouv 5.21
oPet Ent Ca 11.96
oRevenu 4.27
oéq GI RER 7.03
oéquil Can 7.41
oéquil Mond 8.22

Valorem
oAct Am 10.75
oAct Can-Vl 15.96
oAct Mond 10.55
oDiversifié 13.88
oDividendes 10.84
oDémo Can 14.56
oOb Can-Val 10.41
oTend Demo 17.55

YMG Capital
oAmer Gro 6.69
oCdn Value 6.77
oCroissance 20.58
oDv Soutenu 5.72
oEnterprise 7.64
oEquilibré 9.33
oIntl 12.97
oObligation 4.90
oRevenu 8.17
oSt Fix Inc 5.74

FONDS MONÉTAIRES

Argentum C$
x Pt Iit CT 4.86 4.98

AGF Gestion
x MM 4.22 4.31
xu MM U$ 5.52 5.67

AIM Funds C$
oFMM 4.53 4.63

Altamira A
nB-Trésor 5.39 5.53

Atlas
oB-Trés 4.32 4.41
oMM 4.76 4.87
uoMM Am 5.46 5.61

Banque Nationale
nB-Trés 4.90 5.02
nGest Trés 5.59 5.75
nLiquidité 5.35 5.49
nMM 4.71 4.82
unMM US 5.63 5.79
nPrés Shrs 4.11 4.19

-Beutel Goodman
MM 4.94 5.06

Bissett
nFMM 5.25 5.39

BMO Mutual Funds
nBons Trés 4.37 4.46
nFMM 4.40 4.50
unFMM $ US 5.34 5.48
nPrest FMM 5.42 5.57

CT - Sér éparg
xnMM 4.62 4.73
xnPr MMF 5.06 5.19

Fonds Cartier
oFMM 4.66 4.77

CI Funds C$
oFMM 4.97 5.09

-CIBC Mellon
nFMM 5.97 6.15

CIBC Placements
nB-Trés can 4.66 4.77
nFMM 4.72 4.83
unFMM $US 5.51 5.66
nPriv BTrés 5.17 5.30

Clarica Funds
nMM 4.30 4.39

Clarington Cdn$
oFMM 4.68 4.79

Desjardins
nFMM 4.80 4.91

Dynamique
xoDyn FMM 4.83 4.95

Dyn Infinity
oBonsTrésor 4.55 4.65

EAP - Advisor
gBons Trés. 4.14 4.23
Monétaire 5.01 5.14

EVOLUTION AVIX
oFMM 3.72 3.79

Ficadre Fonds
nMM 4.23 4.32

Fidelity C$
oFMM Can 4.87 4.99

Fidelity U$
uoUS FMM 5.51 5.66

Guardian Gr Cl
oMM Can 4.86 4.98
uoMM US RER5.73 5.89

Guardian Grp
oMM Can 4.06 4.14
uoMM US RER5.11 5.24

HSBC Fonds
unMM $ Amér5.51 5.66
nMM Can 4.84 4.96

-Integra Funds
nICM Ct Trm 4.72 4.83

Investors
xnMM Can 4.72 4.83
xunMM E-U 5.31 5.45

IRIS
nMarMonét. 4.50 4.60

Jones Heward
MM 5.18 5.31

Fond LFC de LL
nMX MMF 5.16 5.29
ygRevFixeL(L) 10.35
ygRpAcCan(F) 12.88
ygVl Am(AiC) 10.56
ygVl am(AiC) 9.74
ygWrEqRSPAIC 13.85
ygécoDem(CI) 17.16
ygéquil (B) 11.44
ygéquil (E) 11.44
ygéquil (T) 11.50

-CLARICA PDG
ygAc RER P-A 25.14
ygAct amé 39.30
ygAct mon 18.30
ygActions 29.36
ygCroissance 39.78
ygDiv AGF 12.23
ygÉquilibré 29.36
ygFMM 1.06
ygFi Euro Cr 14.61
ygFi PeCapUS 14.15
ygObligs 24.19
ygnonRER P-A 23.72

CLARICA PORT
ygAc cr Al A 12.54
ynAct AmCr 10.79
ygAct AmCr A 10.80
ynAct Euro 12.27
ygAct Euro A 12.28
ynAct Euro A 12.74
ynAct can So 12.53
ynAct cr Al 12.62
ynAct étr so 13.21
ynActCanCr 13.22
ygActCanSo A 12.74
ygActCanTr A 12.92
ynActCanTr 12.55
ynAct Intl 2 12.60
ynAct Intl 3 10.48
ynAct Intl 4 10.49
gAct Can 1 15.98
gAct Can 2 16.02
gAct Can 3 12.91
gAct Euro 2 11.31
gAct Euro 3 12.01
gAct Euro 4 11.85
gAct Intl 1 12.00
gAct Intl 2 11.92
gAct Intl 3 11.24
gAct Intl 4 18.55
gB Oblig 3 18.96
gB RevDiv 3 11.76
gB RevDiv 4 11.76
gB ScPetCp3 11.67
gB ScPetCp4 11.72
gDiv Can 1 14.67
nDiv Can 2 12.58
nDiv Can 3 9.38
nDiv Can 4 9.38
gEqu Can 1 10.22
nEqu Can 2 10.22
nEqu Can 3 10.23
nEqu Can 4 10.19
gMB AcAmCr3 14.23
gMB AcAmCr4 12.40
gMB ActCC 3 7.89
nMB ActCC 4 10.30
gMB ActCV 3 10.31
nMB ActCV 4 12.35
gMB RevFix3 12.40
nMB RevFix4 13.02
nMB équCr 4 13.09
gMBActinGr3 11.32
nMBActinGr4 11.55
gMC EquCr 3 11.35
gMM 1 12.66
nMM 2 11.35
gMM 3 12.66
nMM 4 10.96
gPt En NA 1 10.97
nPt En NA 2 10.97
gPt En NA 3 10.49
nPt En NA 4 15.98
gRevenu 1 16.02
nRevenu 2 12.91
gRevenu 3 11.31
gRevenu 4 11.85
gRevenu (G) 12.00
gRevenu (M) 11.92
ynépargnes 11.24
ynÉquilibré 14.67
ynMond Tri 12.58
ynObl Mond 9.38
ynObl Mond A 9.38
ynObl CrtTrm 10.22
ynObl CrtTrmA 10.22
ynObl Gov 10.23
ynObl AvTrA 10.19
ynObl Avan 7.89
ynR

QUESTIONS D'ARGENT

Le Fonds investit 15 M$ dans le Groupe Charl-Pol

LA BAIE (PC) — Le président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Raymond Bachand, a annoncé, hier à La Baie, un investissement de 15,5 millions $ dans le Groupe Charl-Pol.

Cette aide permettra à l'entreprise familiale de poursuivre son expansion, de maintenir ses 366 emplois actuels et d'en créer éventuellement 74 autres.

Appelé à préciser la forme de cet investissement, Raymond Bachand a souligné qu'il s'agit, pour l'essentiel, de débentures et de capital-actions.

Le président du Groupe industriel Charl-Pol, Richard Tremblay, a souligné de son côté qu'il demeure actionnaire majoritaire de l'entreprise et que la part du Fonds de solidarité représente 25 % de la valeur de l'entreprise.

De plus, il a indiqué que ce nouveau capital va permettre d'une part, d'acheter de nouveaux équipements, de s'adjoindre encore plus d'expertise en ingénierie et en technologie, et d'acquérir une ou des PME qui seront intégrées au groupe, comptant déjà quatre usines, soit les Entreprises Charl-Pol, les Industries de Gestion et de Machinerie GMI de La Baie et de Laterrière, ainsi qu'Industrie Portneuf.

Le Groupe industriel Charl-Pol fabrique des équipements et des pièces industrielles en acier, en acier inoxydable ou en aluminium.

Une perte de 128 millions $ US pour Seagram au 4e trimestre

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La compagnie Seagram, en voie de fusion avec la société française Vivendi, a enregistré une perte nette de 128 millions $ US au quatrième trimestre.

Cette glissade représente une perte de 29 ¢ l'action comparativement à une perte de 53 millions $ US ou 13 ¢ l'action, un an auparavant.

Pour l'ensemble de l'exercice de l'an 2000, les profits ont totalisé 40 millions $ US tandis qu'ils avaient été de 686 millions $ US pour l'exercice précédent, alors que la vente de la division des boissons Tropicana avait rapporté plus d'un milliard $ US.

Appelé à commenter les résultats, le président et directeur général, Edgar Bronfman, s'est dit très satisfait de la solide progression des résultats des divisions de loisirs musicaux, de loisirs thématiques et autres activités, et de spiritueux et vins au cours du trimestre.

Sur la fusion projetée par Seagram, M. Bronfman s'est dit « très enthousiaste à propos de ce projet avec Vivendi et Canal Plus qui donnera naissance à une nouvelle entreprise mondiale de communication et de médias ».

Aux analystes financiers, M. Bronfman a indiqué que l'offre de Vivendi avait reçu le feu vert des autorités américaines et devrait être approuvée par les organismes réglementaires en Europe et au Canada d'ici la fin du mois prochain.

Le 9 août, la Commission européenne a annoncé qu'elle suspendait son enquête préliminaire sur la fusion Vivendi et Canal Plus avec Seagram, dans l'attente d'informations supplémentaires.

La fusion projetée, de 30 milliards $ US, formera un groupe arrivant en deuxième place en importance dans le secteur des communications. Il sera appelé Vivendi-Universal.

Alcan se prépare à l'échange d'actions avec Alusuisse

MONTRÉAL (PC) — Alcan aluminium doit lancer, le 29 août, son offre publique d'échange visant la totalité des actions d'Alusuisse Group.

Un communiqué, publié hier par le siège social d'Alcan, rappelle que cette démarche est prévue depuis le 1er juin. En effet, Alcan et Alusuisse avaient alors convenu qu'Alcan lancerait une offre publique d'échange visant la totalité des actions d'Algroup. Le 31 mars, il y avait environ 6,8 millions d'actions d'Algroup en circulation.

Le ratio d'échange est fixé à 17,1 actions ordinaires d'Alcan et l'offre publique d'échange sera valide du 29 août au 25 septembre.

De plus, l'offre est conditionnelle à la réception, par Alcan, pendant la période de validité de l'offre, d'acceptations valides pour plus de 67 % du nombre global d'actions d'Algroup en circulation

NASDAQ

NASDAQ

Indice composite: 3 940,87, en hausse de 79,67.

Volume des transactions: 1 374,2 millions d'actions.

Tendances des 10 derniers jours

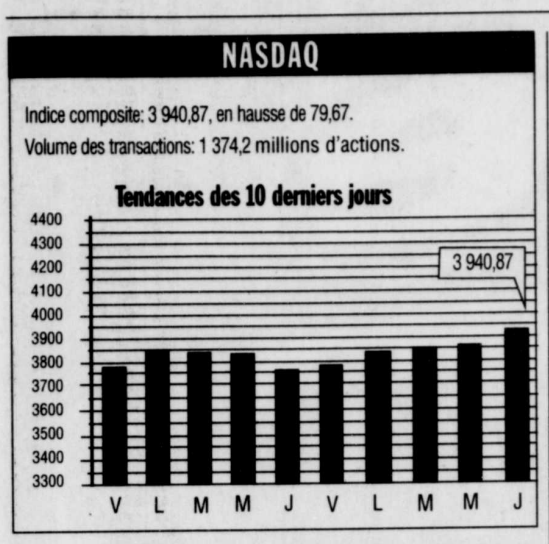

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Nasdaq	3 940,87				

A et B

ADC Tel s	57651	43,06	41,13	41,5	-1,69
ACT Mf	5518	48,13	46,63	46,88	-0,13
ADC Tel s	119276	48	40,06	44,38	2,81
ASM Intl	4439	26,06	25,38	26,06	0,33
ASM Lith s	8640	39,38	38,38	39,31	1,88
ATMI Inc	4622	24,38	23,25	23,81	0,5
AcclNtw n	4288	18,38	17,13	18,31	0,44
Acclaim	4934	2	1,41	1,53	0,03
Actel	4878	39,63	38,75	39,19	0,19
ActPwr n	4367	52	45,81	50,72	3,91
Activisn	6724	13,25	12,69	13,06	0,31
Adaptec	21823	24,13	23,44	23,75	
AdptBrd s	7857	26,56	24	26,5	2,44
Adelphia	5508	13,63	12	12,81	0,31
Adelph h	8642	37	31,06	34,25	3,25
AdobeSy s	0,1	14859	125	115,5	124,88	8,94
Adtran	6219	57,38	53,63	57,38	0,88
AdvDigl s	12255	15,06	11	14,38	-0,56
AdvFCm	15396	41	39	40,44	0,44
AethrSys n	9366	138	127,5	135,38	5,88
Affymet	13993	127,6	118,88	119	-8,31
AgileSft	6261	57,94	53,56	57	
AkamaiT n	9957	77,38	74,56	75,13	-0,06
Allaire s	5805	34,75	31,88	33,44	1,56
AllegTel s	7646	45,88	41,5	42,77	-1,8
Alphalnd s	10397	38,88	36,19	38,44	1,77
AlteonW n	7311	147,38	142,44	145,88	2,19
AlteraCp s	77040	64,44	58,56	64,13	4,38
Amazon	48608	39,06	36,88	38,25	-0,38
AmOnLA n	15188	7,78	6,97	7	-0,78
AEagleO	19363	22,69	20,25	20,5	-1
AmIntPf	8039	0,47	0,41	0,44	0,03
APwCnv	15079	24,5	23,19	23,25	0,19
AmrTrde	9317	15,06	14,56	14,94	0,38
AmesDS	7142	5,31	5,06	5,19	-0,06
Amgen s	48743	69,44	67,63	67,81	0,13
AmkorT	7608	28,88	27	28,75	1,69
Amtech	112821	17,81	13,75	14,63	4,63
Anadigc s	28043	31,44	27,13	27,25	-4,25
Andrew	4325	25,88	24,88	25,5	0,38
AndrxCp s	8359	84,88	81,13	83,13	-1,81
AppNet	13473	39,25	37,5	38,88	0,25
AppleC s	46587	52,44	48,31	51,44	2,94
ApldDig n	4718	3,5	3,31	3,34	
ApldInov	7824	23,38	20,38	21,75	1,5
ApldMat s	147690	84,25	79,5	84	3,06
AMCC s	34474	171,13	160,38	169,38	4,75
ApdSci	5058	14,88	14,38	14,63	0,13
Argonaut n	35397	13,31	10	11,94	-3,17
AriadP	6545	11,63	10,81	11	-0,38
Ariba	54939	143,13	135,75	143	5,56
ArielCp	5645	2,53	2,03	2,38	0,44
ArtTech	9840	98,38	95,13	95,38	-1,63
ArthroC s	4693	38	34,5	36,75	2,5
AspectCm	8094	19,69	18,31	18,75	-0,75
AstoriaF	1,04	6286	33,44	32,75	33,25	0,06
AsystTch s	10908	20,88	19,88	19,94	-0,56
AtHome	44572	14,63	14,06	14,44	0,88
Atmel s	51510	34,94	33,13	33,31	-0,5
Autodesk	0,24	8609	25,2	23	23,88	-1,06
Avanex n	89001	41,88	135	139,06	3,06
AvaxTch	4519	8,5	7,84	8,31	0,59
AviciSys n	12908	156,88	135	153,94	16,19
Avistar n	77766	14	9,13	9,38	
AvoctCp n	4281	47,88	46,19	47,5	0,94
Axcelis n	9467	18,75	17,44	18,56	0,81
BEA Sys s	77295	58,5	55,13	57,94	0,94
BMC Sft	94574	23,5	20,38	22,81	2,25
BnkUntd	0,74	6035	42,63	41,44	42,06	0,31
Banknorth	0,5	7701	17	16,44	16,63	-0,25
BarPoint n	8208	3,63	3,38	3,44	0,11
BeFree s	36920	5,88	3,97	5,5	1,5
BedBath s	31111	19,13	17,38	17,77	-0,36
BillConc	7518	4,56	3,5	3,69	-0,56
Biogen	32021	72,69	69,81	70,5	0,25
Biomet s	.16f	12779	34,19	32,5	34,06	1,19
BlackBx		4423	56,66	52,25	56,25	3,38
BlueWave		7099	5,09	4,81	4,94	-0,09
Bookham n		10899	55	49,88	52,31	-0,06
Breakwy s		5582	24,13	19,63	19,88	-4
Brze.cm n		8401	34,81	32,75	34,5	-0,56
Brightpt		12290	5,38	5	5,25	0,22
BrioTech		4924	6,75	6,13	6,5	0,25
BroadVis s		255716	33,94	27,69	33,5	5,5
Brdcom s		29734	248,5	236,06	247,5	7,19
BrcdeCm s		63187	212,5	194,75	211,94	15,19
BrukDaltn		7279	26,25	23,13	24,5	-1,75

C

CCORnet s	8137	25,5	23,5	24,63	0,38
C-CubeM n	5530	19,31	18,81	18,94	-0,31
CMGI	28617	38,66	36,75	37,5	0,06
CNET	9320	28,06	26,81	27,63	0,13
CacheFl n	12936	102,69	92,31	101,19	7,94
CalAmp	8541	41,5	33,69	40,5	5,75
CalPizza n	7133	20,63	19,63	20,44	0,44
CapFedF	.48f	4534	13,38	12,75	13,38	0,63
Cellstar		6049	2,56	2,19	2,5	0,28
Cephln		4525	47	42,25	46,75	4,13
ChartCm n		139880	17,06	14,75	16,06	2,19
ChkPoint s		233941	28,25	121,63	128,25	3,38
ChkFree		9425	48,06	46,5	47,25	-0,75
ChildPlc		7178	34,63	32,88	33,38	-1,63
chndtcm s		7465	17,5	16,13	17,06	0,31
ChipPac n		4899	13,13	12,5	12,75	
Chiron		8313	47	45,38	46	0,31
CienaCp		121331	181,5	166,25	179,19	15,94
Cintas s		6051	44,63	41,5	44,13	2,44
Cirrus		14035	28	27,25	27,94	0,94
Cisco s		325483	64,5	62,27	63,44	0,38
CitrixSy s		49108	20,5	19	20,13	0,5
Clarent		11865	53,38	50,56	51,13	-1,44
CobaltN n		8042	53	48,75	51,13	2,38
CohoesB	0,28	4323	14,81	14,09	14,75	0,69
Cohu s	0,2	4710	19,44	16,94	19	1,44
Com21		6066	14,13	13,25	13,88	0,5
Comcast		5264	38,75	36,38	38,19	2,31
Comc sp		101805	39,5	36,88	38,88	2,31
ComOne s		27396	49,75	47,5	49,25	0,56
CmptHz		4360	11,31	10,25	10,44	-0,69
Compuwre		48964	8,41	7,88	8	-0,16
Comvers s		19035	83,63	78,47	82,44	4,13
ConcEFS s		9794	29,63	28,5	29,31	0,5
ConcCm		21039	15,5	13,06	15,38	2,56
Conexnt s		61535	37,88	33,25	37,5	3,25
CopMntn		76056	69,88	60,81	62,5	-4,38
CoreCom s		16086	13,06	11,38	12,38	0,69
CorelCp		10781	3,91	3,5	3,53	-0,34
Corio n		7952	14,06	13	13,25	-0,75
CorixaCp		6281	45,25	39	44,38	5,5
Corsair		5619	16,25	13,75	13,81	-2,31
CorvisCp n		10822	96,44	91	95	-0,63
CostPlus s		4316	34,19	31,25	32	0,13
Costco s		43113	33,13	32,44	33	-0,06
CovadCm s		78810	14,5	13,31	13,63	-1
CredSys s		6580	48,63	46,56	48,25	-0,31
Cree Inc		115781	12,13	105,25	111,13	3,13
CritPath		10326	54,19	50,88	50,94	-3,13
Crssrds n		10157	8,44	7,63	8	0,09
CrwnCstl		5424	38,06	37,06	37,75	
CyberCare		8494	4,69	4,28	4,47	-0,16
CybrSrce		5612	8,38	7,38	7,69	-0,69
CyprCom n		12903	4,69	4	4,38	-0,13
Cysive s		6359	14,63	13,75	14,38	-0,19

D à F

DMC Strtx	19881	21,13	19,13	20,25	-0,81
DSL.net n	5785	2,88	2,56	2,75	
DSP Gp s	7222	45,88	43,38	45,25	2,13
decdGen n	4421	24,63	23,75	24,56	0,56
Delias	8463	3,38	2,63	3,03	0,84
DellCptr	277715	39,25	37,94	39,13	0,69
Dentsply	0,25	5074	35,88	35	35,75	0,25
Digex	10205	77	72,75	76,38	2,56
Digimrc n	5553	17,38	14,25	17,06	3
DigiIsld	13113	26,75	25	26,19	0,56
DitechCo s	7240	57,5	51,63	56,75	2,69
DllrTree s	12444	42,44	40,81	42,25	1,19
DbleClck	16925	32,94	30,63	31,88	0,81
drkoop	56412	1,25	0,81	1,16	0,36
DuraPh	4990	22,5	21,5	22,13	0,38
DurbanRo	7674	1,22	1,16	1,16	-0,03
DyaxCp n	6920	27,88	25,31	26,63	-0,25
ETrade	49377	17,13	15,06	17,06	1,38
EStamp n	4973	1,03	0,91	0,91	-0,09
eBayInc s	72812	63,88	56,81	63,06	5,56
EXFO gn	8438	63,13	53,25	60,5	6
ErthLink n	14997	9,94	9,56	9,63	
EchoStar s	19042	40,88	37,25	40,5	2,44
EdsnSch n	5830	32	26,75	30,88	3,88
EffNtwr	35968	53,63	44,75	53	7,88
Elan rt	6499	0,91	0,84	0,88	-0,03
ElectSci s	4702	36	34	35,31	0,19
ElcArt	7115	92	89,25	92	1,63
EFII	8853	24,44	23,88	24,38	
eLoylty n	8580	14	12,94	13,44	0,44
EmbarT n	40115	37	35,88	36,38	0,5
EmmisC s	4989	39,25	37,69	38,5	-0,14
Emulex s	36924	89	72,88	86,94	13,44
Emusic	5263	1,94	1,56	1,84	0,22
Engage s	7287	9,75	8,5	8,56	-0,88
Entegris n	8716	9,88	8,75	9,44	0,69
Entrust	4657	25,5	24,19	24,63	-0,5
E.piph n	7795	100,5	97,19	98,56	0,56
EpochPh n	4500	14,19	11,63	13,5	1,5
Equinix n	15018	12,5	11,94	12	-0,38
EricTel s	.06e	137574	20,13	19,31	20	0,63
Esperion n	5047	10,88	9,5	9,63	-0,97
EvkeCm n	19018	5,77	4,81	5,31	0,19
ExodusC s	42767	60,13	57,5	60	2,13
ExtNetw	337821	90,88	166,56	186,56	16,88
F5 Netw	13681	52,94	47,56	50,38	2
FfthThrd s	0,18	4894	45,38	44,56	45,06	0,44
Finisar s	72625	37	30,81	34,94	4,69
FstHlth	28353	31,44	21,63	25,5	-4,94
FrstHrzn n	5043	17,63	15,88	17	1,63
Fiserv	6863	55	52,75	54,69	1,31
Flextrn s	21729	79,94	78	79,44	1,31
FociCom	7129	30,88	24,25	29,63	0,38
Fogdog n	7697	1	0,88	1	0,09
ForrestR s	5207	73,25	66	71,88	3,69
Foundry s	27792	90	83,38	87,88	2,88

G à M

4KidsEnt s	6138	21,63	20,13	21,5	1,38
Gemstar s	39672	71,38	64,5	71,19	5,56
GMagic	8636	5,91	5,44	5,59	-0,28
Genta	7768	6,59	5,88	6,28	-0,09
Genuity n	51014	7,44	6,94	7	-0,25
GnzMic	26002	15,5	7,63	13,03	5,28
Giganet n	5313	18,88	17	18,38	1,31
Glenayre	4981	9,44	8,63	9,38	0,81
GlblCrss	124544	33	29,75	32,5	2,69
GloblInd	20817	12,63	12,06	12,63	0,69
Globalstr	31323	8,61	7,75	8,25	0,38
GlbeSpn s	141011	30,13	121,5	129,38	6,5
GloboCabo.2p	11229	16,3	15,25	16,06	0,19
Go2net	4516	51,69	46,94	50,5	2,44
GoodGy	11881	6,25	4,63	6,09	1,45
GoTo.cm	4381	16,13	15,13	15,63	-0,13
GpFnGal n	4448	15,88	14,5	15,5	1,13
Gymbree	12190	6,13	5,56	5,88	-0,2
H PwrCp n	8163	14,94	13,38	14,44	0,56
HainCelest	8678	29,13	28,06	28,88	-0,19
Harmonc s	13285	23,63	22,75	22,88	-0,25
HthWMD	32086	13,44	12,44	13,25	0,81
HearMe n	8738	6,38	5,78	6,06	-0,34
HdsnCity	.32f	5403	17,13	16,94	17	0,13
HumGen s	16926	133	127,75	130,38	0,31
HytekM	5588	11,88	7,81	11,13	2
i2 Tech s	60261	158,13	144,13	158	11,44
ICG Com	33949	7,13	6,31	6,44	-0,33
IDEC s	67051	32,94	124,75	131,56	5,81
IDTCorp	5228	40,81	40,19	40,56	-0,06
ITC Dlta	7462	15,06	13	14,06	0,38
iTurf n	8118	2,88	2,19	2,22	-0,78
iXL Entp	8141	13,06	11,38	12,63	1,56
IlexOnco	5927	33,75	25,13	32	7
Imcline	7848	87,75	83,25	87	4
Imunex s	98403	45	40,5	44,63	4,31
Incyte	32357	89	69,5	88,81	19,88
IndepEn	21455	4,69	4,38	4,63	0,19
InfoSpce s	55613	28,88	26,25	28,19	1,31
Informx	54898	4,69	4,5	4,63	-0,03
Inktomi s	202591	105,19	102	104,5	-1,81
Insight	6012	44,81	44	44,13	-0,19
IntgDv	24006	69,63	64,38	69,5	2,75
ISSI	7435	25,25	23	23,94	-0,75
Intel s	0,08	3096491	71,5	68,44	70,06	2
InterDig	4393	17	15,63	17	1
IntmdCm	20896	17,38	15,63	17,31	1,06
IntrNAP s	6238	29,13	27,75	29	-0,13
ItrntCap s	16300	31	29,25	30,5	1,25
IntntSec	12346	59,63	53,25	57,25	2,56
InttrstT s	10268	13,44	12,94	13	-0,88
Intrwvn s	4808	77	73,63	76,63	2,13
Intuit s	17712	47,63	45,13	47,44	-0,19
Invitrogn	4591	53,94	52	53,63	0,13
JD Edwr	9972	23,38	21,5	22,63	0,88
JDS Uni s	110579	120,88	117,88	120,25	0,81
JnprNtw	62000	175,06	165	172,19	5,88
JunoOnl	5259	6,13	5,5	5,78	-0,34
KLA Tnc s	46598	55,31	52,06	54,81	1,56
KanaCm s	76936	42,94	37,38	39,75	1,75
Keynote n	4799	37,25	35,06	36,94	1,81
KnghtTrd	18369	28,63	27,75	28,13	-0,19
Kopin s	11793	27,88	26,25	26,63	-1,44
Kulicke s	15785	16,88	16,13	16,69	0,56
LTX	8875	21,13	20,19	20,81	-0,19
LamRsch s	55611	28,25	25,5	27,88	1,25
Lanoptic	9867	19,75	16	19,5	3
Lantronx n	13244	7,63	6,56	6,75	-1,13
LrgScale n	5885	22,5	21,38	22,5	
Lason	10406	2,72	1,63	2,44	0,69
Lattice s	14791	64,5	60,25	63,63	1,88
Legato	16825	8,75	8,13	8,56	0,25
LerHaus s	15555	35,75	33,06	35,38	2,13
Level3	33111	60,88	58,25	59,5	-0,13
LexarMd n	5714	10,5	8	9,06	1,05
LibteTch	12725	17	16	16,38	-0,69
LightP	5089	39,63	35,31	39	3,13
Lghtspn n	6263	3,5	2,75	2,84	-0,03
LinearT s	0,12	43452	70,38	64,69	70	5,38
LkSmart n	8166	16,69	16	16,69	0,69
Lycos	18598	63	60,13	60,31	-0,75
MGC Com	5864	34,25	32,63	33	-0,56
MIPS Tc n	5035	54,25	51,19	54,13	2
MMC Nt	7879	79	71,25	76,56	1,56
MRV Cm s	12185	68,5	63,63	67,94	3,06
Macrvsn s	5411	92,88	82,88	91,56	0,94
Mail.cm	7038	7,5	6,5	7,41	0,42
Mainsprg n	4389	15,88	14	15,88	1,38
Manugist	5092	61,13	56	56,31	-5,19
MarchFrst	76966	26,06	22,94	25,75	2,88
Matritch	5357	7,5	5,88	7,19	1,31
MavTube	10124	28,13	25,63	27,38	1,75
Maxim s	39356	81,25	77,94	81	2,5
Maxtor	41392	7,06	5,75	7	1,13
McGlenIG	5714	1,38	0,94	1,19	0,28
McLeod s	57348	18,19	16,75	18,06	1,13
McData n	13639	93,5	85,25	89,5	2,56
MeadInst s	5936	17,63	15,5	17,25	1,75
MedImun s	17476	71,13	69,25	70,69	1,13
Mdicnslt	5631	0,69	0,5	0,5	-0,03
Mercator	45408	16,75	13,44	14,38	-1,69
MercIntr s	5386	99,38	96,13	97,13	-1,81
Methanx	8095	4,78	4,38	4,75	0,38
MethdA	0,2	6617	53,38	50	52,69	1,81
MtrmdF s	18593	36,86	35,13	36,25	
Micrel s	7409	60	54,75	59,88	3,25
MicroCT	6385	7,69	6,75	7,56	0,81
Microchp s	6130	68,5	66,88	67,81	0,69
Microsft	169051	72	70,56	71,56	0,56
MicroStr s	9127	20,63	20	20,25	-0,56
MillPhar s	49311	15,25	109,75	113	2,63

N à Q

NBC Int n	9228	8,81	8,06	8,13	-0,5
NCO Grp	5532	17,31	16,88	17,19	0,13
NTL Inc s	10789	47,13	44,88	46,25	0,94
NtlCptr	0,2	5064	72,63	72,38	72,56	0,25
Natl Info		5360	7,19	6,75	6,94	0,25
NaviSite s		5200	51,94	44,63	44,63	-7,38
Neoform n		4685	2,94	2,63	2,69	-0,19
NetPrcp		7134	11,13	10,31	10,56	-0,25
Net2Phn		4351	26,56	25,13	25,44	-0,63
NetSolve n		8819	16,25	12,38	12,63	-3,88
NetwkAp s		85118	97,13	86,75	94,5	6,19
NetwkAsc		25601	19,5	18,56	19,31	0,44
NetZero n		6008	4,94	4,5	4,88	0,19
NewEra		4659	25,63	24,63	25	-0,31
NewFoc n		7841	127,88	118	125,56	6,56
Newport s	0,02	8399	135,13	123	133,56	8,56
NextLevl n		6594	90,25	80,13	89,69	9,19
NextelC s		41304	58,25	54,38	57,69	3,69
Nextlink s		27221	35,5	34	34,88	0,19
NikuCp n		15531	27,56	21,88	22,38	-2,56
NorTrst s	0,54	5157	79,5	77,88	78,56	0,19
NorthPnt		5389	11,88	11,19	11,44	-0,13
Novell		91565	10,22	9,5	9,97	-0,97
Novlus s		43134	56,13	52,81	55,69	1,44
NumTch n		9134	38,25	34,75	36,25	3,75
Nvidia s		5335	74,75	71,75	74,38	1,38
Nyfix s		4429	40,19	34,81	39,63	5,38
o2wireless n		34312	14,5	13,06	13,44	0,06
ONI Sys n		141171	112,38	102,88	108,94	13,44
OakTech		7059	27,88	25,81	27,31	-0,31
OnyxPh		38921	35,13	24,75	32,73	7,36
Oracle		144931	84,06	80,81	83,94	2,75
OxfordHlt		23590	30,25	29,56	30,06	0,06
P-Com		10375	5,63	5,13	5,41	0,03
PMC Sra s		27628	222,94	211,31	221,19	5,44
PSINet s		23343	16,81	15,5	15,94	-0,31
Palm n		47920	34,88	33,19	33,5	-0,25
PapJohn		6949	22,81	21,81	22,19	-0,31
ParmTc		20689	12,25	11,94	12,06	-0,06
PrtnrCm n		6823	8,63	8,25	8,38	-0,42
PattDntl s		36764	24	18,75	22,47	-0,28
PattEng		13743	31,13	29,31	30,44	1,13
Paychex s	0,24	11062	45	43,56	44,69	0,94
PeoplePC n		44436	8,5	6,13	6,81	-2,06
Peoplesoft		32228	24,63	23,88	24,31	0,06
Peregrne s		13739	26,44	24,38	26	-0,94
Pericom		4938	69,98	61,84	69,88	7,88
PetcoAn		4257	21,06	20,81	20,94	0,06
PetsMart		7270	4	3,88	3,94	-0,03
Phne.cm		21033	84,19	80,5	82,38	-2,56
Photrln		15158	26,94	23,63	26,5	3
PhyCor		11797	0,19	0,16	0,16	
PncleHld		14255	39,94	35,69	37,88	2,5
PinnSyst		5385	9,06	8,73	9	0,13
PivotalCp		8420	38	35,5	35,63	-3,13
PinetRx n		9606	0,63	0,5	0,59	0,09
PortlSft		11970	61	55,75	56,44	0,31
Pwr-One s		4836	148	140,88	144	-1,25
Powrwv s		15374	41,75	36,38	41,69	4
priceline n		24952	25,75	24,44	25,25	0,13
PrimusT		11762	13,75	12,06	13,13	1
PrgSoft s		6750	13,13	12	12,56	-0,56
ProtDg		5646	155,5	141	150,13	6,88
Proxicm s		7680	36,56	31	32,81	-3,69
PumaT s

QUESTIONS D'ARGENT

Roots Air décide de retarder son décollage

■ TORONTO (PC) — Le transporteur Roots Air, qui devait démarrer ses activités en novembre en desservant de grandes villes canadiennes, retarde son lancement jusqu'au début de l'année prochaine.

Ted Shetzen, vice-président directeur du nouveau transporteur, a dit que les premiers vols devraient avoir lieu entre février et avril de l'année prochaine.

« Nous avons analysé la situation et en sommes venus à la conclusion qu'il n'y avait pas de raison de se presser, et qu'il valait mieux attendre le moment qui nous conviendrait le mieux », a déclaré M. Shetzen, mercredi.

Une fois qu'un transporteur a démarré ses activités, il est difficile d'apporter des ajustements, a-t-il précisé. Il vaut donc mieux attendre d'être fin prêt avant de s'engager dans l'aventure, à son avis.

Roots Air est le résultat d'un partenariat entre une entreprise torontoise de vols nolisés, Skyservice Airlines, et le fabricant de vêtements Roots. Le nouveau transporteur entend se démarquer de la concurrence en offrant un service de qualité supérieure à ce que l'on trouve habituellement lors de vols à prix réduits.

Prix Miracle dans chaque rayon!

Particuliers seulement!

Léon DEPUIS 1909

Unique en son genre au Québec!

Pas Un Sou C'est Un Miracle MD

Allongez-vous et profitez de l'été!
Allongez-vous sur ce joli sofa recouvert d'un tissu aux motifs couleurs terre inspirés d'un petit village français. Comprend un dossier haut et des bras rembourrés. Fauteuil inclinable 729$ Causeuse inclinable 929$ Table à café 129$

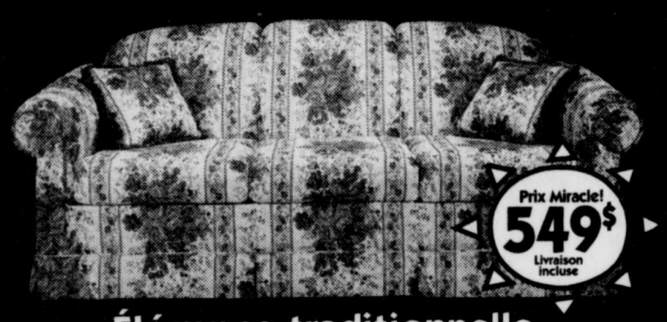

Élégance traditionnelle
Sofa classique dans un riche motif floral avec bras rembourrés et jupe. Fauteuil 439$ Causeuse 489$

Confortable et douillet!
Joliment recouvert de motifs inspirés par un petit village français. Haut dossier coussiné et accoudoirs recouverts pour plus de confort et de durabilité. Fauteuil 469$ Causeuse 549$

Contemporain et décontracté
Améliorez le décor de votre salon avec ce sofa contemporain de style écossais dans des tons doux et rafraîchissants. Fauteuil 649$ Causeuse 799$

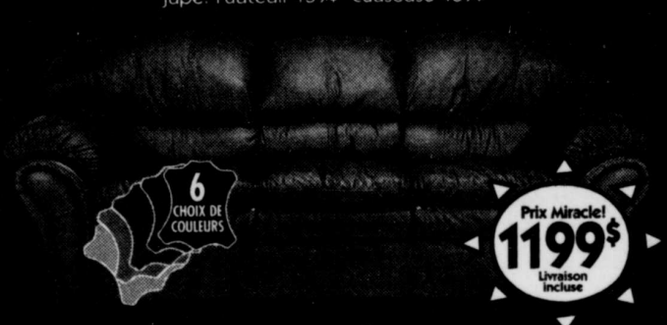

Superbe sofa en cuir
Sofa élégant et contemporain comprenant des dessus de sièges en cuir italien véritable. Fauteuil et tabouret 469$ Causeuse 1099$

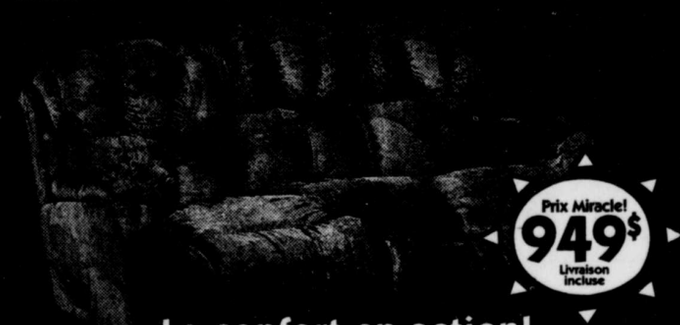

Le confort en action!
Grâce à un bras commode, prenez la position inclinée et relaxez! Fauteuil inclinable 679$ Causeuse inclinable 899$

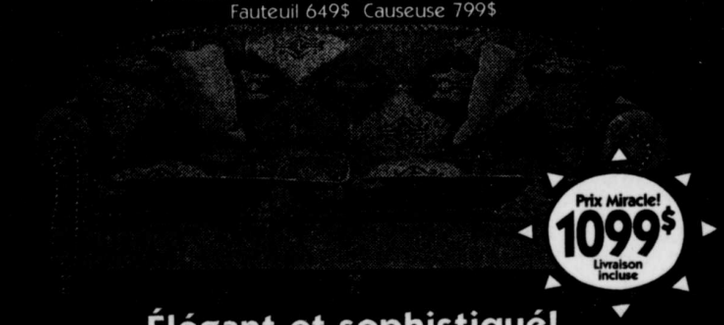

Élégant et sophistiqué!
Une allure et un style remplis d'élégance décrivent bien ce sofa aux tons de terre inspirant la détente! Comprend une finition à têtes de clous ainsi que des pattes de bois. Fauteuil 599$ Causeuse 1069$

Chaise berçante
Disponible en bleu ou vert. Tabouret en option.

Moelleux, berçant, inclinable
Disponible en bleu, beige ou vert.

Unité AV de coin
Cette conception contemporaine dans un fini chêne avec ouverture TV de 32".

Unité A/V style contemporain
Centre de divertissement. Joli fini cerisier avec ouverture TV de 35".

Tour D.C. non incluse

Plus Demandez-nous comment ne rien payer pour

UN AN!*

Pas d'acompte!* Pas de paiement mensuel!
Sur TOUT ARTICLE en montre dans nos supermagasins!

Léon DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

VANIER
100, rue Chabot,
à proximité des Halles Fleur de Lys
(418) 683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902

HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

*S.A.C. Les taxes applicables et tout frais additionnels sont dus au moment de l'achat. Le solde est dû dans un an à partir de la date d'achat. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les remises « Emportez-le » ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin sur d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.